

Pauvreté en milieu rural
Document de travail

Préparé par :

D. Ausra Burns
Associée en recherche

David Bruce
Directeur

Amanda Marlin
Associée en recherche



Tél. : 506-364-2397
Télec. : 506-364-2601
aburns@mta.ca

Préparé pour le:

Secrétariat rural
Agriculture et agroalimentaire Canada
Gouvernement du Canada

Résumé

La plus grande partie de la recherche sur la pauvreté au Canada est constituée d'études faites dans les provinces, à l'échelle nationale ou dans les villes et porte sur l'étendue et la nature du problème. Le présent document de travail examine les faits connus concernant la pauvreté en général et, plus particulièrement, ce que l'on sait de la pauvreté en milieu rural au Canada. Voici les principales questions posées dans ce document :

- Y a-t-il relativement plus ou moins de personnes qui vivent dans la pauvreté dans les régions rurales que dans les régions urbaines du Canada?
- Note-t-on des différences dans les groupes de population qui se retrouvent dans la pauvreté selon qu'ils se trouvent en milieu urbain ou en milieu rural?
- Est-ce que les causes et/ou les résultats de la pauvreté sont différents dans les régions rurales comparativement aux régions urbaines?

Définitions

Pour les fins de ce projet de recherche, nous avons convenu que le terme « rural » veut dire et inclut « milieu rural et petite ville du Canada » ou RRPV (Régions rurales et petites villes du Canada) selon la définition de Statistique Canada, c.-à-d. tous les endroits situés à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR) (une RMR a un noyau urbain de 100 000 habitants et plus, et une AR a un noyau urbain de 10 000 à 99 999 habitants. Les RMR et les AR englobent toutes les municipalités voisines dont 50 p. 100 ou plus de la population active fait la navette à un noyau urbain). Ainsi les RRPV incluent les cités, les petites villes et les villages de moins de 10 000 habitants, de même que les régions rurales qui les entourent. Tous ces lieux regroupent environ 20 p. 100 de notre population nationale. De plus, nous avons établi que le terme région rurale englobait au moins cinq types distincts de lieux ruraux, selon leur niveau d'interaction avec un grand centre urbain ou l'influence de celui-ci.

Aux fins de la présente étude, nous avons défini la pauvreté en fonction du seuil de faible revenu (SFR) élaboré par Statistique Canada. Les personnes dont le revenu est inférieur au SFR sont considérées comme étant dans une situation de pauvreté. Même si celle-ci n'est pas la seule définition de travail de la pauvreté, c'est l'une des plus courantes.

Cadre d'analyse

Dans le cadre du présent document, nous avons adopté les éléments utilisés pour évaluer ou décrire « les déterminants sociaux de la santé » (Agence de santé publique du Canada - ASPC). Ceux-ci couvrent un large éventail de facteurs qu'une recherche détaillée a permis de cerner, au fil des ans, comme ayant des effets sur la santé d'un individu. De plusieurs façons, ces facteurs sont également liés à la pauvreté. Certains de ces facteurs contribuent à la pauvreté en milieu

rural, certains peuvent être interprétés comme des conséquences de la pauvreté, mais plusieurs ont une incidence à la fois sur la « cause » que sur l'« effet », ce sont :

- le revenu;
- l'emploi et les conditions de travail;
- l'économie;
- les données démographiques sur la population;
- le logement;
- la santé;
- l'éducation;
- le développement des enfants et des jeunes;
- le sexe;
- la culture.

Ces déterminants ont été utilisés comme des « lentilles » ou des « filtres » pour chercher des preuves ou des liens en ce qui concerne la pauvreté en milieu rural et pour organiser des discussions et évaluer l'état actuel des connaissances concernant la pauvreté en milieu rural. Ces filtres ont servi à résumer les données, la documentation et les sources de recherche existantes, à repérer les lacunes en matière de connaissances et à mettre en place les stratégies qui permettront de corriger les déficiences.

Sources d'information

Les documents et les données sur la pauvreté au Canada entre le début des années 90 et aujourd'hui proviennent des sources suivantes :

- Publications savantes dans des articles de revues spécialisées, des rapports, et d'autres documents publiés et électroniques dans un vaste éventail de disciplines, notamment les sciences, les sciences sociales et les sciences humaines.
- Données, publications, rapports et projets de recherche des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.
- Ressources provenant d'instituts de recherche et d'organisations aux échelons national et provincial.

Les données sur la pauvreté

Au Canada, l'incidence de faible revenu est bien différente selon qu'on se trouve en région urbaine ou en région rurale. Comme le montrent les tableaux ci-après, l'incidence de faible revenu était très semblable dans les deux régions entre 1981 et 1986. Cependant, pour les années de recensement 1991, 1996 et 2001, l'incidence de faible revenu dans les régions urbaines a augmenté tandis qu'elle a diminué dans les régions rurales. L'augmentation rapide des coûts du logement dans la plupart des centres urbains constitue la meilleure explication pour l'augmentation des faibles revenus. Dans le contexte rural, la croissance uniforme des coûts du logement de même que la croissance modeste du revenu expliquent que l'incidence de faible revenu a baissé. À la campagne, l'incidence varie selon le degré de ruralité : elle est constamment plus élevée dans les régions rurales éloignées des centres urbains que dans les régions proches des centres et dans le Nord.

Pourcentage de personnes faisant partie de ménages ayant des revenus inférieurs au SFR.

Année	Régions principalement urbaines	Régions intermédiaires	Régions principalement rurales			
			Toutes les régions principalement rurales	Régions rurales proches d'un centre urbain	Régions rurales éloignées d'un centre urbain	Régions rurales du nord
1981	15,8	15,2	16,2	15,0	17,6	14,0
1986	17,4	15,3	17,3	15,8	19,2	15,1
1991	17,9	13,5	13,8	12,9	14,9	13,2
1996	23,0	16,6	16,3	15,4	17,5	15,3
2001	18,8	13,6	13,6	12,6	14,7	13,8

Nota : Le SFR (seuil de faible revenu) n'est pas calculé pour les personnes qui vivent dans des réserves indiennes ou dans les Territoires.

Source : Statistique Canada. Recensement de la population, 1981 à 2001.

On note des variantes entre les provinces pour ce qui est des différences entre les centres urbains et ruraux relativement à l'incidence de faible revenu. En 2001, la pauvreté en milieu rural était plus courante à Terre-Neuve-et-Labrador, en Nouvelle-Écosse, en Saskatchewan, et au Nouveau-Brunswick, et moins problématique dans les régions rurales de l'Ontario, de l'Alberta et de l'Île-du-Prince-Édouard. À l'intérieur des régions rurales de chaque province, il y a peu d'exemples de variation; cependant, le taux de pauvreté est plus élevé dans les régions éloignées des centres urbains du Nouveau-Brunswick, du Québec et du Manitoba qu'il ne l'est dans les régions rurales proches des villes. Les régions rurales du Nord de la Saskatchewan et du Manitoba affichent un taux de pauvreté plus élevé que dans d'autres zones rurales de ces provinces. La pauvreté en milieu urbain est plus courante que la pauvreté en milieu rural dans toutes les provinces.

Une étude approfondie a été effectuée dans les années 90 à l'aide de totalisations spéciales tirées des recensements de 1991 et de 1996 sur la pauvreté en milieu urbain. La recherche indique que les groupes principaux affichant le taux le plus élevé de pauvreté en milieu urbain en 1995 sont :

- Les familles monoparentales (59,2 %)
- Les Autochtones (55,6 %)
- Les personnes seules (45,2 %)
- Les minorités visibles (37,2 %)
- Les personnes handicapées (36,1 %)
- Les jeunes âgés de 15 à 24 ans (30,7 %)
- Les immigrants (30,0 %)
- Les enfants de moins de 15 ans (29,8 %)
- Les aînés de 65 ans et plus (25,0 %)

Notre examen de la documentation concernant la pauvreté en milieu rural suggère que les groupes suivants de sous-populations sont les plus vulnérables à la pauvreté en milieu rural : les enfants, les femmes (incluant les familles monoparentales), les immigrants, les aînés et les Autochtones. Cependant, nous n'avons pas accès à des taux spécifiques de pauvreté publiés pour chacune de ces populations. Bien que ces populations soient semblables à celles affectées par la pauvreté dans les régions urbaines, en raison de la nature spéciale des régions rurales, le nombre de personnes affectées dans chaque groupe varie selon toute probabilité selon son appartenance au milieu urbain ou milieu rural, et la nature ainsi que l'importance des impacts sur ces populations rurales peuvent aussi différer de leurs homologues urbains.

Les causes de la pauvreté en milieu rural

Au cours de la dernière décennie, c'est la situation économique et celle de l'emploi en milieu rural au Canada qui ont l'impact le plus négatif sur les résidents de cette région. Malgré des variantes provinciales, il est reconnu que les résidents ruraux ont des revenus relativement faibles et moins de possibilités d'emplois que leurs homologues urbains. Ces importantes causes de pauvreté encouragent et soutiennent l'exode rural. Bien qu'il existe relativement peu d'études qui évaluent statistiquement les raisons précises de la pauvreté en milieu rural, on peut affirmer de façon générale que plusieurs des mêmes facteurs contribuent, selon toute probabilité, autant à la pauvreté en milieu urbain qu'en milieu rural. Là où il existe des différences entre les causes en milieu urbain et en milieu rural, l'ampleur des problèmes peut être différente selon chaque facteur. Par exemple, bien que l'on sache que le fait d'être peu instruit et sans emploi conduit à la pauvreté, sans égard à l'endroit où l'individu habite, l'ampleur des problèmes varie selon la géographie. Comparativement aux résidents des villes, ceux des régions rurales ont habituellement des niveaux de scolarité plus bas, des niveaux d'alphabétisation faibles, des

revenus moins élevés, moins de possibilités d'emploi, moins de possibilités d'emploi mieux rémunérés, plus de travail saisonnier, plus de logements ayant besoin de réparations, une santé plus ou moins bonne et un accès relativement plus difficile aux services de santé.

Les résultats de la pauvreté en milieu rural

Quelques impacts de la pauvreté sont semblables dans les régions rurales et dans les régions urbaines du Canada. Parmi ces impacts : l'éducation (de faibles résultats à l'école et le manque de capacités de payer pour une éducation postsecondaire, particulièrement l'université), le risque d'être sans-abri, un recours accru aux banques d'alimentation et une espérance de vie plus courte.

Cependant, il y a quelques différences marquées dans les conséquences de la pauvreté selon qu'on vit en ville ou à la campagne. La pauvreté dans les régions rurales peut mener à un exode important lorsque beaucoup de résidents partent à la recherche d'un meilleur emploi. Les personnes et les familles quittent les communautés rurales afin d'éviter la pauvreté ou d'y échapper. Étant donné que les régions rurales sont déjà peu peuplées, ceci peut avoir un impact dévastateur sur les services sociaux et de santé essentiels, qui peuvent être forcés de fermer.

Plusieurs effets de la pauvreté, qui incluent des problèmes associés à l'obtention de logements de qualité, à l'éducation et au maintien d'une bonne santé, sont aussi des causes de pauvreté. Ces caractéristiques « interreliées » de la pauvreté conduisent à un cercle vicieux continu, dans lequel les effets négatifs puissants de la pauvreté influencent une génération après l'autre de groupes vulnérables de la population, incluant les Canadiens des régions rurales.

Lacunes au chapitre des connaissances

La plupart des données publiées concernant la pauvreté ont tendance à présenter une optique nationale, interprovinciale ou urbaine. Par exemple, plusieurs des ensembles de données nationales et des études utilisées par Statistique Canada donnent un compte rendu de la pauvreté et des problèmes connexes qui ne sont pas fondés sur une analyse de l'écart entre le milieu urbain et le milieu rural (à l'exception des rapports du SFR). La plupart des analyses qui pourraient être intéressantes à un niveau géographique plus précis (les divisions de recensement en milieu rural, les zones d'influence métropolitaine - ZIM en milieu rural, etc.), comme les données saisies par Statistique Canada, ne sont pas utilisables pour diverses raisons, notamment certaines données supprimées, les coûts de codage, la gestion des données, et ainsi de suite.

Les travaux de la plupart des groupes d'intervention et des groupes de réflexion nationaux (Organisation nationale anti-pauvreté - ONAP, Conseil canadien de développement social - CCDS, Conseil national du bien-être social - CNBS, les Réseaux canadiens de recherche en

politiques publiques - RCRPP et d'autres groupes) portent, à juste titre, sur les principaux enjeux de politique nationale, dans le but de modifier les choses dans l'intérêt de tous les citoyens en situation de pauvreté, peu importe où ils vivent. Cependant, lorsque ces groupes effectuent des recherches ou publient leurs analyses sur des problèmes particuliers, ils se concentrent surtout sur le portrait national (avec des analyses couvrant diverses strates démographiques ou effectuées parmi des populations spécifiques telles que les enfants ou les femmes sans égard à la géographie ou à l'endroit), sur des comparaisons entre les provinces, ou sur la diffusion de rapports concernant les problèmes en milieu urbain. Lorsque c'est possible, ces groupes pourraient être encouragés à inclure des comparaisons entre les milieux urbain et rural ou des variations dans certains de leurs rapports concernant les problèmes et les caractéristiques de la pauvreté, et à les accompagner de suggestions d'intervention en matière de politique ou de programme qui pourrait mieux convenir le milieu rural.

Diverses stratégies peuvent être nécessaires afin d'assurer que les données sont recueillies et que la recherche est effectuée sur toutes ces questions et d'autres. Quatre stratégies très importantes sont suggérées qui, ensemble, permettront de faire progresser grandement la recherche sur la pauvreté en région rurale :

- Établir un partenariat avec le Secrétariat rural, Statistique Canada, le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), et tout autre ministère ou organisme intéressé, afin d'établir et de financer un thème spécifique en recherche stratégique en vue d'obtenir une subvention, pour examiner la pauvreté en milieu rural. On veut ici profiter du processus de demande et d'évaluation ainsi que du financement englobant plusieurs ministères du CRSH (afin que le fardeau n'incombe pas à un seul ministère), et de diverses bases et sources de données nationales gérées par Statistique Canada (incluant les recensements, les enquêtes statistiques, les données des déclarants, etc.), afin d'encourager et de soutenir la recherche sur la pauvreté en milieu rural.
- De nouveaux numéros des Bulletins d'analyse des régions rurales et petites villes du Canada de Statistique Canada pourraient inclure des sous-analyses des gens en situation de faible revenu ou de pauvreté. Par exemple : dans une future mise à jour montrant les caractéristiques socio-économiques des immigrants au Canada rural, l'une des variables de l'analyse pourrait consister à comparer les immigrants à faible revenu et les autres, en complétant par des commentaires reliés à la distribution géographique dans l'ensemble des catégories de ZIM.
- La plupart des ministères fédéraux et provinciaux ainsi que les organismes ont divers fichiers de données administratives (par exemple : des fiches techniques des clients prestataires actifs d'assurance-emploi, des clients recevant de l'aide sociale, etc.). Ces fichiers de données sont riches en raison de l'éventail de renseignements qu'ils contiennent. Des partenariats entre les chercheurs et ces ministères et organismes pourraient être conclus pour entreprendre de la recherche créative et intéressante. On pourra assurer la confidentialité des données tout en laissant la latitude nécessaire pour

entreprendre des recherches stratégiques précieuses en veillant à enlever les identificateurs individuels et en regroupant les données en grappes pré-établies.

- Encourager le Conseil canadien de développement social (CCDS) (ou un autre institut de recherche ou groupe d'intervention) à répéter son étude « La pauvreté urbaine au Canada : un profil statistique » (Lee, 2000) en utilisant les données mises à jour des recensements de 2001 et de 2006 et en étendant le secteur géographique couvert par les analyses afin d'inclure le milieu rural (incluant les quatre désignations ZIM, celles du Nord et celles qui sont éloignées). Ceci peut nécessiter un financement spécifique de divers ministères et organismes.

Table des matières

1.0 Introduction	1
2.0 Démarche de la recherche	3
2.1 Définir les termes rural et pauvreté	3
2.2 Cadre d'analyse	4
2.3 Sources d'information	5
3.0 Aperçu de la pauvreté au Canada	6
3.1 Les mesures de la pauvreté	6
3.2 Les données sur la pauvreté	11
3.3 Les prestations d'aide sociale	17
3.4 La pauvreté chez les populations vulnérables en milieu rural au Canada	18
4.0 Les causes et les résultats de la pauvreté	32
4.1 Les causes de la pauvreté en région rural	32
4.2 Les résultats de la pauvreté dans les collectivités rurales	48
5.0 Lacune au chapitre des connaissances et des stratégies de collecte de données, d'analyse et de recherche	57
6.0 Conclusions	60
Le taux de pauvreté en milieu rural	61
Les populations spéciales et la pauvreté	62
Les raisons et les conséquences de la pauvreté	63
Références consultées	65
Autres ouvrages de référence	75
Annexe A : Mesures de remplacement pour évaluer la pauvreté	82
Annexe B : Données sur les sources de la pauvreté	85

Liste des Tableaux

Tableau 1 :	Les seuils de faibles revenus en 2005 pour les revenus des familles avant impôts, utilisant les résultats de 1992 comme base.	7
Tableau 2 :	Les mesures de faible revenu au Canada, avant impôts, 2004	9
Tableau 3 :	Seuil de revenu pour la famille de référence selon la Mesure du panier de consommation (MPC), par province et milieu urbain/milieu rural, 2002.	10
Tableau 4 :	Incidence (pourcentage) d'individus faisant partie de ménages ayant des revenus inférieurs au SFR. Régions urbaines et rurales du Canada, 1981 à 2001	11
Tableau 5 :	Incidence (pourcentage) de personnes faisant partie de ménages ayant des revenus inférieurs au SFR. Régions urbaines et rurales par province, 2001.	12
Tableau 6 :	Incidence (pourcentage) du faible revenu : Groupes divers, Canada, Mesure du panier de consommation (MPC), 2000, 2001, 2002, et des SFR-API 2002	13
Tableau 7 :	Incidence (pourcentage) du faible revenu : Groupes divers, Mesure du panier de consommation (MPC), 2002	14
Tableau 8 :	Incidence (pourcentage) du faible revenu : MPC : Familles en âge de travailler selon l'appartenance à un groupe à risque élevé du b	14
Tableau 9 :	Incidence (pourcentage) du faible revenu persistant de 2000 à 2002 : MPC : BRPÉ selon l'appartenance à un groupe à risque élevé en 2000 au Canada	15
Tableau 10 :	Suffisance des prestations d'aide sociale, 2003 : Revenu total d'aide sociale en tant que pourcentage du Seuil de la pauvreté (SFR)	18
Tableau 11 :	Taux de pauvreté chez les enfants dans les provinces, 2003	22
Tableau 12 :	Taux de pauvreté chez les enfants parmi des groupes sociaux sélectionnés, 2001	22
Tableau 13 :	Comparaison entre les étudiants des écoles rurales et ceux des villes en ce qui concerne les études postsecondaires, 2001	24
Tableau 14 :	Différences salariales entre les populations autochtones et non autochtones, 1995 et 2000	34
Tableau 15 :	Différences du revenu tiré d'un travail autonome chez les femmes en milieu rural versus en milieu urbain, 2000	36
Tableau 16 :	Incidence du besoin impérieux de logements parmi les ménages ruraux, par type et statut d'occupation, 1996, Canada	41
Tableau 17 :	Revenu moyen, frais de logement et ratios du coût du logement au revenu pour les ménages ruraux selon les besoins, 1996, Canada	41
Tableau 18 :	Incidence du besoin en logements parmi les ménages ruraux, répartition provinciale des ménages selon leurs besoins et tous les ménages ruraux, 1996	42
Tableau 19 :	Estimation du revenu tiré annuellement de l'aide sociale (prestation de bien-être social de base) par type de ménage en 2002	83

Tableau 20 : Sommaire des sources de données sur la pauvreté rurale 85

1.0 Introduction

La pauvreté est une caractéristique persistante de la société canadienne depuis plusieurs décennies. À l'échelle nationale, beaucoup de recherches sont axées sur l'identification des causes fondamentales de la pauvreté. Plusieurs groupes de pression et de réflexion nationaux (tels que l'Organisation nationale anti-pauvreté, le Conseil canadien de développement social, le Conseil national du bien-être social, etc.) ont exercé des pressions afin que diverses actions soient amorcées, visant principalement à corriger les revenus insuffisants qui paraissent être, à première vue, la principale source du problème. Cependant, nous avons établi, collectivement, que la pauvreté ne découlait pas seulement de revenus insuffisants. Une interaction complexe de conditions personnelles, sociales, et économiques a créé des problèmes de pauvreté pour un éventail de personnes et de ménages. Par conséquent, les groupes de pression ont aussi cerné un vaste éventail d'interventions potentielles qui feraient plus que fournir aux gens des revenus supplémentaires.

Étant donné la nature éminemment urbaine du Canada, il n'est pas surprenant que la plupart des grands titres de journaux et une grande partie de la recherche effectuée sur la pauvreté soient centrées sur des études provinciales, nationales ou urbaines de la taille et de la nature du problème. Le présent document de travail a pour objet d'examiner ce que nous connaissons de la pauvreté en général, des causes et des résultats de la pauvreté, et des aspects de la pauvreté propres au Canada rural. Les questions clés incluent :

- Y a-t-il relativement plus ou moins de personnes qui vivent dans la pauvreté dans les régions rurales que dans les régions urbaines du Canada?
- Y a-t-il des différences dans les groupes de population en situation de pauvreté selon qu'ils se trouvent en milieu urbain ou en milieu rural?
- Est-ce que les causes et/ou les résultats de la pauvreté sont différents dans les régions rurales par rapport aux régions urbaines?

Comme le Canada rural est très diversifié, un autre élément important à prendre en considération est la nature de la pauvreté à différents endroits du Canada rural. Le Canada rural inclut des endroits qui sont à la fois à proximité et éloignés des grands centres urbains ou qui sont situés dans des régions éloignées et dans le Nord du pays où il y a une forte concentration d'Autochtones. Les questions de la pauvreté en milieu rural (les données, les types, les causes, les résultats et les solutions) peuvent différer selon le lieu.

Le présent document de travail réunit un vaste éventail de données, d'information et de recherche traitant des questions de pauvreté au Canada rural depuis le début des années 90. L'aperçu expose la gamme de facteurs associés à la pauvreté au Canada rural et donne une idée générale de ce que l'on connaît de la pauvreté. On y présente les lacunes au chapitre des données et des connaissances sur la pauvreté en milieu rural ainsi que les grandes lignes du travail supplémentaire qui sera nécessaire pour les corriger.

2.0 Démarche de la recherche

Trois tâches principales ont été complétées pour préparer l'analyse des enjeux liés à la pauvreté en milieu rural :

- Définir «milieu rural» et «pauvreté»;
- Établir le cadre pour la collecte des documents, des données et des analyses;
- Effectuer une recherche de documentation et de données sur la pauvreté en milieu rural.

Ces tâches ont été menées simultanément et chacune est décrite brièvement dans les sections qui suivent.

2.1 Définir les termes rural et pauvreté

Aux fins du présent projet de recherche, le terme « rural » veut dire et inclut « Régions rurales et petites villes du Canada » selon la définition de Statistique Canada; tous les endroits situés à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR) (une RMR a un noyau urbain de 100 000 habitants et plus, et une AR a un noyau urbain de 10 000 à 99 999 habitants. Les RMR et les AR englobent toutes les municipalités environnantes dont 50 p. 100 ou plus de la population active fait la navette à un noyau urbain). Ainsi les RRPV incluent les cités, les petites villes et les villages ayant des populations de moins de 10 000 habitants et les régions rurales les entourant. Ces lieux regroupent environ 20 p. 100 de notre population nationale. De plus, nous avons établi que le terme rural inclut au moins cinq types distincts de lieux, selon le niveau d'interaction ou l'influence d'un grand centre urbain, tels que décrit ci-après :

« Régions rurales et petites villes du Canada » (RRPV) englobent les habitants des villes et municipalités situées à l'extérieur de l'aire de migration alternante des plus grands centres urbains (avec une population de 10 000 ou plus). Ces individus peuvent être désagrégés en zones en fonction du degré d'influence d'un grand centre urbain (appelé zone d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement ou ZIM)... ZIM subdivisent la population des RRPV en quatre sous-groupes en fonction de la taille des flux de migration vers celui-ci (de 10 000 ou plus) (du Plessis et al., 2001 : 6-7).

En plus des quatre ZIM, il y a aussi une désignation de région éloignée et du Nord pour les endroits qui se trouvent dans les trois Territoires du Nord.

Il est plus compliqué de définir la pauvreté. Aux fins de la présente étude, nous définissons le seuil de pauvreté, en fonction du seuil de faible revenu (SFR) élaboré par Statistique Canada. Les personnes ayant des revenus inférieurs au SFR sont considérées être dans une situation de pauvreté. Bien que ce ne soit pas la seule définition de la pauvreté, il s'agit de la plus courante, tel que noté par Howe et Covell (2003 : 1067) :

Les Canadiens, tout comme les habitants de plusieurs autres pays, ne peuvent pas s'entendre sur une définition unique de la pauvreté. Les définitions du besoin absolu s'opposent à celles fondées sur le besoin relatif. Cependant, la pauvreté est plus couramment déterminée à partir du seuil de faible revenu (SFR) de Statistique Canada. Une famille avec un revenu sous ce seuil dépense plus de 56 p. 100 de son revenu pour l'alimentation, l'habillement, et le logement.

Ces deux définitions sont utilisées dans toute notre recherche et dans notre évaluation de divers documents.

2.2 Cadre d'analyse

Devant le grand nombre d'approches possibles pour organiser et résumer les points de vue courants sur la pauvreté en milieu rural, nous avons adopté les éléments utilisés pour évaluer ou décrire « les déterminants sociaux de la santé » (Agence de santé publique du Canada - ASPC). Ceux-ci couvrent un large éventail de facteurs qui ont été identifiés au cours des années par une recherche détaillée, comme ayant des effets sur la santé d'un individu. De plusieurs façons, ces facteurs sont aussi afférents à la pauvreté. Certains de ces facteurs contribuent à la pauvreté en milieu rural, certains peuvent être interprétés comme des conséquences de la pauvreté, mais plusieurs ont une incidence sur les « causes » et les « effets » :

- le revenu;
- l'emploi et les conditions de travail;
- l'économie;
- les données démographiques de la population;
- le logement;
- la santé;
- l'éducation;
- le développement des enfants et des jeunes;
- le sexe;
- la culture.

Ces déterminants ont été utilisés comme des « lentilles » ou des « filtres » à la fois pour chercher des preuves ou des liens pour expliquer la pauvreté en milieu rural, et pour organiser des discussions et évaluer l'état actuel des connaissances concernant la pauvreté en milieu rural. Ces filtres ont servi à résumer des données, de la documentation et des sources de recherche existantes; à cerner les lacunes dans les connaissances; et à formuler les stratégies qui permettront de les corriger.

2.3 Sources d'information

L'équipe de recherche a voulu réunir un éventail complet de sources d'information à la fois quantitatives et qualitatives, et les ressources produites non seulement par les gouvernements et des établissements académiques, mais aussi par des groupes de pression communautaires et anti-pauvreté. Les domaines principaux de la recherche incluent :

- Publications savantes dans des articles de revues spécialisées, des rapports, et d'autres documents publiés et électroniques dans un vaste éventail de disciplines, incluant les sciences, les sciences sociales et humaines;
- Données, publications, rapports et projets de recherche des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux incluant, mais sans s'y limiter, les documents provenant de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, de Statistique Canada, du Recensement du Canada, des Affaires indiennes et du Nord Canada, et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada;
- Ressources d'un éventail d'instituts de recherche et d'organismes nationaux et régionaux incluant l'Institut Vanier de la famille, The Caledon Institute, le Réseau canadien de DÉC (RCDÉC), les Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques (RCRPP) et d'autres organisations semblables.

3.0 Aperçu de la pauvreté au Canada

Dans cette section nous décrivons en bref et discutons d'un certain nombre d'approches ou de mesures différentes qui ont été élaborées pour quantifier ou calculer la pauvreté/le faible revenu. Suit une brève illustration du nombre de personnes vivant dans la pauvreté selon les mesures statistiques du SFR.

3.1 Les mesures de la pauvreté

Le Conseil canadien de développement social (CCDS) a noté qu'il n'existe pas de seuil officiel de pauvreté au Canada. « Contrairement aux États-Unis et à d'autres pays, le Canada n'a pas de seuil officiel de pauvreté autorisé par le gouvernement, et Statistique Canada avise publiquement que son seuil de faible revenu (SFR) ne devrait pas être considéré comme tel » (2001 : 1). Cependant, en l'absence d'un seuil officiel de pauvreté, la plupart des groupes anti-pauvreté, des groupes d'intervention, des ministères et organismes utilisent abondamment les SFR depuis les années 1960. Statistique Canada publie, chaque année, des estimations des taux de faible revenu (selon les seuils du SFR), utilisant les données sur le revenu annuel provenant de plusieurs sources.

De plus, Statistique Canada publie des rapports sur ce qu'on appelle les Mesures de faible revenu (MFR) - une mesure de pauvreté relative qui définit le faible revenu comme étant la moitié du revenu médian de tous les ménages équivalents. Récemment, Ressources humaines et Développement social Canada (RHDSC), anciennement Développement des ressources humaines Canada (DRHC) a développé la mesure du panier de consommation (MPC) de la pauvreté; et le premier rapport utilisant cette approche était basé sur les revenus de l'an 2000 (DRHC, 2003). En 2006, un rapport de suivi des données sur la pauvreté utilisant la MPC était fondé sur les revenus de 2001 et 2002 (RHDSC, 2006). Notre but n'est pas de discuter des mérites relatifs de chacune de ces mesures, mais bien d'identifier le fait qu'elles existent, et qu'il n'existe pas de seuil officiel de pauvreté au Canada.

Les seuils de faible revenu (SFR)

Les seuils de faible revenu (SFR) sont définis comme suit :

Les mesures de faible revenu connues comme les seuils de faible revenu (SFR) ont été introduites au Canada en 1968 établis à partir des données du revenu du recensement de 1961 et des tendances des dépenses des familles de 1959. À ce moment-là, les tendances des dépenses indiquaient que les familles canadiennes dépensaient environ 50 p. 100 de leur revenu total pour l'alimentation, l'hébergement et les vêtements. On a estimé arbitrairement que les familles qui dépensaient 70 p. 100 ou plus de leur revenu (20 points de pourcentage de plus que la moyenne) pour satisfaire ces besoins fondamentaux, se retrouveraient éventuellement dans « le besoin ». Cette hypothèse étant posée, des points de

pourcentage selon le seuil de faible revenu ont été établis pour cinq familles de tailles différentes.

Après l'établissement de ces seuils initiaux, des seuils de faible revenu révisés ont été fixés à partir des données nationales sur les dépenses des familles en 1969, 1978, 1986 et 1992. Ces données ont indiqué que les familles canadiennes dépensaient, en moyenne, 43 p. 100 en 1969, 38,5 p. 100 en 1978, 36,2 p. 100 en 1986 et 34,7 p. 100 en 1992 de leur revenu total pour leurs besoins fondamentaux. Depuis 1992, les données provenant de l'enquête sur les dépenses des ménages révèlent que cette proportion est demeurée relativement stable. En ajoutant la différence originale du 20 points de pourcentage au niveau de base de dépenses pour les nécessités, des nouveaux seuils de faible revenu ont été établis à partir de la taille de la famille et du degré d'urbanisation. Depuis 1992, la mise à jour des seuils est faite annuellement en tenant compte des changements de l'Indice des prix à la consommation (IPC) (Statistique Canada, 2003 : 164-65).

Il existe 35 SFR différents basés sur les données combinées de la région de résidence et de la taille du ménage, qui sont résumés dans le Tableau 1. En général, le seuil est plus faible dans les petites régions urbaines et les régions rurales (non agricoles) du pays, c'est-à-dire que les individus et les ménages n'ont pas besoin de gagner autant que leurs homologues urbains pour atteindre et dépasser le SFR ou le seuil de pauvreté. Comme l'indique la définition ci-dessus, ces seuils plus faibles sont dus au fait que le coût des articles de dépenses de base (alimentation, vêtements, hébergement) sont plus basses dans les régions rurales que dans les régions urbaines.

Tableau 1 : Les seuils de faibles revenus en 2005 pour les revenus des familles avant impôts, utilisant les résultats de 1992 comme base.

Taille de l'unité familiale	Taille de la région de résidence				
	500 000 et plus	100 000 à 499 999	30 000 à 99 999	Petites régions urbaines (moins de 30 000)	Régions rurales (agricoles et non agricoles)
1 personne	20 778 \$	17 895 \$	17 784 \$	16 273 \$	14 303 \$
2 personnes	25 867 \$	22 276 \$	22 139 \$	20 257 \$	17 807 \$
3 personnes	31 801 \$	27 386 \$	27 217 \$	24 904 \$	21 891 \$
4 personnes	38 610 \$	33 251 \$	33 046 \$	30 238 \$	26 579 \$
5 personnes	43 791 \$	37 711 \$	37 480 \$	34 295 \$	30 145 \$
6 personnes	49 389 \$	42 533 \$	42 271 \$	38 679 \$	33 999 \$
7 personnes et plus	54 987 \$	47 354 \$	47 063 \$	43 063 \$	37 853 \$

Source: Statistique Canada, Division de la statistique du revenu. 2006d. Seuils de faibles revenu pour 2005 et les Mesures de faible revenu pour 2004. Série de documents de recherche - Revenu. N° au catalogue 750002MIE - Parution N° 0004. Ottawa.

D'une façon générale, le Conseil canadien de développement social (CCDS) et d'autres pensent que les SFR représentent une façon adéquate mais non parfaite de mesurer la pauvreté (CCDS, 2001). L'une de ses principales limites est que les entrées relatives aux dépenses utilisées pour calculer les seuils sont limitées à l'alimentation, aux vêtements et à l'hébergement, mais il peut y avoir d'autres articles de dépenses qu'il serait important d'inclure (que la MPC essaie d'évaluer).

Deuxièmement, les seuils sont basés sur la taille de la collectivité et ne tiennent pas compte du fait que des collectivités de taille semblable, dans différentes régions du pays, pourraient avoir des structures de coûts très différentes, particulièrement pour le logement (p. ex., les coûts du logement à Toronto et à Vancouver sont généralement plus élevés qu'à Montréal; les coûts du logement dans les collectivités du Nord et éloignées sont plus élevés que dans les régions rurales du Sud; et ainsi de suite). Encore une fois, l'élaboration de la MPC tente de tenir compte de ces différences.

Mesures de faible revenu (MFR)

Une autre mesure élaborée et utilisée par Statistique Canada entre autres pour des fins de d'analyses, est celle des Mesures de faible revenu (MFR). Celles-ci sont strictement une mesure relative du faible revenu, correspondant à 50 p.100 du revenu familial médian rajusté. Ces mesures sont différenciées selon le nombre d'adultes et d'enfants présents dans la famille afin de tenir compte des économies d'échelle attribuables à la taille ainsi qu'à la composition de la famille. (DRHC, 2003 : 4).

Pour faire des comparaisons internationales, la MFR est la méthode de mesure de faible revenu la plus utilisée. L'utilisation de la MFR a été suggérée dans un document de travail en 1989 (préparé par Wolfson, Evans, et l'OCDE, voir DRHC, 2003 : 11) qui discute de leurs préoccupations concernant l'efficacité des MRF. En termes simples, la MFR est un pourcentage fixe de (50 p. 100) du revenu familial médian rajusté, où « rajusté » indique que les besoins de la famille sont pris en considération. L'ajustement en fonction de la taille de la famille reflète le fait que les besoins d'une famille augmentent au fur et à mesure qu'augmente le nombre de ses membres. La plupart des gens reconnaissent qu'une famille de cinq personnes a des besoins plus importants qu'une famille de deux personnes. Dans cette optique, la MFR tient compte du fait qu'il en coûte davantage pour nourrir une famille de cinq adultes qu'une famille de deux adultes et trois enfants. (DRHC, 2003 : 11).

Les MFR sont calculées pour trois différents scénarios de revenu : le revenu marchand; le revenu avant déduction de l'impôt et le revenu après impôt. Elles n'ont pas besoin d'être mises à jour en utilisant un indice d'inflation, car elles sont calculées en utilisant une enquête annuelle du revenu familial. Pendant des années, avant 1996, Statistique Canada les a calculées en utilisant l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC). À partir de 1996, elles ont été calculées en utilisant l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR). À la différence des seuils de faible revenu qui proviennent de l'enquête sur les dépenses et qui sont ensuite comparés à une enquête sur le revenu, les MFR proviennent d'une seule enquête de revenu (DRHC, 2003 : 11). Les MFR sont aussi les mesures choisies par Statistique Canada pour préparer des rapports sur les revenus à partir de données annuelles du déclarant, faisant partie de sa ligne de produit d'exploitation de données administrative.

Le tableau 2 compare les Mesures de faible revenu (au Canada avant impôts pour 2004) pour différentes familles. La mesure de faible revenu pour célibataire sans enfant est de 16 253 \$. Cependant, la mesure pour un chef de famille monoparentale avec cinq enfants est de 42 258 \$.

Voir au tableau 2 pour les Mesures de faible revenu pour diverses familles selon le nombre d'adultes et d'enfants.

Tableau 2 : Les mesures de faible revenu au Canada, avant impôts, 2004

Nombre d'adultes	Nombre d'enfants					
	0	1	2	3	4	5
1	16 253 \$	22 754 \$	27 630 \$	32 506 \$	37 382 \$	42 258 \$
2	22 754 \$	27 630 \$	32 506 \$	37 382 \$	42 258 \$	47 134 \$
3	29 255 \$	34 131 \$	39 007 \$	43 883 \$	48 759 \$	53 635 \$
4	35 757 \$	40 633 \$	45 508 \$	50 384 \$	55 260 \$	60 136 \$

Source: Division de la statistique du revenu. 2004. Les seuils de faible revenu pour 2005 et Mesures de faible revenu pour 2004. Ottawa: Statistique Canada. (P.29)

En règle générale le MFR sont considérées comme un complément utile aux SFR et non un remplacement de ceux-ci. Le CCDS (2001) suggère que les MFR sont limitées par le fait qu'il peut exister plusieurs différences notables à travers le pays (les MFR sont appliquées uniformément sur le plan national sans tenir compte des différences régionales ou entre la ville et la campagne). En outre, les MFR ne tiennent pas compte du fait que les récessions mènent à une réduction globale des revenus donc par le fait même, des revenus médians.

Mesures du panier de consommation (MPC)

Dernièrement, une nouvelle approche a été élaborée par RHDSC (anciennement DRHC). La Mesure du panier de consommation (MPC) a été établie afin d'améliorer les mesures de faible revenu existantes. Les MPC visent à donner une vue d'ensemble des tendances des familles avec enfants. Elle a été élaborée pour la première fois en 1997 par le DRHC avec l'aide des représentants du groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur la recherche et l'information en développement social. Elles ont pour but de compléter les mesures existantes du seuil de faible revenu (SFR) et les Mesures de faible revenu après impôt (MFR-API). Les MPC sont basées sur un « panier de consommation » renfermant des articles représentatifs des dépenses du ménage : l'alimentation, les vêtements, les chaussures, le logement, le transport, les besoins personnels, les articles ménagers, les meubles, les services téléphoniques, un peu de lecture, les loisirs et le divertissement. Ces mesures sont calculées pour 19 collectivités spécifiques (les plus grands centres urbains) et pour 29 tailles de collectivités, y compris une catégorie générale nommée « rurale ». Diverses sources de données servent à établir les coûts du « panier » (DRHC, 2003; RHDSC, 2006).

Au tableau 3, on a comparé les points de coupure selon la Mesure du panier de consommation dans les régions rurales et urbaines de chaque province en 2002. Dans les provinces de l'Atlantique et au Québec, les seuils pour les régions rurales et pour les plus petits centres urbains sont généralement plus élevés ou les mêmes que dans les plus grands centres urbains de ces provinces. Dans les autres provinces, les seuils sont généralement plus élevés dans les plus grands centres urbains. Dans les régions rurales, les seuils varient d'un minimum d'un peu moins de 24 000 \$ dans les régions rurales du Manitoba et de la Saskatchewan à un maximum de près de 28 000 \$ dans les régions rurales de la Colombie-Britannique.

Tableau 3 : Seuil de revenu pour la famille de référence selon la Mesure du panier de consommation (MPC), par province et milieu urbain/milieu rural, 2002.

	Plus grande RMR	Région urbaine 100 000 à 499 999	Région urbaine 30 000 à 99 999	Région urbaine <30,000	Région rurale
Terre-Neuve-et-Labrador	24 452 \$	s/o	s/o	26 346 \$	25 824 \$
Île-du-Prince-Édouard	26 237 \$	s/o	s/o	25 217 \$	24 545 \$
Nouvelle-Écosse	25 477 \$	s/o	23 979 \$	26 254 \$	25 786 \$
Nouveau-Brunswick	24 711 \$	s/o	s/o	25 542 \$	25 032 \$
Québec	23 381 \$	22 667 \$	22 017 \$	24 280 \$	24 076 \$
Ontario	28 737 \$	25 116 \$	23 524 \$	25 542 \$	25 446 \$
Manitoba	23 722 \$	s/o	s/o	25 171 \$	23 929 \$
Saskatchewan	24 358 \$	s/o	22 293 \$	24 904 \$	23 926 \$
Alberta	26 399 \$	s/o	25 274 \$	26 870 \$	25 700 \$
Colombie-Britannique	28 567 \$	27 104 \$	25 615 \$	27 965 \$	27 893 \$

Nota: La famille de référence est un couple avec deux enfants.

Source: Ressources humaines et Développement social Canada (RHDSC). 2006. Faible revenu au Canada : 2000-2002, Utilisant les mesures de la pauvreté fondées sur un panier de consommation. Ottawa.

Comme le fait remarquer le CCDS (2001), les principaux défis et difficultés des MPC, est qu'elles peuvent comporter une grande part de subjectivité quant à ce qu'on doit inclure et exclure dans le « panier » de dépenses; en effet, le prix des biens et des services peut varier considérablement d'une année à l'autre, ce qui oblige à réajuster régulièrement l'ensemble de la MPC pour qu'elle tienne compte des changements dans les conditions économiques.

Autres mesures de la pauvreté

Il peut exister d'autres mesures que les chercheurs, les décideurs, les groupes de revendication et d'autres peuvent choisir d'utiliser pour appuyer les trois principales mesures de la pauvreté déjà mentionnées. Ces « mesures de substitution » comprennent le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale, le nombre de personnes qui vivent dans des logements sociaux ou qui sont inscrites sur une liste d'attente pour de tels logements et pour en obtenir un et celles qui fréquentent les banques alimentaires.

Ces situations sont décrites à l'annexe A. Dans certains cas, de telles mesures ou estimations peuvent être particulièrement utiles dans les collectivités et les régions rurales où il pourrait être difficile d'obtenir des décomptes géographiques précis et à jour du nombre et des types de personnes en situation de pauvreté qui utilisent les SFR les MFR ou les MPC. Toutefois, ces « mesures de substitution » comportent des limites importantes. Pour ce qui est des listes d'attente et des banques d'alimentation, les personnes doivent s'identifier. Or, tous ceux qui ont besoin d'un logement social ou d'une aide alimentaire ne veulent pas s'inscrire sur une liste d'attente ou se présenter à une banque d'alimentation. En outre, les listes d'attente des logements sont généralement établies pour un région ou une sous-région administrative, mais pas nécessairement pour une collectivité précise, de sorte que chaque collectivité pourrait avoir de la difficulté à obtenir un portrait complet des besoins de logement dans son territoire.

De même, les listes des bénéficiaires de l'aide sociale sont des données administratives qu'on pourrait utiliser pour comparer le nombre de cas (et aussi les types de bénéficiaires) d'une collectivité ou d'une région. Ces dossiers administratifs devraient fournir un portrait plus exact, quoique incomplet, de la pauvreté dans une collectivité puisque la plupart des gens dans le besoin - mais pas tous - pourraient avoir recours à l'aide sociale pour faire face à une situation de pauvreté et la gérer.

Dans tous les cas mentionnés, les données ne sont pas accessibles au public; il faudrait faire une demande pour y avoir accès et probablement négocier les conditions de leur utilisation.

3.2 Les données sur la pauvreté

Si on compare les régions urbaines et les régions rurales du Canada, l'incidence de faible revenu est bien différente. Comme le démontre le tableau 4, l'incidence de faible revenu était très semblable dans les deux régions de 1981 à 1986. Cependant, pour les années de recensement 1991, 1996 et 2001, l'incidence de faible revenu a augmenté dans les régions urbaines tandis qu'elle a diminué dans les régions rurales. La croissance des revenus faibles s'explique principalement par l'augmentation rapide des coûts de logement dans la plupart des centres urbains. En région rurale, la croissance relativement faible des coûts d'habitation, de même que la croissance modeste du revenu, aident à expliquer la chute d'incidence de faible revenu. En région rurale l'incidence varie selon le degré de ruralité : elle a été constamment plus élevée dans les régions rurales non adjacentes à une région métropolitaine que dans les régions adjacentes à une région métropolitaine et dans celles du Nord.

Tableau 4 : Incidence (pourcentage) d'individus faisant partie de ménages ayant des revenus inférieurs au SFR. Régions urbaines et rurales du Canada, 1981 à 2001

Année	Régions principalement urbaines	Régions intermédiaires	Régions principalement rurales			
			Toutes régions principalement rurales	Régions rurales adjacentes à une région métropolitaine	Régions rurales non adjacentes à une région métropolitaine	Régions rurales du Nord
1981	15,8	15,2	16,2	15,0	17,6	14,0
1986	17,4	15,3	17,3	15,8	19,2	15,1
1991	17,9	13,5	13,8	12,9	14,9	13,2
1996	23,0	16,6	16,3	15,4	17,5	15,3
2001	18,8	13,6	13,6	12,6	14,7	13,8

Nota : Le SFR (seuil de faible revenu) n'est pas calculé pour les personnes vivant dans des réserves indiennes ou dans les Territoires.

Source : Statistique Canada. Recensement de la population, 1981 à 2001.

Il y a certaines variations d'une province à l'autre en ce qui a trait aux différences urbaines-rurales reliées à l'incidence de faible revenu. Comme l'indique le Tableau 5, en 2001, la pauvreté en milieu rural était plus courante à Terre-Neuve-et-Labrador, en Nouvelle-Écosse, en Saskatchewan, et au Nouveau-Brunswick, et constituait moins un problème dans les régions rurales de l'Ontario, de l'Alberta, et l'île du Prince-Édouard. À l'intérieur des régions rurales de

chaque province, les variations sont peu nombreuses; cependant, dans les régions non adjacentes aux régions métropolitaines du Nouveau-Brunswick, du Québec et du Manitoba, le taux de pauvreté est plus élevé que dans les régions rurales adjacentes de ces provinces. Dans les régions rurales du nord de la Saskatchewan et du Manitoba, les taux de pauvreté sont plus élevés que dans d'autres parties rurales de ces provinces. La pauvreté en milieu urbain est plus courante que la pauvreté en milieu rural dans toutes les provinces.

Tableau 5 : Incidence (pourcentage) de personnes faisant partie de ménages ayant des revenus inférieurs au SFR. Régions urbaines et rurales par province, 2001.

Province	Régions principalement urbaines	Régions intermédiaires	Régions principalement rurales			
			Toutes les régions principalement rurales	Régions rurales adjacentes aux régions métropolitaines	Régions rurales non adjacentes aux régions métropolitaines	Régions rurales du Nord
T.-N.-L.	s/o	18,3	19,3	s/o	20,0	16,3
Î.-P.-É.	s/o	s/o	12,6	13,2	12,0	s/o
N.-É.	s/o	15,5	15,7	18,3	16,3	s/o
N.-B.	23,3	14,3	15	12,4	17,9	s/o
QC	20,5	16,1	14,3	13,1	15,5	13,5
ONT.	17,2	11,5	10,9	10,7	11,2	12,7
MAN..	20,2	s/o	13,6	10,2	16,6	17,6
SASK	s/o	16,5	15,2	15,8	13,6	30,1
ALB.	14,8	s/o	11,5	12,1	11,1	7,0
C.-B.	19,9	s/o	14,5	14,9	14,4	12,8

Nota : Le SFR (seuil de faible revenu) n'est pas calculé pour les personnes vivant dans des réserves indiennes ou dans les Territoires.

Nota : s/o = sans objet

Source : Statistique Canada. Recensement de la population, 2001.

Le tableau 6 présente une comparaison sommaire des niveaux de pauvreté à l'échelle nationale pour diverses sous-populations, en utilisant à la fois la MPC et le SFR (après impôt, IAT) pour 2002. Cette comparaison nationale fait ressortir les principaux points suivants :

- Si on utilise la MPC plutôt que le SFR, on dénote plus de gens en situation de pauvreté pour tous les groupes démographiques à l'exception des personnes seules, pour qui c'est l'inverse.
- Les taux de pauvreté sont plus élevés chez les femmes que chez les hommes, quelle que soit la mesure utilisée, dans tous les groupes d'âge pour chaque sexe.
- Les femmes monoparentales, les femmes seules non âgées et les hommes seuls non âgés ont le taux de pauvreté le plus élevé, quelle que soit la mesure employée.

Ce qui manque à cette analyse, c'est une comparaison entre les régions urbaines et les régions rurales. Ces données n'ont pas été publiées.

Tableau 6 : Incidence (pourcentage) du faible revenu : Groupes divers, Canada, Mesure du panier de consommation (MPC), 2000, 2001, 2002, et des SFR-API 2002

	MPC-2000	MPC-2001	MPC-2002	SFR-(après impôts) 2002
Toutes les personnes	14,8	13,6	13,7	11,6
Moins de 18 ans	18,4	16,8	16,9	12,2
De 18 à 64 ans	15,2	14	14,1	12,1
65 ans et plus	5,8	5,5	5,6	7,6
Hommes	14	13	13,2	10,7
Moins de 18 ans	18,2	16,9	17,7	12,7
De 18 à 64 ans	13,9	12,9	13	11
65 ans et plus	5	5,1	5,3	4,9
Femmes	15,6	14,2	14,1	12,4
Moins de 18 ans	18,7	16,6	15,9	11,8
De 18 à 64 ans	16,5	15,1	15,2	13,1
65 ans et plus	6,5	5,8	5,9	9,7
Toutes les familles	17,7	16,7	16,3	15,5
Familles âgées	4,7	3,9	4,5	2,9
Couples âgés mariés	2,5	2,8	3,1	1,9
Autres familles âgées	12,9	8,2	10	6,9
Familles non âgées	13,2	11,9	12,3	9,5
Couples mariés	9,7	8,7	9	7,1
Familles de deux parents avec enfants	11,9	10,6	9,8	6,5
Couples mariés avec d'autres parents	5,8	6,3	7,1	5
Familles monoparentales	38,4	37,3	41,1	34,2
Familles monoparentales - hommes	18,6	17,8	21,8	12,2
Familles monoparentales - femmes	42,5	41,4	45,6	39,4
Autres familles non âgées	13,2	9,8	12	10,8
Personnes seules	29,5	28,7	26,5	29,5
Hommes	28,6	28,4	26,2	27,1
Femmes	30,4	29,1	26,7	32
Toutes personnes âgées	12	11,6	10	19,4
Hommes âgés	14,2	13,9	11,8	15,9
Femmes âgées	11,2	10,7	9,4	20,7
Toutes personnes non âgées	35,8	34,8	32,5	33,2
Hommes non âgés	31	30,8	28,7	29
Femmes non âgées	42,3	42,3	37,6	39

Source: Ressources humaines et Développement social Canada (RHDSC). 2006. Faible revenu au Canada : 2000-2002, selon la mesure du panier de consommation. Ottawa.

Si l'on compare les taux de pauvreté entre les provinces en utilisant les MPC de 2002 pour certains sous-groupes clés de la population, on constate certaines variations intéressantes (Tableau 7). Chez les familles comptant deux parents et des enfants, on observe les taux de pauvreté les plus élevés à Terre-Neuve-et Labrador et en Colombie-Britannique, et les plus bas au Québec et en Saskatchewan. Pour les familles monoparentales, les taux sont les plus élevés en Nouvelle-Écosse, en Colombie-Britannique et au Nouveau-Brunswick et les plus bas à l'Île du Prince-Édouard et en Alberta. Pour les personnes âgées vivant seules, les problèmes sont plus

grands au Québec et au Manitoba. Quant aux personnes non âgées vivant seules, les taux de pauvreté les plus élevés se retrouvent à Terre-Neuve-et-Labrador ainsi qu'au Nouveau-Brunswick et les plus bas au Manitoba et au Québec. Encore une fois, en raison du manque d'analyse précise publiée à partir des données, il est difficile de donner un aperçu des comparaisons que l'on pourrait faire entre les régions urbaines et rurales de chaque province ou entre les provinces.

Tableau 7 : Incidence (pourcentage) du faible revenu : Groupes divers, Mesure du panier de consommation (MPC), 2002

	Familles comptant deux parents et des enfants	Familles mono-parentales	Personnes âgées seules	Personnes non âgées seules
Terre-Neuve-et-Labrador	21	49.6	24,4	55,4
Île-du-Prince-Édouard	9,9	28.3	23,2	37
Nouvelle-Écosse	12,7	58.0	14,9	37,5
Nouveau-Brunswick	10,5	53.1	22	42,2
Québec	6,0	32.7	4	29,2
Ontario	8,7	41.6	9,5	31,5
Manitoba	12,3	38.0	4,2	28,9
Saskatchewan	7,2	47.9	4,9	32,4
Alberta	8,1	29.7	6,6	33
Colombie-Britannique	19,8	55.7	21,5	37,4

Source: Ressources humaines et Développement social Canada (RHDSC). 2006. Faible revenu au Canada : 2000-2002 Utilisant les Mesures de la pauvreté fondées sur un panier de consommation. Ottawa.

Un examen plus poussé des groupes spécifiques connus comme étant « à haut risque » en termes de pauvreté dans l'ensemble du Canada démontre que les taux de pauvreté sont les plus élevés chez les familles monoparentales, chez les personnes atteintes d'incapacité et les personnes seules d'un certain âge mais non âgées; dans chaque cas, les taux de pauvreté dépassent les 35 p. 100. On constate aussi des taux élevés chez les immigrants récents et chez les Autochtones vivant hors des réserves. (Tableau 8).

Tableau 8 : Incidence (pourcentage) du faible revenu : MPC : Familles en âge de travailler selon l'appartenance à un groupe à risque élevé du bénéficiaire du revenu le plus élevé (BRPÉ)

BRPÉ selon l'appartenance à un groupe à risque élevé	2000	2001	2002
Tous les BRPÉ de 18 à 64 ans	19	18	18
Chef de famille monoparentale	38	37	41
Personne seule de 45 à 64 ans	42	39	35
Personne ayant une incapacité limitant le travail	42	41	36
Immigrant récent	31	30	30
Autochtone hors réserve	31	30	281

Source: Ressources humaines et Développement social Canada (RHDSC). 2006. Faible revenu au Canada : 2000-2002 Utilisant les Mesures de la pauvreté fondées sur un panier de consommation. Ottawa.

Il est aussi connu que la situation financière des personnes et des ménages change avec le temps; cela est également vrai pour les gens en situation de pauvreté. Le Tableau 9 donne un aperçu de la persistance de la pauvreté au cours de la période de 2000 à 2002 pour les groupes à haut risque. Près de la moitié des familles monoparentales, des personnes seules plus vieilles mais non âgées et de celles qui souffrent d'incapacité ont connu la pauvreté pendant l'une de ces trois années, et plus du quart de ces gens ont connu une pauvreté persistante et ont été pauvres pendant toute la durée de ces trois ans. Ces taux sont légèrement plus bas pour les immigrants récents et pour les Autochtones vivant hors réserves. Aucune donnée particulière concernant les régions rurales n'a été publiée pour cette analyse. Ces données suggèrent que, pour certaines personnes et certains ménages, la pauvreté est un problème persistant et qu'on devrait leur fournir des formes de soutien et des interventions nouvelles et différentes pour les aider à résoudre leurs problèmes.

Tableau 9 : Incidence (pourcentage) du faible revenu persistant de 2000 à 2002 : MPC : BRPÉ selon l'appartenance à un groupe à risque élevé en 2000 au Canada

BRPÉ selon l'appartenance à un groupe à risque élevé en 2000	Faible revenu au moins 1 an	Faible revenu persistant
Tous les BRPÉ de 18 à 62 ans	21,9	12
Chefs de famille monoparentale	48,5	28,9
Personnes seules de 45 à 64 ans	41,2	29,8
Personnes ayant une incapacité limitant le travail	46,2	30,2
Immigrants récents	32,6	20,1
Autochtones hors réserve	32,4	16,7

Source: Ressources humaines et Développement social Canada (RHDSC). 2006. Faible revenu au Canada : 2000-2002 Utilisant les Mesures de la pauvreté fondées sur un panier de consommation. Ottawa.

Les tableaux qui suivent montrent qu'il est particulièrement difficile d'évaluer les caractéristiques et les détails de la pauvreté en milieu rural. La plupart des données publiées sont axées sur des données démographiques nationales, provinciales ou urbaines. Toutefois, il est possible de réorganiser les divers ensembles de données pour produire une analyse propre au milieu rural.

De plus, les chercheurs peuvent quantifier le nombre et l'incidence des personnes et des ménages qui se situent sous le SFR en utilisant les données du recensement quinquennal, qu'on trouvera sur le site Web de Statistique Canada traitant des profils des collectivités. Quels que soient le nombre et le pourcentage indiqués, il est possible d'interpréter les données par rapport à la situation, au lieu, à la base économique et à d'autres caractéristiques de la collectivité.

Les MPC sont fondées sur les données du revenu jusqu'à 2002 inclusivement. Il devrait être possible de coder à nouveau et de réagencer les données pour y inclure une analyse de plusieurs régions géographiques rurales par rapport à divers sous-groupes démographiques (ceux-ci ont été mentionnés dans les tableaux précédents).

L'annexe B présente un résumé des sources de données auxquelles ont accès ceux qui veulent mesurer le nombre et le type de personnes et de ménages qui se trouvent dans une situation de pauvreté et de faible revenu. Observation générale sur la disponibilité des données concernant la pauvreté en milieu rural : il existe peu de rapports qui présentent une analyse utilisant l'aspect rural comme filtre ou lentille. La plupart des rapports nationaux basés sur de vastes ensembles de données nationales ou sur celles du recensement ont tendance à présenter une analyse selon une optique nationale, provinciale ou seulement urbaine. D'autres études spéciales menées par des groupes tels que le CCDS (par exemple Lee, en 2000) portent sur le milieu urbain. Le CCDS a entrepris un vaste projet (La pauvreté au Canada : Profil statistique) qui étudiera la pauvreté en milieu urbain en se servant de tableaux spéciaux des recensements de 1991 et de 1996.

Toutefois, il existe très peu d'études portant sur la pauvreté en milieu rural. Si on utilisait le travail du CCDS pour réaliser une analyse de la pauvreté en milieu rural, on n'aurait qu'à réorganiser des données existantes pour réaliser une analyse spécifique du milieu rural.

Les bulletins occasionnels d'analyse des régions rurales et des petites villes du Canada publiés par Statistique Canada qui examinent des problèmes précis fait l'exception au manque d'études rurales sur la question. Bien que bon nombre de ces bulletins portent sur des éléments importants des conditions sociales et économiques en milieu rural, ils sont surtout centrés sur les problèmes qui contribuent à la pauvreté (p. ex. le marché de travail, les modèles de revenu, les professions et les capacités, l'état de santé, etc.) ou exposent les effets de la pauvreté (par exemple les problèmes de santé, l'adoption de la technologie, les aspects démographiques ou les conditions de logement). On trouve dans la section suivante des exemples de ces points. La seule exception pourrait être l'étude réalisée par Rupnik et al (2001), intitulée *Évaluation du bien-être économique des Canadiens ruraux au moyen d'indicateurs de revenu*. Son évaluation plus détaillée du nombre de personnes en situation de pauvreté (sous les SFR et les MFR) dans les années 1990 laisse supposer les différences de revenu entre les zones rurales et urbaines s'atténuent avec le temps, mais que les revenus en région rurale demeurent inférieurs à ceux des régions urbaines. Ils ont aussi noté que :

Les régions rurales comptent une plus faible proportion de familles à faible revenu, si on utilise l'indicateur de seuil de faible revenu (SFR) de Statistique Canada, qui comprend un ajustement pour le coût de la vie parmi les classes d'urbanisation. Les régions rurales comptent une plus forte proportion de familles à faible revenu, si on utilise la "mesure de faible revenu" (MFR) qui équivaut à la moitié du revenu national médian, ajusté à la taille de la famille (Rupnik et al., 2001: 1).

Cette observation se fonde principalement sur le fait que, d'après la méthodologie MFR, toutes les familles sont comparées selon le niveau médian du revenu national. Comme les gens des régions ont un revenu plus faible, les régions rurales comptent la proportion la plus élevée de familles qui se situent en deça de cette mesure. La MFR ne comprend pas d'ajustement au coût de la vie. Cependant, les salaires en région rurale sont souvent plus bas parce que le coût de la vie y est inférieur. Il en résulte que les revenus seraient plus faibles, mais que la

MFR indiquerait une incidence plus élevée de faibles revenus dans ces régions. Toutefois, un niveau de revenu plus faible dans les régions où le coût de la vie est plus bas peut avoir la même valeur réelle qu'un revenu plus élevé dans une région où le coût de la vie est plus élevé. Il en résulte que, même si la valeur réelle du revenu était la même dans ces deux endroits, la MFR serait plus élevée dans la région à faible revenu (Rupnik et al., 2001: 8).

Il est également utile de remarquer que, pour les données du recensement (recueillies et publiées à tous les cinq ans), n'importe qui peut obtenir le nombre et le pourcentage (incidence de faible revenu) au sujet des personnes, des familles et du nombre total de personnes sous le SFR pour n'importe quel région géographique utilisé par Statistique Canada pour rapporter les données du recensement. Cela signifie que toute personne qui s'occupe de questions de pauvreté pour une collectivité rurale ou une petite ville précise ou pour un secteur de recensement ou un comté principalement rural peut obtenir ces données gratuitement sur son site Web. Il est également possible de se procurer annuellement auprès de Statistique Canada des tableaux normalisés provenant des dossiers annuels d'impôt. Ces relevés de données renferment une grande variété de tableaux relatifs au revenu pour n'importe quelle étendue géographique. Les tableaux contiennent également des mesures de faible revenu.

3.3 Les prestations d'aide sociale

Un des problèmes auxquels font face les bénéficiaires de l'aide sociale (ou du bien-être)¹ est que le montant versé aux personnes et aux familles est très inférieur au seuil de pauvreté mesuré selon le SFR. Le tableau 10 résume cet écart. Par exemple, pour une personne seule apte au travail, la prestation annuelle est de 10 000 \$ à 15 000 \$ inférieure au seuil de la pauvreté. L'écart est variable selon la province, le plus important se trouvant en Alberta, au Manitoba, au Nouveau-Brunswick et en Colombie-Britannique. Le problème, en termes de pourcentage relatif par rapport au seuil de pauvreté, est plus criant au Nouveau-Brunswick, en Alberta et au Manitoba.

La situation est semblable dans le cas de couples avec deux enfants. Cependant, les prestations versées sont légèrement supérieures sur une base relative. Les prestations fournissent un revenu qui se rapproche du seuil de pauvreté, mais qui lui est toujours très inférieur. L'écart de revenu est le plus marqué en Colombie-Britannique, au Québec et en Ontario. La moitié des 10 provinces versent des prestations qui correspondent à 50 p. 100 du seuil de pauvreté ou qui s'en rapprochent. Il importe de noter que pour les deux situations présentées dans le tableau, il n'y a pas de différences entre les régions rurales et urbaines. Les prestations s'appliquent uniformément dans les différentes provinces, sans égard à la géographie.

¹Chaque province et territoire est responsable de l'assistance sociale. Chacun d'eux établit ses propres politiques, ses règlements, ses critères d'admissibilité, ses avantages et ses programmes de versements pour une variété de personnes et de ménages en fonction de leurs besoins.

Tableau 10 : Suffisance des prestations d'aide sociale, 2003 : Revenu total d'aide sociale en tant que pourcentage du Seuil de la pauvreté (SFR)

Province	Personne seule employable		Couple avec deux enfants	
	Écart de pauvreté	% du seuil de pauvreté	Écart de pauvreté	% du seuil de pauvreté
T.-N.-L.	9 585 \$	44 %	13 791 \$	57 %
Î.-P.-É.	10 708 \$	36 %	11 740 \$	63 %
N.-É.	11 785 \$	31 %	13 819 \$	57 %
N.-B.	13 597 \$	20 %	15 101 \$	53 %
QC	13 037 \$	34 %	19 190 \$	48 %
ON	12 957 \$	35 %	18 782 \$	50 %
MB	14 229 \$	28 %	18 346 \$	51 %
SK	10 825 \$	36 %	13 460 \$	58 %
AB	14 757 \$	25 %	18 615 \$	50 %
BC	13 351 \$	33 %	19,167 \$	49 %

Source: Conseil national du bien-être social . 2004. Revenu d'aide sociale 2003. Ottawa. 27-28.

De façon générale, les seuils de revenu pour mesurer la pauvreté, selon le SFR, sont plus bas en région rurale qu'en région urbaine, alors que la mesure selon le MPC² indique l'inverse. Si l'on acceptait que les SFR soient « la » mesure du revenu nécessaire pour satisfaire aux besoins fondamentaux, on pourrait affirmer que les prestations d'aide sociale pourraient et devraient être ajustées pour tenir compte de ces différences géographiques afin que les personnes qui vivent dans les régions urbaines reçoivent une allocation ou une prestation légèrement plus élevée pour tenir compte de leurs coûts plus élevés. Si on accepte les MPC comme « la » mesure du revenu nécessaire pour satisfaire aux besoins fondamentaux, l'inverse s'appliquerait. Cela signifie aussi que, quel que soit le seuil de faible revenu ou la limite de pauvreté que l'on choisisse, pour aider les gens à se rapprocher du seuil de pauvreté, les provinces et les territoires doivent accorder des prestations totales plus élevées.

3.4 La pauvreté chez les populations vulnérables en milieu rural au Canada

Le CCDS a mené un vaste projet (Pauvreté en milieu urbain Canada: Profil statistique) qui étudie la pauvreté en milieu urbain à l'aide de tableaux spéciaux tirés des recensements de 1991 et de 1996. La recherche a mis au jour beaucoup d'information au sujet de la pauvreté dans les grands centres urbains, et il est fort probable que les conclusions seraient semblables en milieu rural. Lee (en 2000) a constaté que les principaux groupes affichant le taux le plus élevé de pauvreté en milieu urbain en 1995 incluaient (adaptation du Tableau 2.11):

- Les familles monoparentales (59,2 p. 100)
- Les personnes appartenant à un groupe autochtone (55,6 p. 100)
- Les personnes seules (45,2 p. 100)

² Diverses mesures statistiques servent à calculer les articles de dépenses et le revenu disponible pour chacune de ces deux mesures, ce qui explique en partie la différence dans les seuils de revenu. Il ne s'agit pas de savoir quelle approche est la plus correcte; elles sont seulement différentes parce qu'elles utilisent des approches différentes.

- Les minorités visibles (37,2 p. 100)
- Les personnes handicapées (36,1 p. 100)
- Les jeunes âgés de 15 à 24 ans (30,7 p. 100)
- Les immigrants (30,0 p. 100)
- Les enfants de moins de 15 ans (29,8 p. 100)
- Les aînés, âgés de 65 ans et plus (25,0 p. 100)

L'examen de la documentation concernant la pauvreté en milieu rural nous a permis de constater que les groupes suivants de sous-populations sont les plus vulnérables à la pauvreté en milieu rural : les enfants, les femmes (incluant les familles monoparentales), les immigrants, les aînés et les Autochtones. Cependant, nous n'avons pas accès à des taux spécifiques de pauvreté publiés pour chacune de ces populations. Bien que ces populations soient semblables à celles qui sont affectées par la pauvreté dans les régions urbaines, en raison de la nature spéciale des régions rurales, le nombre de personnes affectées dans chaque groupe varie entre le milieu urbain et le milieu rural, et la nature ainsi que l'importance des impacts sur ces populations rurales peuvent aussi varier par rapport à leurs homologues urbains.

Population spécifique: les personnes âgées en milieu rural

Dans la population âgée, le taux de pauvreté est de 4,5 p. 100 chez les couples et de 10 p. 100 chez les personnes vivant seules (selon la MPC). Lorsqu'on utilise les seuils SFR de 2002, les taux sont respectivement de 3 p. 100 et de 19,4 p. 100 (voir le Tableau 6). Il s'agit là de taux nationaux - les données sur le secteur rural ne sont pas publiées. Ces chiffres démontrent que les niveaux de pauvreté pour ce segment de la population ont diminué depuis le début des années 1980; les taux de pauvreté se situaient alors à près de 35 p. 100 et ont diminué jusqu'à environ 20 p. 100 à compter de 1996 (Santé Canada, 1999, citant la *Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu*, Statistique Canada, 1996). On pourrait conclure que les politiques publiques visant à maintenir et à améliorer les revenus et la situation économique des aînés, coïncidant avec l'arrivée dans ce groupe d'âge d'une nouvelle cohorte disposant de revenus plus élevés, a considérablement réduit la pauvreté chez les Canadiens âgés.

- Les aînés des régions rurales sont exposés à la pauvreté.
- Les aînés vivant seuls (surtout les femmes) sont les plus susceptibles de vivre dans des situations de faible revenu.
- Les aînés des régions rurales font face à des défis en ce qui a trait à l'accès aux services tels que les soins de santé et d'autres services sociaux.

Néanmoins, ce groupe demeure exposé à la pauvreté. Les taux de pauvreté chez les adultes de moins de 65 ans ont cessé de diminuer au cours des dernières années (CNB, 2006). L'écart entre les femmes et les hommes est plus grand chez les personnes de 65 ans et plus que chez les adultes plus jeunes. En 2003, le taux de pauvreté chez les femmes âgées était de 19,1 p. 100, alors que celui des hommes âgés était de 10,2 p. 100. De plus, les femmes pauvres de moins de 65 ans vivant seules recevaient le moins de soutien financier public; seulement 41 p. 100 de leur revenu moyen en 2003 était constitué de transferts gouvernementaux.

Les différences entre les taux de pauvreté des aînés demeurent importantes d'une province à l'autre, de même qu'entre les sexes à l'intérieur des provinces. D'après les taux provinciaux de 2002 et de 2003 pour toutes les personnes de 65 ans et plus et aussi pour les femmes et les hommes âgés, l'Alberta affichait le taux de pauvreté le plus faible pour l'ensemble des aînés, soit 9,3 p. 100 en 2002 et 9,6 p. 100 en 2003. En 2002, le Québec avait le taux le plus élevé avec 22 p. 100, tandis que la Colombie-Britannique avait le taux le plus élevé en 2003, soit 19,6 p. 100.

En 2002, chez les femmes de 65 ans et plus, les taux s'échelonnaient de 12,8 p. 100 en Alberta à 29,1 au Québec. En 2003, ils étaient de 11,7 p. 100 en Alberta et de 26,1 au Québec. Chez les hommes âgés, le taux le plus bas en 2002 était de 5,3 p. 100 en Alberta et le plus élevé de 15,7 p. 100 en Colombie-Britannique. Dans toutes les provinces, il existait un écart considérable entre les taux, selon qu'ils se rapportaient aux hommes ou aux femmes. L'écart le plus faible en 2002 était de 7,4 points de pourcentage en Ontario, tandis que le plus important était de 14,3 points de pourcentage au Québec. En 2003, Terre-Neuve-et-Labrador affichait l'écart le plus faible (4,4 points de pourcentage), alors que le Québec affichait l'écart le plus grand (15,3 points de pourcentage) (CNB, 2006).

Aucune donnée sur la pauvreté chez les personnes âgées vivant en milieu rural n'est publiée. Toutefois, on peut raisonnablement supposer qu'une dynamique de revenu et de pauvreté semblable s'applique aux régions rurales du Canada. Les aînés qui habitent différentes régions rurales s'entendent au sujet des difficultés importantes qui peuvent conduire à la pauvreté ou qui en découlent (CNTA, 1994). Habituellement, l'éventail de services publics, professionnels et commerciaux est plus restreint dans les régions rurales que dans les régions urbaines, y compris les transports publics, le soutien à domicile, les soins de santé spécialisés et les possibilités de logement adaptés à l'âge.

Un sondage mené en 1990 auprès des aînés des régions rurales et des petites villes du Canada atlantique a démontré que 25 p. 100 de ces personnes ne possédaient pas de voiture ou n'avaient pas accès à un véhicule privé (Corbett, 1990). Une autre étude réalisée par Dodds et al en 2004 a tiré ses conclusions d'un sondage téléphonique mené auprès de 1 322 personnes de 65 ans et plus qui habitaient dans des logements de la Légion royale canadienne dans des collectivités réparties à travers le Canada. Cette étude a démontré que plus de la moitié (55 p. 100) des participants ont évalué les moyens de transport offerts à leur communauté comme étant pauvres ou très pauvres, et moins du quart ont évalué ces moyens étant comme bons ou excellents.

Les aînés qui vivent en région rurale habiteront plus souvent dans des maisons unifamiliales plus anciennes construites sur de grands terrains que les aînés des régions urbaines. Ces maisons peuvent être moins bien équipées que des maisons plus modernes; avoir besoin de réparations et être plus difficiles et plus coûteuses à chauffer et à isoler. De plus, il peut devenir plus onéreux de faire des travaux d'entretien nécessaires pour garder la maison et la propriété en état à mesure que les propriétaires avancent en âge ou lors du décès de l'un des membres du couple. Le manque relatif de services est moins problématique pour des gens vigoureux et autonomes de tout âge, mais souvent, les gens qui vieillissent ont besoin d'un environnement plus convivial et qui leur permettra de préserver leur indépendance au sein de la collectivité. Même les plus petites localités qui attirent actuellement des aînés plus jeunes et en santé peuvent avoir à répondre à des demandes

importantes et inattendues de soutien en santé, en services sociaux et en environnementaux lorsque plusieurs de ces aînés deviendront plus fragiles (CNTA. 1994).

Dans le nord canadien, les coûts plus élevés de la nourriture, des services publics et des transports représentent un problème pour les personnes âgées. Les femmes des secteurs ruraux et du nord sont particulièrement vulnérables à la pauvreté. Selon McCracken et al.,(2005) l'accès à un éventail de services - relatifs à la santé, physiques ou domestiques - est très limité à cause des faibles densités de population et des grandes distances à parcourir pour dispenser les services. Il est presque impossible d'obtenir des soins infirmiers à domicile dans le Nord. Le manque de services force les aînés à se reloger dans des institutions de soins de longue durée avant d'y être prêts ou que ce ne soit nécessaire. Parmi les options particulièrement importantes pour les régions rurales et éloignées du Canada qui respectent les principes du Cadre national sur le vieillissement, citons la prestation de services souples, d'une plus longue durée, pour les aînés dans leurs foyers et leurs collectivités tout en profitant des nouvelles formes de connectivité de manière à avoir accès à une vaste gamme de services et pouvoir répondre aux besoins en matière de soins (McCracken, et al., 2005).

Population spécifique : les enfants des régions rurales

La pauvreté chez les enfants se retrouve aussi bien dans les régions rurales que dans les régions urbaines du Canada. Les raisons de la persistance de la pauvreté chez les enfants sont multiples. On compte parmi celles-ci la polarisation des revenus entre les familles les plus riches et les plus pauvres, les taux de chômage et de sous-emploi relativement élevés, l'éclatement des familles et l'augmentation des familles monoparentales ainsi qu'une réduction des programmes sociaux, y compris de l'aide sociale et de l'assurance-emploi. Freiler et al., (2004) affirment que la pauvreté des enfants et des familles est un problème structurel qui existe parce que l'économie crée des inégalités dans les ressources et les possibilités. Ils affirment : « La persistance des taux élevés de pauvreté chez les enfants met en relief les incapacités grossières du marché du travail et du système de sécurité du revenu » (Freiler et al., 2004: 13; Santé Canada, 1999).

La pauvreté en milieu rural affecte les enfants et les jeunes.

- Le niveau de revenu des familles joue un rôle déterminant dans le processus de développement de l'enfant.
- Le travail à faible revenu, les taux de chômage élevés, les coûts croissants des études post-secondaires et l'accès restreint au soutien du revenu signifient que plus de jeunes des milieux ruraux sont pauvres ou exposés à la pauvreté.

Il manque de statistiques publiées qui démontrent les taux de pauvreté infantiles particuliers aux régions rurales. Les données les plus récentes (2003) indiquent que la pauvreté infantile au Canada se maintient à 18 p. 100 (1 201 000 enfants) depuis 2000 (Campagne 2000, 2005: 1). Le tableau 11 montre les taux de pauvreté infantile par province en 2003. Ce taux était alors le plus élevé en Colombie-Britannique (24 p. 100), au Manitoba (22 p. 100) et à Terre-Neuve-et-Labrador (22 p. 100); il faut noter que ces deux dernières provinces sont largement rurales. Il était le plus bas à l'Île -du-Prince-Édouard, en Alberta, en Ontario et au Québec.

Tableau 11 : Taux de pauvreté chez les enfants dans les provinces, 2003

Province	Taux (%)	Nombre d'enfants
Canada	17,6	1 201 000
Terre-Neuve-et-Labrador	21,8	23 000
Île-du-Prince-Édouard	11,3	-
Nouvelle-Écosse	20,7	40
Nouveau-Brunswick	17,3	26
Québec	16,7	254 000
Ontario	16,1	443 000
Manitoba	22,1	57 000
Saskatchewan	18,3	40 000
Alberta	15,6	114 000
Colombie-Britannique	23,9	201 000

Source: Adapté de Tendances du revenu au Canada de Statistique Canada , 2003 Campagne 2000, 2005, 3.

Nota : Aucune données sur la pauvreté infantile en milieu rural au Canada ni par province. On ne connaît pas non plus le nombre d'enfants pauvres à l'Île-du-Prince-Édouard.

Dans son rapport de 2005 sur la pauvreté infantile au Canada intitulé Rapport sur la pauvreté des enfants, Campagne 2000 précise que les données sur les taux de pauvreté sont limitées pour le Canada rural, mais soutient que les enfants et les familles des Premières nations, des Métis vivant dans les régions rurales et des collectivités inuites éloignées et situées au Nord connaissent des taux élevés de pauvreté, que cette pauvreté est systémique et persistante, et qu'elle nécessite une attention concertée de tous les niveaux de gouvernement (2005). De plus, le rapport établit que les taux de pauvreté infantile chez les enfants des Autochtones, des immigrants et des minorités visibles sont deux fois plus élevés que la moyenne pour tous les enfants et que le taux de pauvreté chez les enfants handicapés est de 27,7 p. 100. (Campagne 2000, 2005: 1). Le tableau 12 illustre la pauvreté infantile dans divers groupes sociaux en 2001 (il n'existe pas de données particulières pour les enfants des régions rurales). Les chiffres indiquent clairement que les enfants faisant partie de ménages vulnérables (par exemple les immigrants récents, les immigrants en général, les ménages autochtones et ceux des minorités visibles) sont plus vulnérables à être eux-mêmes en situation de pauvreté.

Tableau 12 : Taux de pauvreté chez les enfants parmi des groupes sociaux sélectionnés, 2001

Groupe	Taux de pauvreté (%)
Tous les enfants	18,4
Atteints d'incapacité	27
Minorité visible	33,6
Appartenant à un groupe autochtone	40
Tous les immigrants	40,4
Immigrants entre 1996 et 2001	49

Source: Statistique Canada, Recensement de la population, 2001, dans Campagne 2000, 2005.

En ce qui concerne les programmes sociaux et la pauvreté, Ross et al., (2006) notent que la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et l'Alberta sont les seules provinces qui exigent que les femmes suivent des programmes de formation ou travaillent lorsqu'un enfant atteint l'âge d'un an. Dans les autres provinces, on attend que l'enfant ait atteint l'âge scolaire. Le manque d'engagement de la part des provinces à l'égard des moyens de soutien parental comme la

prestation nationale pour enfant et la prestation pour enfants handicapés crée un environnement qui manque de souplesse³. Les femmes vivant dans les régions rurales font face aux défis supplémentaires qui consistent à trouver un emploi bien rémunéré, du transport et d'assurer le soin des enfants. Les femmes des régions rurales et des régions urbaines sont confrontées à ces trois problèmes, mais l'impact est sans doute plus grand dans les régions rurales. Les collectivités rurales manquent d'emplois bien rémunérés (voir la Section 4.1); il n'y a habituellement pas de transports publics et les garderies sont peu nombreuses et peu accessibles. Doherty et al., (1995) affirment que « les régions rurales sont mal desservies [en matière de soins aux enfants] ». Ils poursuivent en disant que les parents des régions rurales pourraient avoir besoin de services de garde prolongés certains jours. Ce pourrait être le cas par exemple de fermiers qui ont des périodes très occupées au moment des semences et des récoltes, ou encore d'entreprises touristiques familiales. Ces parents peuvent avoir besoin de services de garde d'enfants prolongés, en soirée, pendant la nuit ou pendant les fins de semaine (Doherty, et al., 1995).

Deux événements marquants se sont produits au cours des quelques dernières années en rapport avec l'étude et l'examen de la question du bien-être des enfants en général. Le premier a été la publication d'importantes données nouvelles dans l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ) et dans l'enquête nationale sur la santé de la population (ENSP). Ces enquêtes constatent que le revenu familial joue un rôle déterminant dans le processus de développement des enfants. Selon 80 p. 100 des variables examinées, les risques de conséquences négatives pour les enfants et la probabilité de conditions de vie déficientes seraient considérablement plus élevés pour les enfants vivant dans des familles dont le revenu annuel est inférieur à 30 000 \$ (Statistique Canada, 2006b).

Les données du sondage Hunger Count indiquent qu'en 2002, 25 000 enfants de plus qu'en 1997 dépendaient des banques alimentaires. Il y a 1,1 million d'enfants qui continuent de vivre dans la pauvreté et il est fort probable que ceux qui ont faim a augmenté; il s'agit là d'une tendance que l'on retrouve partout au Canada (ACBA, 2006). De plus, un examen des tendances récentes dans la répartition des revenus des familles démontre qu'au Canada, au cours des 24 dernières années, les inégalités de salariales se sont empirés pour les familles avec des enfants (Ross and Roberts, 1999).

Ce ne sont pas seulement les jeunes enfants qui sont affectés par la pauvreté en milieu rural, mais aussi les jeunes. Le travail précaire et à faible salaire, les taux de chômage élevés, le coût croissant des études post-secondaires et l'accès limité aux programmes de soutien du revenu comme l'assurance-emploi et l'aide sociale signifient que plus de jeunes sont pauvres ou exposés à la pauvreté. Les jeunes adultes ont moins de possibilité de se qualifier pour des programmes de

³ La prestation nationale pour enfants a été instaurée en 1998. Il s'agit d'une initiative conjointe fédérale-provinciale-territoriale destinée à prévenir et à diminuer la pauvreté chez les enfants et qui prévoit le versement de prestations directement aux familles à faible revenu par le biais du Supplément de la prestation nationale pour enfants de la Prestation fiscale canadienne pour enfants (Directeurs fédéraux-provinciaux-territoriaux du soutien du revenu, 2004). Il y a aussi les prestations pour enfants handicapés qui ont débuté en 2003. Il s'agit de prestations non imposables versées mensuellement à la Prestation fiscale canadienne et, pour ceux qui sont admissibles, comme supplément aux Allocations spéciales pour enfants. Ces prestations sont destinées aux familles qui prennent soin d'un enfant de moins de 18 ans qui a un problème mental ou physique sérieux et prolongé.

soutien au revenu parce qu'ils ont moins la possibilité de travailler à temps plein et pour des périodes prolongées que les adultes plus âgés. Ils ont aussi moins de possibilité d'échapper à la pauvreté après être devenus pauvres. Beaucoup d'entre eux sont pris dans un cercle vicieux : ils n'ont pas les moyens de faire des études post-secondaires et ils ne sont pas assez scolarisés pour trouver un emploi bien rémunéré.

Les étudiants des régions rurales ont aussi moins de possibilités d'aspirer à des études universitaires (Éducation Canada, 2003). Selon Cartwright et Allen (2002), un plus grand pourcentage d'étudiants des régions urbaines s'attendent à obtenir un diplôme d'études universitaires plutôt que secondaires si on les compare à leurs homologues des régions rurales. Le tableau 13 démontre que c'est en Alberta que l'on trouve le plus grand écart entre les étudiants des régions rurales (63 p. 100) et ceux des régions urbaines (81 p. 100) qui visent à obtenir un diplôme universitaire plutôt que collégial. L'écart est grand aussi au Québec, en Ontario et au Manitoba.

Tableau 13 : Comparaison entre les étudiants des écoles rurales et ceux des villes en ce qui concerne les études postsecondaires, 2001

Province	Régions rurales		Régions urbaines	
	Pourcentage d'étudiants qui s'attendent à faire des études post-secondaires	Pourcentage d'étudiants qui s'attendent à faire des études universitaires plutôt que collégiales	Pourcentage d'étudiants qui s'attendent à faire des études post-secondaires	Pourcentage d'étudiants qui s'attendent à faire des études universitaires plutôt que collégiales
Canada	90 %	66 %	94 %	77 %
Terre-Neuve-et-Labrador	90 %	76 %	93 %	86 %
Ile-du-Prince-Édouard	87 %	83 %	92 %	88 %
Nouvelle-Écosse	90 %	79 %	93 %	88 %
Nouveau-Brunswick	87 %	77 %	90 %	84 %
Québec	91 %	50 %	95 %	64 %
Ontario	91 %	68 %	95 %	80 %
Manitoba	85 %	74 %	91 %	85 %
Saskatchewan	87 %	76 %	89 %	85 %
Alberta	89 %	63 %	92 %	81 %
Colombie-Britannique	90 %	72 %	92 %	82 %

Source : Cartwright, Fernando and Mary K. Allen. 2002. Comprendre l'écart rural-urbain dans le rendement en lecture. Ottawa: Statistique Canada.

En outre, l'augmentation du nombre de jeunes des régions rurales qui sont sans revenu est de plus en plus préoccupante. Dans une étude de cas sur St. Stephen au Nouveau-Brunswick, une petite ville de moins de 5 000 habitants, Bruce (dans un rapport à venir) mentionne que d'après des informateurs-clés qui travaillent avec des jeunes de la communauté entre 10 et 20 p. 100 des jeunes de 16 à 21 ans de cette ville n'auraient aucun revenu et auraient abandonné l'école. Ils auraient quitté la maison ou été « jetés dehors » par leur famille. Une analyse plus complète des revenus révèle que les jeunes femmes des régions rurales et des petites villes présentent des taux de participation à la population active et des taux d'emploi beaucoup faibles que les jeunes femmes des plus grands centre urbains (Rothwell, 2001), ce qui fait en sorte que leur revenu est faible ou nul. Plus précisément, le taux d'emploi chez les femmes de 15 à 24 ans dans les régions rurales et

les petites villes (de moins de 10 000 habitants) n'était que de 50 p. 100 en 2000, comparativement à 55 p. 100 chez les jeunes hommes des régions rurales et des petites villes et à 57 p. 100 chez les jeunes femmes des plus grands centres urbains. Les taux de participation des femmes dans la population active pour le même groupe d'âge (58 p. 100) dans les régions rurales et les petites villes accusaient aussi du retard par rapport à ceux de leurs homologues masculins (66 p. 100) et des femmes des plus grands centres urbains (63 p. 100) (Rothwell, 2001).

Les jeunes familles sont particulièrement vulnérables à se retrouver en situation de pauvreté. Presque 31 p. 100 de tous les ménages dont le chef avait moins de 25 ans étaient en situation de pauvreté en 1981. En 2002, le pourcentage avait atteint 43 p. 100, ce qui confirme le fait que le taux de pauvreté des jeunes familles a augmenté (Halupa and Howlett, 2005). Selon Halupa and Howlett (2005: 2-3), « les jeunes n'ont tout simplement pas autant de sécurité ou d'indépendance que ceux de la génération de leurs parents ».

Les jeunes Autochtones et les enfants sont plus à risque de développer des problèmes de santé. Ils « souffrent de taux excessifs de méningite, d'otites, de maladies respiratoires et d'anémie due à une carence en fer » (Campbell, 2002: 13). La disparité la plus frappante entre l'état de santé des enfants autochtones et des non-autochtones se manifeste par le nombre plus élevé d'enfants autochtones atteints de diabète de type 2. L'auteur affirme que la santé psycho-sociale des jeunes Autochtones est tout aussi ou plus préoccupante : le nombre de cas de dépression, de suicides et d'abus de drogues chez les adolescents autochtones est en effet inquiétant (Campbell, 2002).

Population spécifique : les femmes en milieu rural

D'après les critères du SFR, une femme sur sept, out 2,4 millions de femmes, vivent actuellement dans la pauvreté au Canada. Les femmes autochtones, les mères seules, les femmes âgées, les femmes handicapées, les femmes faisant partie de minorités visibles, les femmes immigrantes et les femmes vivant en milieu rural ou éloigné sont les plus affectées par la pauvreté. (Institut canadien de recherche pour l'avancement des femmes, 2006). Les femmes sont représentées de façon disproportionnée dans la population pauvre, aussi bien en milieu rural qu'urbain. D'après les données du recensement de 2001, le revenu annuel moyen des femmes, avant impôt et provenant de toutes les sources, incluant les transferts gouvernementaux, était de 22 885 \$, soit 62 p. 100 de celui des hommes. Les femmes chefs de familles monoparentales ont les revenus totaux les plus bas parmi les familles canadiennes. Cet écart dans les salaires est demeuré statistiquement et économiquement significatif au cours des dix dernières années (ICRAF, 2004).

La pauvreté en milieu rural affecte les femmes.

- Les femmes sont représentées de façon disproportionnée dans la population pauvre, aussi bien dans le milieu rural qu'urbain.
- Les femmes pauvres du milieu rural ont peu de possibilités de faire des études ou d'obtenir une formation formelle; elles peuvent être isolées en raison de la dynamique de la communauté, de la distance et (ou) du manque de moyens de transport.

Les femmes pauvres en milieu rural font face à des défis inégalés. En particulier, les femmes qui habitent dans des régions rurales et éloignées ont peu de possibilités de faire des études ou

d'obtenir une formation formelle; elles peuvent être isolées en raison de la dynamique de la communauté, de la distance et (ou) du manque de moyens de transport (Institut canadien de recherche pour l'avancement des femmes, 2006). Les résultats des recherches de Vera-Toscano et al. (2004) font ressortir un écart salarial persistant entre les femmes des milieux rural et urbain au cours des années 1990, alors que les salaires horaires moyens des femmes du milieu urbain étaient d'au moins 16 p. 100 plus élevés (15,91 \$ comparativement à 13,30 \$ pour les femmes de milieu rural). Les salaires des femmes étaient aussi inférieurs de 25 p. 100 à ceux des hommes dans les communautés rurales (17,43 \$ par rapport à seulement 13,30 \$ pour les femmes en milieu rural). En outre, ces résultats portent à conclure que cette différence salariale entre les milieux ruraux et urbains ne provient pas seulement de l'immobilisme entre les marchés ruraux et urbains mais plutôt de pair avec la diminution des possibilités d'emploi en milieu rural, qui se traduit par des salaires inférieurs, des possibilités de travail à temps plein moins nombreuses et des occasions plus rares de trouver un emploi dans une communauté donnée (Vera-Toscano et al., 2004).

De plus, Ross (2006) suggère que certaines règles et politiques provinciales visant à retirer des personnes du bien-être social ne fonctionnent pas et ont plutôt des conséquences précises et marquées sur les femmes du milieu rural. Un exemple illustre clairement comment les femmes des régions rurales de la Nouvelle-Écosse sont affectées négativement par le programme provincial d'aide à l'emploi et au revenu. Elles constatent en effet que les politiques actuelles sur les exemptions salariales les tiennent véritablement captives du système provincial; leur revenu d'emploi subissant une déduction de 70 cents sur chaque dollar gagné. Cette déduction de 70 p. 100 sur les salaires complique grandement leur lutte pour se sortir de l'aide au revenu. Comme les femmes occupent des emplois à faible revenu, elles ne peuvent jamais gagner suffisamment pour dépasser les niveaux d'aide au revenu. Il en résulte que, plutôt que de diminuer le nombre de personnes qui reçoivent de l'aide au revenu, ces politiques ont l'effet contraire : elles les maintiennent sous le régime de l'aide au revenu (Ross, 2006).

Qui plus est, selon les rapports sur la santé préparés par Statistique Canada (2005), les femmes de la Nouvelle-Écosse présentent la plus forte incidence d'insécurité alimentaire, à 13 p. 100, de tous les groupes et de toutes les régions. À l'échelle nationale, un pourcentage plus élevé de femmes que d'hommes, soit 16 p 100 par rapport à 13 p. 100, souffre d'insécurité alimentaire. Un groupe de femmes était particulièrement à risque : celui des femmes monoparentales, dont un tiers fait état d'une insécurité alimentaire. Ce problème dépasse la moyenne nationale de 15 p. 100 dans les trois territoires du Nord (56 p. 100 au Nunavut, 28 p. 100 dans les Territoires du Nord-ouest et 21 p. 100 au Yukon); chacune des provinces suivantes déclare un taux d'insécurité alimentaire de 17 p. 100 : Colombie-Britannique, Nouvelle-Écosse, Saskatchewan et Alberta. Malheureusement, cette analyse ne présente pas de données sur les différences entre les régions urbaines et les régions rurales.

Un profil statistique des femmes autochtones préparé par Affaires indiennes et du Nord Canada (Hull, 2001) principalement fondé sur les renseignements du recensement de 1996, affirme que, dans les zones rurales, 13 p. 100 des femmes autochtones étaient chef de famille en 1996 comparativement à 5 p. 100 chez les autres femmes canadiennes. (Voir l'annexe C; Hull, 2001), En 1996, le taux de participation des mères monoparentales autochtones au monde du travail était de 53 p. 100 comparativement à 71 p. 100 pour les mères monoparentales au Canada (Hull, 2001). Ce

profil révèle également que les femmes autochtones ont amélioré de façon significative leur niveau de scolarité entre 1996 et 2001. Toutefois, l'écart entre les femmes autochtones et non autochtones ne s'est pas rétréci, puisque les femmes non autochtones ont aussi augmenté leur niveau de scolarité entre 1996 et 2001. Bien que les taux de participation des femmes autochtones au marché du travail ne soient pas très inférieurs à ceux des femmes non autochtones, leur taux de chômage est près de deux fois supérieur à celui des femmes autochtones vivant dans des réserves. En 2000, le revenu moyen des femmes autochtones était d'environ 16 500 \$, et celui des femmes non autochtones est de 23 000 \$ au Canada. Cet écart salarial est le plus élevé pour les familles des Indiens inscrits vivant dans des réserves (40 p. 100) et légèrement inférieur chez les familles d'Indiens inscrits vivant hors des réserves (voir l'annexe D; Hull, 2006).

Autre conséquence de la pauvreté, la violence conjugale envers les femmes ne fait pas l'objet de beaucoup d'études, surtout en ce qui a trait à la situation dans les milieux ruraux, et les programmes pour lutter contre cette violence sont très peu nombreux également. Comme le souligne le *Report of the Aboriginal Justice Inquiry of Manitoba* de 1995, il existe peu de programmes et de ressources pour protéger et aider les femmes autochtones en milieu rural ou dans le Nord. Selon plusieurs femmes autochtones, les interventions de la police sont souvent racistes et misogynes (McGillivray et al., 2001).

Dans son étude sur les caractéristiques de la pauvreté en milieu urbain, Lee (2000) a constaté que l'ampleur de la pauvreté varie considérablement d'un lieu urbain à un autre, ce qui fait ressortir la notion selon laquelle il existerait une interaction complexe entre les personnes et le lieu qu'elles habitent comme condition contributive à la pauvreté. Par exemple, l'étude constate que les familles monoparentales (dont beaucoup sont dirigées par des femmes) de la Municipalité régionale du Cap Breton (un centre urbain situé dans une région à prédominance rurale) avaient une probabilité deux fois plus grande d'être pauvres que celles qui se trouvent à Vaughan, en Ontario. Cet exemple corrobore l'idée selon laquelle, en plus d'apporter des mesures correctives individuelles, il faut considérer la pauvreté dans une perspective fondée sur le l'endroit.

Population spécifique: Les immigrants en milieu rural

Les immigrants au Canada ont tendance à s'installer beaucoup plus souvent en milieu urbain que dans les collectivités rurales. Et ceux qui s'établissent dans des collectivités rurales font habituellement face à des défis différents de ceux des immigrants installés en ville. Les immigrants des collectivités rurales sont probablement particulièrement exposés à la pauvreté à cause d'un environnement largement régi par des valeurs culturelles dominantes qui contribuent à perpétuer des conditions telles que la marginalisation, la stigmatisation et la perte ou la dévalorisation de leur langue et de leur culture. En d'autres termes, l'identité culturelle, linguistique et ethnique des immigrants les expose grandement à devenir pauvres, puisqu'ils doivent souvent faire face à un plus grand isolement

La pauvreté en milieu rural affecte les immigrants.

- L'identité culturelle, linguistique et ethnique des immigrants les expose davantage à devenir pauvres dans les régions rurales.
- À cause de la discrimination, il peut être beaucoup plus difficile pour les immigrants d'être acceptés dans les collectivités rurales et de trouver des emplois bien rémunérés.

social, perçu ou réel, et qu'ils sont peu au courant des services sociaux disponibles et des moyens de soutien informels, de même que de l'information sur les possibilités d'emploi.

Une bonne partie de la recherche faite au Canada est axée sur l'immigration en milieu urbain. Les niveaux d'immigration rurale sont faibles en comparaison des niveaux d'immigration urbaine et, selon Beshiri (2004), ils ont diminué en 2001 et en 2002 (environ 12 000 immigrants par année), alors qu'ils avaient atteint un sommet de 23 000 en 1993. Ce sont les régions rurales du Manitoba, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique qui attirent le plus grand nombre d'immigrants. Alors que les immigrants (incluant ceux du milieu rural) sont, dans l'ensemble, plus susceptibles de détenir un diplôme universitaire que leurs voisins du même milieu, ils déclarent des revenus inférieurs à la moyenne. Par exemple, parmi la population de toutes les régions combinées en 2001, les immigrants récents ont gagné, en moyenne, seulement 67 p. 100 des revenus d'emploi des résidents nés au Canada. Les immigrants de plus longue date ont gagné environ 90 p. 100 des revenus d'emploi des personnes nées au Canada. Par ailleurs, les immigrants des régions rurales du Nord déclarent des revenus et des taux d'emploi relativement plus élevés (Annexe E; Beshiri, 2004) que les immigrants d'autres endroits, y compris ceux des régions urbaines.

Un sous-groupe spécifique des études sur l'immigration est celui des travailleurs migrants étrangers. Preibisch (2004) dans son étude des travailleurs migrants du milieu rural affirme que l'intégration de ces travailleurs en tant que groupe social dans la collectivité canadienne plus large continue de se caractériser par l'exclusion sociale. La recherche récente de Basok (2002) sur les travailleurs mexicains à Leamington, en Ontario décrit la population migrante comme une présence importante au niveau local. Cependant, l'auteur a aussi noté des cas de racisme et d'exclusion sociale. Basok (2002) rapporte que des travailleurs interviewés au cours de l'étude sentaient que les Canadiens avaient des pensées négatives à leur endroit, les excluaient des endroits sociaux tels que les pubs et les traitaient avec rudesse. La discrimination est peut-être plus présente dans les collectivités rurales, qui sont habituellement moins diversifiées que les collectivités urbaines. À cause de cette discrimination, il peut être encore beaucoup plus difficile pour les immigrants de se faire accepter dans les collectivités rurales et de trouver des emplois bien rémunérés.

Population spécifique : les Autochtones des régions rurales, éloignées du Nord

Les collectivités autochtones du Canada, dont la vaste majorité vit en région rurale ou éloignée, constituent un autre groupe de population important dont la situation de pauvreté est persistante. D'après Armstrong (2001), l'examen des conditions socio-économiques de 491 collectivités des Premières nations révèle qu'elles peuvent être représentées comme trois groupes socio-économiques dont la situation empire constamment selon un mouvement continu défini par l'éducation, l'habitation, l'emploi et le revenu. Bien qu'il n'y ait pas de régions de bien-être distinctes au niveau national, il existe une

La pauvreté en milieu rural affecte les Autochtones .

- Les majorité des gens des Premières nations qui vivent dans des réserves se trouvent en région rurale ou éloignée.
- Ils sont plus sujets à des problèmes de santé, leur espérance de vie est réduite, leurs niveaux d'éducation sont inférieurs et ils ont une plus grande dépendance envers les aux programmes sociaux.

corrélation spatiale considérable entre les types de collectivités des Premières nations et on trouve certains modèles géographiques généraux du bien-être. En général, les collectivités des provinces des Prairies et situées dans le Bouclier canadien vivent dans les pires conditions. On trouve dans le Nord et la côte de la Colombie-Britannique, comme dans le sud de l'Ontario, des conditions relativement bonnes. Malgré l'apparente dichotomie entre le Nord et le Sud, il existe certains petits groupes de collectivités des Premières nations dont le niveau de vie est supérieur à la moyenne au Nord de l'Alberta, de l'Ontario et du Québec. Les collectivités des Premières nations « qui ont les meilleures conditions de vie ont un niveau de bien-être socio-économique qui ne se compare qu'à celui des populations non autochtones des régions les plus pauvres du Canada » (Armstrong, 2001: 24).

Bien que les Indiens inscrits qui vivent à l'intérieur et à l'extérieur des réserves aient connu des améliorations en termes de bien-être entre 1981 et 2001 selon la méthodologie de l'indice de développement humain (IDH), la disparité entre ceux qui vivent dans des réserves et ceux qui vivent en dehors persiste. Ceux qui vivent dans des réserves continuent d'avoir un niveau de vie inférieur d'après l'indice du développement humain et ses sous-indices. En particulier, l'écart de revenu annuel entre les Indiens inscrits vivant à l'intérieur et ceux vivant à l'extérieur des réserves s'est creusé entre 1981 et 2001, malgré le peu d'amélioration des revenus des Indiens inscrits masculins vivant à l'extérieur des réserves durant les années 1980 et 1990 (Voir l'annexe F; Cooke et al., 2004). Anderson (2002), faisant référence aux données du recensement de 1991, révèle que 42 p. 100 des Autochtones vivant dans des réserves recevaient des prestations de bien-être social, comparativement à 8 p. 100 pour l'ensemble de la population canadienne. Le chômage chez les Autochtones s'est maintenu à 24,6 p. 100, soit deux fois et demie le taux national de 10,2 p. 100. Le taux était encore plus élevé dans les réserves, souvent plus de 30 p. 100 et jusqu'à 90 p. 100 dans les collectivités isolées (Anderson, 2002). L'expérience des Premières nations du Meadow Lake Tribal Council (MLTC), situé au nord-ouest de la Saskatchewan, peut être considérée comme un exemple de la difficulté que représente l'amélioration des niveaux d'emploi. Bien que ces Premières nations soient reconnues nationalement et internationalement comme des chefs de file en matière de développement économique et qu'elles aient obtenu des succès modestes à cet égard, les niveaux d'emploi et de revenus demeurent bien en deçà de ceux de l'ensemble de la province (Anderson, 2002).

Les disparités entre l'état de santé des collectivités autochtones et de la population en général sont frappantes. Par exemple, 54 p. 100 de tous les décès dans les régions où les collectivités autochtones prédominent sont survenus avant l'âge de 75 ans, alors que le taux de mortalité avant cet âge est de 45 p. 100 dans les autres régions. Les jeunes Autochtones étaient plus nombreux à faire partie de ces statistiques que ce n'était pas le cas dans d'autres régions (Mitura and Bollman, 2003). De plus, la majorité des 18 régions identifiées dans le groupe à forte proportion d'Autochtones sous l'aspect de la santé dans les récents *Rapports sur la santé* de Statistique Canada (Janvier 2004) affichent l'espérance de vie la plus faible et/ou la plus faible espérance de vie sans incapacité. Dans l'ensemble, le taux d'années potentielles de vie perdues (APVP), était d'environ 50 p. 100 plus élevé dans les régions à forte proportion d'Autochtones, par rapport aux régions faiblement représentées. En particulier à cause des blessures (surtout des suicides et des accidents en véhicules à moteur), les régions examinées sous l'aspect de la santé avaient augmenté les taux d'APVP, surtout chez les hommes (Allard et al., 2004). Comme on en a traité aux

sections 4.1 et 4.2, le mauvais état de santé général et l'absence de services de santé de qualité et accessibles constituent des causes importantes de pauvreté pour des personnes et pour des collectivités entières. Par ailleurs, la santé et le bien-être de ces collectivités sont influencés par les niveaux relatifs de richesse et de pauvreté. Ce « cercle vicieux » est particulièrement prononcé dans les réserves des Premières nations.

Un certain nombre de rapports de recherche et d'études traitent des questions touchant les populations autochtones à l'échelle provinciale (Anderson, 2002; Bocking, 1996; Riedlinger, 2001; Young et al., 1997). Bocking (1996) affirme que les nouvelles usines de pâtes et papiers du Nord de l'Alberta ont suscité des inquiétudes continuelles au sujet de leurs effets sur l'eau potable, sur les habitats de poissons et sur d'autres aspects de l'environnement aquatique. L'auteur note que les contaminants provenant du Sud et la perspective de changements climatiques soulèvent des inquiétudes, comme c'est le cas pour la coupe de bois, la chasse et la pêche à des fins de subsistance, de sport et de commerce. Les ressources renouvelables demeurent importantes pour la viabilité des collectivités du Nord (Bocking, 1996). Young et al., (1997) comparent et mettent en contraste les caractéristiques des suicides entre les Autochtones et les non-Autochtones du Manitoba. Bien que les taux de suicide soient plus élevés chez les Autochtones vivant dans les réserves que chez ceux qui vivent hors des réserves, ces deux taux demeurent très supérieurs aux taux de l'ensemble des non-Autochtones. Des facteurs de risque tels que le changement social, la pauvreté, l'abus d'alcool, la violence familiale et l'accès aux armes à feu seraient au coeur du problème (Young et al., 1997). Wardman et al., (2005) observent qu'un bon nombre de répondants des Premières nations de la Colombie-Britannique ont eu recours aux services de santé dispensés par une personne autochtone. Bien que la plupart des répondants qui ont participé à cette recherche savaient que ces services étaient disponibles, ils ont aussi soulevé un certain nombre de préoccupations, notamment la nécessité de voyager pour obtenir des soins et le manque d'accessibilité à des services spécialisés (Wardman et al., 2005). De plus, Daniel et al. (2004) font un lien entre la dépression, le manque de soutien social et l'usage du tabac chez une Première nation d'une région rurale de la Colombie-Britannique. Cette recherche indique que la dépression est reliée au tabagisme chez les personnes ayant un excès de poids qui font partie des Premières nations de la Colombie-Britannique (Daniel et al., 2004).

Les collectivités des Premières nations continuent de faire face à de nombreux facteurs de risque reliés à la pauvreté. Des revenus nettement inférieurs, des possibilités d'emploi moins nombreuses, un niveau de scolarité inférieur et un accès plus limité aux services sociaux et de santé sont aggravés par la marginalisation sociale et économique, ce qui fait qu'il est beaucoup plus difficile de régler le problème de pauvreté au niveau individuel et communautaire.

Sommaire pour les populations spécifiques

Certains groupes de population sont confrontés à des défis spéciaux dans les régions rurales et/ou éloignées. Bien que les enfants aient autant recours aux banques alimentaires en milieu rural qu'en milieu urbain, et que le lien qui existe entre le bien-être des enfants et le revenu familial s'observe en ville et à la campagne, les enfants pauvres des milieux ruraux font face à des défis particuliers. Leurs parents éprouvent probablement des problèmes à trouver de bons emplois, des services de garde d'enfants à prix abordable dans des endroits convenables et du transport à bon marché

(surtout en raison du fait qu'il n'existe pas de transport public dans bien des régions rurales). Les jeunes de la campagne sont moins susceptibles de fréquenter l'université que leurs amis des villes, et le nombre de jeunes sans emploi ni revenus est plus élevé en milieu rural qu'en ville. Les jeunes femmes des milieux ruraux qui ont un emploi ont habituellement des salaires inférieurs à ceux des jeunes femmes des villes. Les femmes des milieux ruraux qui se trouvent en situation de pauvreté ont moins de solutions disponibles que les femmes des plus grands centres. Il peut y avoir localement peu ou pas du tout de possibilités de formation ou d'études et elles peuvent être isolées en raison de leur situation géographique, du manque de transport ou même de l'exclusion sociale. Aussi, les salaires que les femmes en région rurale peuvent gagner sont souvent plus bas que ceux des femmes des milieux urbains et des hommes des milieux ruraux. Les immigrants des régions rurales font aussi face à des défis propres au milieu rural, comme la discrimination et les salaires inférieurs. Les Autochtones, dont beaucoup vivent dans des collectivités rurales et éloignées, sont aussi plus susceptibles de vivre dans la pauvreté. La pauvreté a des conséquences sur leur santé en général, sur le pourcentage de ceux qui abusent de l'alcool ou des drogues et sur leur qualité de vie en général. Il faut accorder une attention particulière aux groupes suivants : les jeunes des régions rurales, les parents seuls, les personnes âgées malades et les populations autochtones. On pourrait cerner les risques précis auxquels ils sont confrontés et mettre en place des mesures correctives pour les corriger.

4.0 Les causes et les résultats de la pauvreté

Beaucoup de Canadiens qui vivent en région rurale se trouvent à divers degrés de pauvreté pour plusieurs raisons différentes. Cette section passe en revue une grande variété de publications, de recherches et de données couvrant la période allant du début des années 1990 jusqu'à 2006, et qui examine les causes et les résultats de la pauvreté au Canada. Bien que certains aspects ne soient pas entièrement couverts, la quantité importante de publications et de données disponibles nous a permis d'examiner les causes profondes et les conséquences majeures de la pauvreté en région rurale. Cette section se termine par l'examen de certains groupes qui sont les plus affectés par la pauvreté en région rurale et par les conséquences qu'elle a sur leur vie. Comme il a déjà été mentionné, en raison des nombreuses ressemblances, (d'ordre social), entre les déterminants sociaux de la santé et les déterminants de la pauvreté, nous avons utilisé le cadre des déterminants sociaux de la santé comme moyen d'organiser notre pensée à l'égard des déclencheurs et des effets de la pauvreté en région rurale.

4.1 Les causes de la pauvreté en région rural

On sait que les résidents des régions rurales ont des revenus moins élevés, moins de possibilités d'emploi, moins de services de santé et un niveau de scolarité plus faible que leurs homologues urbains. Par exemple, Alasia (2004) affirme que plusieurs régions rurales (principalement agricoles et basées sur les ressources) sont identifiées par des divisions de recensement (les comtés) où les coûts de logement sont plus bas (vu qu'il y a relativement beaucoup plus de ménages qui possèdent leur maison libre d'hypothèque), où il y a plus d'enfants, des salaires inférieurs, un niveau de scolarité moins élevé et des salaires plus bas. Certaines de ces conditions peuvent exacerber la pauvreté dans des régions rurales par rapport aux régions urbaines. Les causes de la pauvreté dans les régions rurales, qui sont le plus souvent étudiées dans la documentation, incluent les faibles revenus, le manque d'emplois, les coûts élevés de construction de nouveaux logements, la piètre qualité des habitations (qui engendrent des coûts de chauffage plus élevés), la santé déficiente et le manque de soins de santé à distance raisonnable ainsi que les faibles niveaux d'éducation.

Revenus faibles

Le revenu lié au salaire est un des principaux déterminants de la pauvreté déjà reconnus dans les sociétés industrialisées, notamment au Canada. Le revenu salarial confère aux gens la capacité indispensable d'acheter des biens nécessaires comme une habitation sécuritaire et une quantité suffisante d'aliments sains. De plus, d'après l'Agence de santé publique du Canada, un salaire plus élevé donne plus de contrôle et de pouvoir d'appréciation à l'égard des besoins fondamentaux (ASPC, sans date).

Des salaires plus élevés permettent de mieux assumer les coûts non seulement des besoins de base,

Des salaires plus bas peuvent mener à la pauvreté en région rurale.

- Les niveaux de revenu salarial sont plus bas dans les régions rurales que dans les régions urbaines.
- Des groupes particuliers de la population (p. ex. les Autochtones) des collectivités rurales ont des revenus plus faibles que les autres groupes de cette population rurale.

mais aussi des articles de plus grande qualité et de choses qui ne font pas partie des besoins primaires, comme une éducation plus poussée, des soins de santé spécialisés et plus.

Les revenus au Canada rural sont très différents de ceux des régions urbaines. Les données statistiques et les études de recherches indiquent que, dans le Canada rural, la proportion élevée d'emplois à faible revenu, le travail saisonnier et le nombre limité de postes professionnels continuera de maintenir la moyenne salariale à un niveau inférieur à celui des régions urbaines (Bruce et al., 2003; Alasia et Magnusson, 2005; Curto et Rothwell, 2003). Dans chaque province, les salaires dans les régions rurales sont inférieurs à ceux des régions urbaines. Pour toute la période de 1980 à 2000, l'écart entre les milieux ruraux et urbains dans l'ensemble du Canada oscille entre 4 821 \$ (en 1985) et 3 725 \$ (en 1995) en faveur des régions urbaines (voir l'annexe G; Singh, 2004a). L'écart des revenus par habitant est très grand entre les régions rurales et urbaines : 2 586 \$ au Nouveau-Brunswick à 5 242 \$ en Nouvelle-Écosse, au profit des centres urbains (moyenne pour 1980 à 2000 en dollars constants de 2000). C'est en Nouvelle-Écosse et en Alberta que l'écart est le plus grand (Singh, 2004a).

Entre 1992 et 1999, l'écart de revenus entre les régions rurales et urbaines a augmenté, surtout à Terre-Neuve-et-Labrador, en Nouvelle-Écosse, en Ontario et en Saskatchewan (Alasia, 2003b). Dans les provinces ayant des revenus urbains plus élevés, comme l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique, les revenus dans les régions étaient aussi plus élevés. Dans l'ensemble, les revenus en région rurale sont les plus faibles dans les provinces atlantiques et au Québec (Rupnik et al., 2001b).

En plus de la disparité salariale entre les régions rurales et urbaines et des fluctuations au Canada et à l'intérieur des provinces, il existe des différences importantes à l'intérieur des zones rurales et des petites villes et des communautés éloignées au Canada. Ce point n'a pas fait l'objet de beaucoup d'études, mais Bruce et al., (2003) observent certaines différences, notamment en ce qui concerne les revenus gagnés par des professionnels qualifiés (en médecine, en droit, en services gouvernementaux, etc.) comparés avec d'autres membres de la population active.

Il existe aussi une différence marquée à l'échelle nationale entre les populations autochtones⁴ et non autochtones. Les données sur les revenus tirées des recensements de 1996 et de 2001 pour la période de 1995 à 2000 révèlent un écart salarial considérable entre les populations autochtones et non autochtones (Tableau 14). Le revenu individuel moyen des Indiens inscrits est passé de 15 558 \$ à 16 935 \$, en comparaison d'une augmentation de 27 445 à 29 769 \$ pour l'ensemble de la population canadienne. Pour toute la population canadienne, le revenu moyen d'emploi est passé de 28 837 \$ en 1995 à 31 757 \$ en 2000 (toutes les valeurs sont exprimées en dollars constants de 2000). En 2000, pour les Indiens inscrits vivant dans des réserves, les revenus d'emploi des femmes en tant que pourcentage de ceux des hommes étaient de 89,6 p. 100, comparés à 63,6 p. 100 pour l'ensemble de la population du Canada. Les paiements de transfert

⁴ Aux fins du présent rapport (et conformément à la demande de propositions) les Premières nations sont réputées faire partie du Canada rural. Bien qu'il existe des communautés des Premières nations qui vivent dans des régions urbaines, la plupart habitent dans des régions rurales, éloignées et nordiques. Pour la plus grande partie, la documentation actuelle ne s'est pas penchée sur un examen de la population rurale d'Autochtones hors réserve.

gouvernementaux étaient la principale source de revenu de 40,5 p. 100 des Indiens inscrits en 2000. Parmi tous les Canadiens, cette proportion était de 23,1 p. 100 (AINC, 2005:15).

Tableau 14 : Différences salariales entre les populations autochtones et non autochtones, 1995 et 2000

	1995			2000		
	Indiens inscrits	Indiens inscrits vivant dans une réserve	Population totale du Canada	Indiens inscrits	Indiens inscrits vivant dans une réserve	Population totale du Canada
Revenu médian des ménages (dollars constants de 2000)	26 763 \$	25 346 \$	43 798 \$	30 495 \$	26 572 \$	46 752 \$
Revenu annuel moyen (dollars constants de 2000)	15 558 \$	13 503 \$	27 445 \$	16 935 \$	14 444 \$	29 769 \$
Hommes	17 496 \$	14 711 \$	33 894 \$	18 724 \$	14 907 \$	36 865 \$
Femmes	13 819 \$	12 201 \$	20 922 \$	15 365 \$	13 968 \$	22 885 \$
Revenus d'emploi moyens (dollars constants de 2000)	17 764 \$	15 452 \$	28 837 \$	19 623 \$	16 850 \$	31 757 \$
Hommes	19 441 \$	16 163 \$	34 766 \$	21 983 \$	17 696 \$	38 347 \$
Femmes	15 914 \$	14 496 \$	21 961 \$	17 205 \$	15 854 \$	24 390 \$
Revenus d'emploi des femmes comme pourcentage de ceux des hommes	81,9	89,7	63,2	78,3	89,6	63,6
Personnes qui ont indiqué que les paiements de transfert des gouvernements étaient leur principale source de revenu (en %)	41,8	44,9	23,6	40,5	45,2	23,1

Source: Affaires indiennes et du Nord Canada . 2005. Vue d'ensemble : Opinion publique sur les questions autochtones et du Nord. Ottawa: Affaires indiennes et du Nord Canada.

Il est permis de croire que les différents degrés de pauvreté sont aussi liés aux coûts de la vie entre les provinces et entre les régions rurales et urbaines à l'intérieur des provinces. Marshall et Bollman (1999) expliquent que « les ménages urbains et ruraux consacrent la même partie de leur budget aux biens de première nécessité comme la nourriture, les vêtements et le logement, mais que les ménages des régions rurales dépensent plus pour la nourriture et moins pour le logement ». Les auteurs ajoutent que l'isolement influence aussi les dépenses en milieu rural. Par exemple, ils affirment que le transport représente une proportion plus grande des dépenses pour les ménages ruraux que pour les ménages urbains alors que la proportion est plus faible pour des services comme la télévision par câble et l'Internet, dont l'accès est généralement plus difficile en milieu rural. En 1996, les ménages ruraux ont dépensé en moyenne 6 328 \$ pour le transport, soit 15 p. 100 de leurs dépenses totales, alors que les ménages urbains dépensaient 5 990 \$, ce qui représentait seulement 12 p. 100 de leurs dépenses totales (Marshall and Bollman, 1999). Le développement de la mesure basée sur le marché pour évaluer les seuils de faible revenu visait en partie à prendre en compte de façon plus précise les différentes variations du coût de la vie d'une province à l'autre et entre différentes collectivités (urbaines et rurales).

Manque d'emplois adéquats

Le revenu et l'emploi sont étroitement liés et ont une profonde influence sur la pauvreté en général pour les résidents des zones rurales et urbaines. Un emploi assuré permet à quelqu'un de planifier l'avenir, de faire des économies et de diminuer le stress relié au salaire. L'emploi ne donne pas seulement de l'argent, mais aussi en sens d'identité et un but précis, des contacts sociaux et des possibilités de croissance personnelle (ASPC, sans date).

Le manque d'emplois adéquats et bien rémunérés peut engendrer la pauvreté en région rurale.

- Il y a moins d'emplois et moins d'emplois mieux rémunérés dans les régions rurales du Canada.
- Le moins grands nombre de possibilités d'emploi dans les collectivités rurales peut mener à la pauvreté.
- Le fait d'avoir n'importe quel emploi (comme un travail moins bien rémunéré à temps partiel) ne soulage pas la pauvreté.

Plusieurs rapports de recherche importants se penchent sur le caractère changeant de l'emploi en milieu rural (Bruce et al., 2003; Rothwell, 2001; Baldwin, 2003; et du Plessis, 2004). Rothwell (2001 and 2002) note qu'il existe en région rurale et dans les petites villes de plus en plus d'emplois dans le secteur manufacturier, dans les services professionnels, scientifiques et techniques, dans la gestion d'entreprises, dans l'administration et dans d'autres services de soutien. On pourrait donc s'attendre à une augmentation des niveaux d'emploi chez les travailleurs ruraux, mais, contrairement à Rothwell, Brown et Baldwin (2003) identifient des facteurs qui pourraient empêcher les salaires d'être plus élevés dans les régions rurales. Ils affirment qu'au cours des dernières décennies, la diffusion de l'emploi dans le secteur manufacturier à partir des grandes régions métropolitaines ne s'est pas accompagnée d'une grande dispersion de l'emploi vers les zones rurales et que ces emplois ne provenaient pas d'un grand choix d'industries (Brown et Baldwin, 2004).

Les types d'emploi que l'on trouve dans les régions rurales en comparaison de ceux des régions urbaines peuvent donner un certain éclairage sur la pauvreté en milieu rural. Selon Statistique Canada, dans l'ensemble, les possibilités d'emploi dans les régions rurales vont en diminuant (Voir l'annexe H, Alasia and Magnusson, 2005). Reimer (2006) souligne qu'on a pu constater au cours des dernières années une augmentation des emplois précaires, à temps partiel, temporaires et à faible revenu au Canada. Les revenus faibles et le travail à temps partiel ne permettent pas à une personne d'échapper à la pauvreté. Dans les régions rurales, un travailleur adulte à temps plein sur sept a gardé son emploi pendant moins d'un an. Plus de 11 p. 100 de tous les travailleurs occupent un emploi explicitement reconnu comme temporaire, une augmentation par rapport à 7 p. 100 dans les années 1980 (Reimer, 2006:7). Le Canada a maintenant une économie de revenus faibles où 23,5 p. 100 des travailleurs occupent des emplois à faible salaire (Halupa et Howlett, 2005: 3). La plus grande partie de l'augmentation des emplois à temps partiel dans les régions rurales s'observe dans les provinces majoritairement urbaines comme l'Ontario, la Colombie-Britannique et le Québec (Bruce et al., 2003; Curto et Rothwell, 2003).

On note aussi une augmentation des emplois saisonniers. D'après Rothwell (2002), c'est dans les régions rurales qu'on retrouve le plus d'emplois saisonniers si l'on tient compte de l'économie nationale (l'économie elle-même passe par des cycles saisonniers) et des tendances sectorielles (certains secteurs sont saisonniers indépendamment de l'endroit). Ainsi, certaines entreprises

rurales sont saisonnières seulement parce qu'elles sont situées dans des régions rurales. Par exemple, Rothwell (2002:1) indique que « le caractère saisonnier plus élevé peut être dû au fait que les industries RST telles que la transformation et le transport ont des liens plus forts avec le flux des produits primaires ». De plus, un caractère saisonnier plus accentué réduit les possibilités pour une personne d'obtenir un salaire annuel plus élevé et peut accroître sa dépendance à l'égard des transferts gouvernementaux pour assumer les coûts essentiels de nourriture, de logement et d'habillement. Ces transferts, surtout dans le cas de l'assurance-emploi, ont été réduits au cours des années, ce qui diminue le nombre de gens qui y ont droit de même que l'ensemble des avantages (Rothwell, 2002). Au moyen d'un exemple précis, Lee (2000) constate qu'à l'échelle nationale la proportion de chômeurs (prestataires de l'assurance emploi) a diminué de 83 p. 100 à 43 p. 100 entre 1989 et 1997. Cette situation est préoccupante, car les conséquences se sont probablement fait sentir plus fortement dans les collectivités rurales où les emplois saisonniers et à temps partiel sont plus élevés.

À cause de l'augmentation des emplois à temps partiel, à faible revenu et saisonniers au Canada rural, beaucoup de résidents des régions rurales se tournent vers les emplois autonomes autres qu'agricoles. Par exemple, du Plessis (2004) étudie l'emploi rural dans la perspective de l'emploi autonome hors de la ferme et affirme que ce type d'emploi est en hausse sur le marché de travail des régions rurales et des petites villes. Toutefois, ce n'est pas nécessairement un changement positif de nature à atténuer la pauvreté. Chez les femmes, la proportion de travailleuses qui s'adonnaient à un travail autonome hors de la ferme est passée de 9 p. 100 en 1981 à 14 p. 100 en 2001. Pourtant, les femmes qui tirent un revenu d'un travail autonome (non constitué en société) hors de la ferme dans le marché du travail en région rurale ou dans les petites villes sont plus susceptibles de gagner moins que les femmes qui sont sur le marché du travail dans les grands centres urbains (Tableau 15). En moyenne, 20 p. 100 des femmes du milieu rural et des petites villes âgées de 20 à 64 ans qui tiraient un revenu d'un emploi autonome hors de la ferme gagnaient 20 000 \$ ou plus en provenance de cette source en 2000, en comparaison de 31 p. 100 pour leurs homologues des plus grands centres urbains.

Tableau 15 : Différences du revenu tiré d'un travail autonome chez les femmes en milieu rural versus en milieu urbain, 2000

	Proportion de travailleuses qui tirent un revenu d'un travail autonome (non constitué en société) hors de la ferme dans le marché du travail qui gagnaient 20 000 \$ ou plus en provenance de cette source		
	Canada	Grands centres urbains	Régions rurales et petites villes
20 à 34 ans	24%	36%	18%
35 à 49 ans	31%	34%	22%
50 à 64 ans	28%	31%	19%

Source: du Plessis, Valerie. 2004. Tendances du travail autonome hors de la ferme chez les femmes des régions rurales Statistique Canada.

La documentation démontre que peu de recherches ont été faites sur les tendances de l'emploi dans les régions rurales des provinces et des territoires. Toutefois, quelques études disponibles (Rothwell, 2001; Éducation Canada, 2003; Bruce et al., 2003) révèlent que les régions rurales et les petites villes des provinces atlantiques et du Québec ont des taux d'emploi plus faibles et des taux

de chômage plus élevés que la moyenne des régions rurales et des petites villes du reste du Canada. L'inverse est vrai dans les provinces de l'ouest et en Ontario. Par exemple, entre 1996 et 2000, le taux de chômage RST dans chacune des provinces atlantiques était plus élevé que le taux de chômage RST moyen au Canada. Cependant, cette différence géographique semble s'atténuer avec le temps. Ce phénomène est particulièrement marqué à Terre-Neuve-et-Labrador et à l'Île-du-Prince-Édouard (Rothwell, 2001). En comparaison, les régions les plus au nord et les plus éloignées du Canada ont des possibilités d'emploi limitées et on y observe un accroissement des emplois très limité. Selon Bruce et al.,(2003), les possibilités d'emploi se limitent aux industries basées sur les ressources, par exemple les mines et la forêt. Les possibilités du domaine touristique, bien qu'importantes dans certaines communautés rurales, sont restreintes dans les régions éloignées et du Nord à cause de leur isolement géographique.

Ainsi, la diversité limitée des possibilités d'emploi de même que le nombre limité d'emplois mieux rémunérés dans les communautés rurales et éloignées peuvent mener à la pauvreté. Cependant, pour beaucoup de Canadiens, le fait de se trouver un emploi ne veut pas toujours dire qu'ils échappent à l'emprise de la pauvreté. Maxwell (2006) fait remarquer qu'à l'échelle nationale, bien des Canadiens qui se sont sortis de la pauvreté occupent encore des emplois mal payés et précaires comme deuxième soutien de famille. Dès que la famille perd un emploi, elle se retrouve encore une fois dans la pauvreté. En 2000, 30 p. 100 de tous les travailleurs à faible revenu vivaient dans des familles à faible revenu (les ménages qui gagnaient des revenus placés au-dessous des seuils du faible revenu de Statistique Canada). Bien qu'il n'y ait pas d'information précise facilement disponible sur les régions rurales et éloignées, on a constaté qu'en 2004, « plus de 13,3 p. 100 des usagers des banques alimentaires étaient des travailleurs qui vivaient avec des salaires inadéquats et que, dans 41 p. 100 des familles pauvres en 2001, au moins un membre de la famille travaillait 910 heures par année, soit 17,5 heures par semaine, ou à demi-temps » (Halupa and Howlett, 2005: 3).

Une étude nationale qui a examiné la tendance à long terme des travailleurs à temps plein ayant de faibles revenus et faisant partie de ménages à faible revenu indique que 71 p. 100 de ces ménages sont constitués de personnes sans diplôme d'études secondaires, d'immigrants récents, de personnes seules, de mères monoparentales et de personnes vivant seules. En fait, la situation de pauvreté des couples moins instruits et des immigrants récents a empiré avec le temps, même s'ils se trouvent dans des situations de travail à temps plein mais à faibles salaires (Morissette et Picot, 2005). L'étude n'a pas offert d'analyse plus vaste du milieu rural ni de comparaisons entre les milieux rural et urbain, mais les résultats démontrent très clairement qu'une gamme d'interventions est nécessaire pour améliorer les possibilités de gagner un meilleur salaire.

Vivre et travailler dans une économie pauvre

Un niveau élevé d'instabilité économique dans une société peut entraîner une augmentation des niveaux de pauvreté pour ses citoyens (ASPC, sans date). Au pays, les économies régionales varient considérablement. Selon Alasia (2004), la main-d'œuvre et les caractéristiques de l'économie indiquent un contraste majeur entre une performance économique plus faible au Nord et à l'Est du Canada et une meilleure performance économique au Sud et à l'Ouest.

Il y a habituellement un antécédant de pauvreté chez les résidents des zones de faible activité économique. Par exemple, pendant une bonne partie du vingtième siècle, plusieurs régions du Canada atlantique ont souffert d'une industrialisation amputée, de l'urbanisation limitée qui s'en est suivie et de la dépendance continue de l'extraction des ressources primaires (Summerby-Murray et Bruce, 1998). Il n'est donc pas surprenant, alors, que les régions rurales du Canada atlantique continuent d'avoir les plus faibles revenus de toutes les régions rurales du pays et, dans le cas de la Nouvelle-Écosse, d'afficher les plus grands écarts de revenus par rapport aux régions urbaines (Rupnik et al., 2001; Singh, 2004a).

Des économies rurales moins diversifiées peuvent causer la pauvreté en milieu rural.

- Il peut être plus difficile pour certaines régions de diminuer la probabilité de pauvreté parmi ses résidents, tout simplement à cause d'une longue histoire d'économies basées sur une seule industrie.
- Beaucoup d'emplois dans certains secteurs basés sur une seule industrie comme la pêche et la foresterie donnent de faibles salaires, ce qui peut entraîner la pauvreté.

Pour les collectivités qui dépendent d'une seule industrie, il peut être très difficile de diminuer la probabilité de pauvreté chez les résidents, tout simplement à cause de la nature de l'emploi local dans ce secteur et des possibilités d'emploi relativement rares en dehors de celui-ci. Randall et Ironside (1996) ont examiné 220 communautés mono-industrielles (telles que définies par l'Association canadienne des villes à industrie unique) et a observé qu'il y avait beaucoup de diversité entre elles, qu'elles étaient situées dans des endroits relativement isolés et qu'elles employaient beaucoup moins de femmes que dans les autres collectivités. Ce qui est encore plus important, ils ont observé que les restructurations des secteurs, des entreprises et des firmes individuelles commençaient à s'accélérer et que cela pourrait probablement avoir des conséquences profondes sur les économies locales, selon la nature du changement économique (réductions d'effectifs, fermetures, changement de produit ou d'orientation de marché et ainsi de suite); toutes ces éventualités échappent généralement au contrôle des collectivités individuelles.

De plus, l'incidence de la pauvreté peut dépendre du type de mono-industrie qui se trouve dans une communauté. Par exemple, l'analyse des données du recensement de 1996 effectuée par Stedman et al., (2005) révèle que certains secteurs comme les pâtes et papiers ont des effets plutôt positifs sur le bien-être, l'emploi et le revenu. D'autres industries, comme l'exploitation forestière, ont des effets plus négatifs. De façon générale, la dépendance à la pêche ou à l'industrie forestière semble associée à des effets négatifs pour les communautés rurales. Stedman et al., (2005) ont aussi observé que les taux plus élevés de dépendance envers la forêt sont reliés à de moins bons résultats dans les études et à des taux plus élevés de pauvreté familiale et de chômage.

Les coûts élevés et la piètre qualité des logements

Puisque les coûts de logement sont plus bas dans les régions rurales que dans les régions urbaines, il en est de même des revenus. Ainsi donc, les coûts du logement et du maintien en bon état d'une maison peuvent constituer des fardeaux financiers importants et contribuer à la pauvreté. Les

régions rurales, et surtout les communautés éloignées du Nord, ne sont pas à l'abri de ce phénomène.

Le type et la grandeur des logements disponibles dans les communautés rurales peuvent aussi être des facteurs qui contribuent à la pauvreté. Les choix de logement dans les régions rurales du Canada (en particulier en Colombie-Britannique et dans les provinces atlantiques) se limitent à de grands édifices sur de grands terrains. Bien que des logements de ce type puissent convenir tout à fait à des familles, ils ne conviennent probablement pas à des ménages constitués de personnes seules. En particulier, ils peuvent ne pas convenir à des femmes monoparentales, dont plusieurs font face à des difficultés uniques de transport et reliées à l'emploi en raison du fait qu'elles vivent en région rurale (Steele, 2002).

Les mauvaises conditions d'habitation peuvent avoir un impact négatif sur les niveaux de pauvreté dans les communautés rurales.

- Le manque de logements locatifs et l'abondance de maisons à vendre plus grandes que nécessaire peuvent contribuer à la pauvreté en milieu rural.
- L'augmentation des coûts de construction et de fonctionnement des maisons dans les collectivités rurales du Nord peut contribuer à la pauvreté en milieu rural.
- Les régions rurales ont un inventaire plus vieux de logements qui risquent d'avoir besoin de réparations et d'entretien et des coûts de chauffage plus élevés; pris ensemble, tous ces facteurs peuvent contribuer à la pauvreté.

Dans les régions rurales et les petites villes, la propriété d'une maison est le principal mode de possession, qui prévaut même dans les ménages à faible revenu. Dans les régions rurales du Canada, 86 p. 100 des ménages possèdent le logement où ils vivent, en comparaison avec 64 p. 100 dans les centres urbains. Malheureusement, « plusieurs ménages à faible revenu ont de la difficulté à épargner le montant du paiement initial qui leur permettrait d'acheter une maison. D'autres propriétaires de maison en milieu rural ont de la difficulté à assumer les coûts d'entretien de leur maison » (Bruce et al., 2003:iii). Beaucoup de maisons dans les régions rurales sont de fabrication ancienne; elles sont donc coûteuses à chauffer et peuvent nécessiter beaucoup de réparations.

En 1996, le besoin impérieux de logement⁵ pour les ménages ruraux était de 14 p. cent, en comparaison de 18 p. cent pour les ménages des régions urbaines, et de 16 p. cent pour la population rurale des Autochtones hors réserves. Si on considère seulement les personnes qui ont un besoin impérieux de logement, plus de 78 p. cent des ménages appartenant à ce groupe ne satisfaisaient plus à la norme de capacité de payer, seule ou combinée avec l'une des autres normes. Cependant, ce pourcentage était de 95 p. cent dans les régions urbaines, et de 96 p. cent chez la population autochtone hors réserves en milieu rural (SCHL, 2000, in Bruce, 2003b).

Indépendamment du type de ménages en situation de faible revenu, le problème de logement le plus commun auquel ils font face est celui de l'abordabilité, surtout dans le marché locatif privé. À cause des revenus limités, une proportion importante de ceux-ci est consacrée au loyer et aux commodités, de sorte qu'il reste peu de chose pour les autres nécessités. En 1996, 15 p. 100 des ménages des régions rurales faisaient face à des problèmes d'abordabilité, selon la mesure du modèle du besoin impérieux de logement; 3,8 p. 100 n'étaient pas dans une situation de besoin impérieux de logement et 11,2 p. 100 de ces ménages ruraux en faisaient partie.

Dans un contexte rural, les ménages dirigés par des personnes âgées étaient plus susceptibles que les ménages dirigés par des personnes non âgées de se trouver dans une situation de besoin impérieux de logement, (ce qui découle surtout de problèmes d'abordabilité). Les ménages qui ne constituaient pas une famille, comme les personnes vivant seules ou les personnes célibataires vivant ensemble, sont aussi plus susceptibles de se trouver dans une situation de besoin impérieux de logement. Les locataires du milieu rural sont aussi plus susceptibles que les propriétaires du milieu rural de se trouver dans cette situation (Tableau 16).

⁵ Pour faire partie de ceux qui ont un besoin impérieux de logement, il faut qu'un ménage n'occupe pas un logement qui réponde à au moins une des trois normes de logement que sont la qualité, l'abordabilité et la taille convenable et qu'il ne puisse se permettre d'occuper un logement qui satisfasse aux normes que sont la taille convenable et la qualité. Ce dernier test compare 30 p. cent du revenu du ménage avant impôts avec le coût de loyer annuel médian pour un logement adéquat et convenable. Un logement adéquat est un logement qui, d'après l'évaluation des occupants, ne nécessite pas de réparations majeures, ne manque pas d'eau courante, chaude ou froide, et a une salle de bain complète. Les frais de logement pour un local d'habitation abordable ne doivent pas dépasser 30 p. cent du revenu avant impôts du ménage; (le coût de logement pour les propriétaires inclut le capital et l'intérêt sur l'hypothèque, les taxes foncières, les frais de condominium (s'il y a lieu) et le paiement des services (eau, gaz et électricité). Pour les locataires, le coût de logement comprend le loyer et les services si ces derniers ne sont pas compris dans le loyer. Un loyer convenable a assez de chambres pour offrir au ménage assez d'espace et d'intimité en tenant compte de l'âge et du sexe de ses membres conformément aux normes nationales d'occupation (NNO) : on s'attend à ce qu'un enfant de moins de cinq ans partage une chambre avec un de ses frères ou une de ses soeurs, quel que soit son sexe; de 5 à 18 ans, on s'attend à ce que les enfants de même sexe partagent une chambre; chaque adulte de 18 ans ou plus a droit à sa propre chambre, à moins qu'elle ne soit mariée ou en union de fait, auquel cas on s'attend à ce que cette personne partage une chambre avec son époux ou épouse ou son ou sa partenaire.

Tableau 16 : Incidence du besoin impérieux de logements parmi les ménages ruraux, par type et statut d'occupation, 1996, Canada

	Total	Propriétaires	Locataires
Tous les ménages	14,2%	10,3%	30,2%
Ménages de personnes âgées	14,8%	10,9%	34,7%
Ménages de personnes non âgées	14,0%	10,1%	29,0%
Ménages familiaux	11,2%	8,3%	26,3%
Ménages non familiaux	27,3%	22,5%	34,3%

Source: SCHL, Base de données CIH basée sur le recensement de 1996, dans Bruce, 2003b.

Le tableau 17 examine les revenus, les coûts de logement et le rapport entre les coûts de logement et le revenu (RCLR) des ménages ruraux. En 1996, les revenus des ménages ruraux dans le besoin étaient de moins du tiers de ceux des ménages qui n'étaient pas dans le besoin (15 200 \$ en comparaison de 47 800 \$). Pourtant, la différence dans leurs coûts de logement était de moins de huit dollars. Les ménages dans le besoin payaient en moyenne 487 \$ par mois, en comparaison de 495 \$ pour les ménages qui n'étaient pas dans le besoin. La petite différence dans le coût du logement, jointe à une très grande différence de revenu, a entraîné une énorme différence dans le pourcentage moyen du revenu consacré au logement. Les ménages qui ont un besoin impérieux de logement ont consacré 42 p. 100 de leur revenu au logement en comparaison de 14 p. cent pour les ménages qui n'étaient pas dans le besoin. Pour les ménages autochtones vivant hors des réserves dans la partie rurale du Canada, le revenu, le logement et le rapport entre les coûts de logement et le revenu sont tout à fait semblables à ceux de la population en général. Le revenu moyen des ménages dans le besoin était inférieur de 40 p. 100 à celui des ménages qui n'étaient pas dans le besoin (Bruce, 2003b).

Les locataires dans le besoin avaient le revenu par ménage le plus faible : 13 700 \$ en comparaison de 16 200 \$ pour les propriétaires. En fait, les locataires dans le besoin dépensent plus pour le logement que les locataires qui ne sont pas dans le besoin : 479 \$ en comparaison de 446 \$, avec pour résultat que les locataires dans le besoin dépensaient 46 p. 100 de leur revenu pour le logement.

Tableau 17 : Revenu moyen, frais de logement et ratios du coût du logement au revenu pour les ménages ruraux selon les besoins, 1996, Canada

		Revenu moyen	Coût moyen du logement	RCLR moyen
Tous	Total	43 160 \$	495 \$	18 %
	Pas dans le besoin	47 794 \$	495 \$	14 %
	Dans le besoin	15 156 \$	487 \$	42 %
Propriétaire	Total	46 257 \$	504 \$	16 %
	Pas dans le besoin	49 727 \$	504 \$	13 %
	Dans le besoin	16 171 \$	493 \$	40 %
Locataire	Total	30 297 \$	458 \$	26 %
	Pas dans le besoin	37 481 \$	446 \$	17 %
	Dans le besoin	13 716 \$	479 \$	46 %

Source: SCHL, Base de données CIH basée sur le recensement de 1996, dans Bruce, 2003b.

Selon un examen province par province, le plus haut pourcentage de ménages ayant un besoin de logement parmi les ménages des régions rurales se trouvait au Yukon et en Colombie-Britannique, où 21 p. 100 avaient un résultat positif au test indiquant un besoin impérieux de logement. Terre-Neuve-et-Labrador arrivait au deuxième rang avec 15,4 p. 100. L'incidence la plus faible se trouvait en Saskatchewan, avec 12,4 p. 100 (Tableau 18).

C'est au Québec que se trouve la plus forte proportion de ménages ayant un impérieux besoin de logement; 28,7 p. cent de tous les ménages ayant un impérieux besoin de logement vivaient au Québec en 1996. De plus, 30 p. cent de tous les ménages ruraux ayant un besoin impérieux de logement étaient au Québec. Dans les deux distributions, l'Ontario se classe au second rang, ce qui n'est pas surprenant, car l'Ontario et le Québec sont les provinces les plus peuplées (l'Ontario a la population la plus nombreuse). Terre-Neuve-et-Labrador, la Nouvelle-Écosse et la Colombie-Britannique affichent la plus forte proportion de ménages ayant un impérieux besoin de logement de tous les ménages ruraux. Le pourcentage de ménages ayant un impérieux besoin de logement dans les autres provinces est moindre que leur pourcentage des ménages ruraux, sauf à l'Île-du-Prince-Édouard, où ils sont exactement les mêmes.

Tableau 18 : Incidence du besoin en logements parmi les ménages ruraux, répartition provinciale des ménages selon leurs besoins et tous les ménages ruraux, 1996

Province	Incidence	Répartition provinciale des ménages	
		Dans le besoin	Tous les ménages ruraux
Terre-Neuve-et-Labrador	15,4 %	4,5 %	4,1 %
Île-du-Prince-Édouard	14,6 %	1,2 %	1,2 %
Nouvelle-Écosse	14,5 %	6,8 %	6,7 %
Nouveau-Brunswick	14,0 %	6,1 %	6,2 %
Québec	13,5 %	28,7 %	30,2 %
Ontario	13,6 %	24,8 %	25,9 %
Saskatchewan	12,4 %	4,6 %	5,2 %
Manitoba	13,4 %	4,1 %	4,4 %
Alberta	12,5 %	6,5 %	7,4 %
Colombie-Britannique	20,7 %	12,7 %	8,7 %
Territoires du Nord-ouest	13,6 %	0 %	0 %
Nunavut	12,2 %	0 %	0,1 %
Yukon	21,0 %	0,2 %	0,2 %
Canada	14,2 %	100 %	100 %

Source: SCHL, Base de données CIH basée sur le recensement de 1996, dans Bruce, 2003b,

Ce ne sont pas tous les résidents des régions rurales qui peuvent se permettre de se payer une maison. Voilà pourquoi certains se tournent vers le marché locatif pour éviter les paiements initiaux élevés et les coûts d'entretien. Bruce et al., (2003, iii) notent qu'il y a pénurie de logements à louer dans le Canada rural et que « la construction de nouveaux logements à louer est insuffisante dans toutes les régions rurales ». Le manque d'unités de logements à prix abordable peut contribuer à la pauvreté en milieu rural. Le manque de choix dans les logements amène à des arrangements trop coûteux et force les gens à dépenser plus qu'il ne faut en frais de logement. Le manque de choix peut aussi forcer les gens à louer des logements beaucoup plus grands, et donc plus coûteux que ce dont ils ont besoin.(Bruce, 2003a). Cette situation crée un très grand écart d'accès au logement et de pauvreté dans les communautés rurales. Les ménages qui sont déjà propriétaires de

leur maison (habituellement libre d'hypothèque) ou qui ont hérité d'une maison ont habituellement peu de dépenses de logement, à part les impôts fonciers et les dépenses courantes, l'entretien et les réparations. Toutefois, pour les ménages qui désirent construire une nouvelle maison, les coûts peuvent être très élevés dans les régions rurales, surtout dans les régions éloignées et du Nord où les coûts de transport des matériaux peuvent être élevés, de même que ceux des travailleurs spécialisés (plombiers, électriciens, etc.). De plus, à cause du revenu relativement faible dans la moyenne des régions rurales, même les ménages à revenu modeste peuvent trouver que la location ou l'achat dans les marchés ruraux et des petites villes sont trop coûteux si les prix de location ou d'achat sont élevés par rapport à leurs revenus.

D'après la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL, 2000), les données portant sur les régions rurales du Nord dénotent une absence relative de logements convenables (c'est-à-dire de grandeur appropriée à la taille et à la composition de la famille) et un manque relatif de condition acceptable des logements (c'est-à-dire leur état de réparations) dans les régions du Nord. Les peuples autochtones, les parents seuls, les travailleurs pauvres et les personnes seules peuvent avoir de la difficulté à trouver un logement convenable et adéquat. Les raisons de l'augmentation des coûts du logement tiennent au fait que les coûts de construction et de fonctionnement sont largement plus élevés au Nord qu'au Sud, et ces augmentations de coût peuvent mener à la pauvreté liée au logement (Bruce et al., 2003). Cela crée des problèmes d'abordabilité et de surpeuplement, surtout pour les logements des Autochtones.

Bien que les conditions de vie dans les réserves aient continué de s'améliorer entre 1996 et 2001, la situation du logement des Premières nations demeure bien pire que celle de la population canadienne en général (AINC, 2005). Par exemple, en 2001, le pourcentage d'habitations qui avaient besoin de réparations majeures était de 23,5 p. 100 pour les Indiens inscrits et de 8,2 p. 100 pour l'ensemble de la population canadienne. Pour les Indiens inscrits vivant dans des réserves, ce pourcentage était même plus élevé, à 36,3 p. 100. De plus, le pourcentage d'habitations ayant plus d'une personne par chambre était de 13,8 p. 100 à comparer à moins de 2 p. 100 pour l'ensemble de la population canadienne (AINC, 2005).

Mauvaise santé et manque de services de soins de santé locaux

Il existe un lien direct entre la santé et la pauvreté. Les gens dont la santé est mauvaise sont moins capables de gagner un revenu et ils doivent aussi déboursier plus d'argent pour leurs besoins de santé.

Les Canadiens des régions rurales signalent plus de problèmes et de questions de santé que leurs homologues urbains. Mitura et Bollman (2003) ont analysé l'enquête de 2000-2001 sur la santé

La mauvaise santé et le manque de soins de santé à proximité peuvent engendrer la pauvreté en milieu rural.

- Une diminution de la population rurale signifie une diminution correspondante des services de santé en milieu rural.
- Les résidents ruraux sont obligés de se déplacer sur une plus grande distance pour avoir accès à des soins de santé, ce qui entraîne des dépenses.
- Les résidents ruraux sont plus susceptibles de signaler eux-mêmes qu'ils éprouvent des problèmes de santé.

dans les collectivités canadiennes (ESCC) et ont les constatations suivantes (voir les détails statistiques à l'annexe I) :

- Une plus faible proportion de Canadiens vivant dans des régions de petites villes (non adjacentes aux régions métropolitaines) et dans les régions rurales et du Nord évaluaient leur santé comme excellente, en comparaison avec la moyenne nationale;
- Les facteurs de risque les plus présents dans la population des régions non métropolitaines incluent l'excès de poids (c'est-à-dire un indice de masse corporelle plus élevé) et l'usage du tabac;
- Une plus faible proportion de Canadiens vivant dans les régions du Nord font état d'une santé fonctionnelle excellente ou très bonne, en se basant sur huit facteurs : la vision, la capacité auditive, l'élocution, la mobilité, la dextérité, les sensations, la connaissance et la douleur;
- L'arthrite et les rhumatismes sont mentionnés plus fréquemment que dans la moyenne nationale dans les régions rurales (non adjacentes aux régions métropolitaines), et par contre, moins fréquemment dans les grandes régions métropolitaines (centrales), même après un ajustement en raison de l'âge. Les personnes vivant dans les régions du Nord ont un taux de prévalence plus élevé de haute pression artérielle. On n'a pas décelé de différence significative dans la prévalence du diabète.
- Les régions du Nord ont un taux plus élevé de besoins de soins de santé non comblés, si on compare à la moyenne nationale, alors que les grandes régions métropolitaines (centrales) ont un taux plus faible de besoins de soins de santé non comblés.

En regroupant ces constatations et en les mettant en contexte, on peut conclure que beaucoup de problèmes de soins de santé peuvent contribuer à créer certaines des situations de pauvreté que l'on retrouve dans les collectivités rurales et dans les régions.

La prestation des soins de santé dans les régions rurales est habituellement assurée par les moyens suivants :

- Les centres de santé communautaires (premier point de contact pour les soins de santé primaires);
- la médecine à distance;
- les soins à domicile (VON, Extra Mural, etc.);
- les cliniques locales;
- les équipes de premiers intervenants (pompiers, paramédics, ambulance aérienne, garde côtière).

Le Canada rural fait face à des défis très particuliers en matière de services de santé, ce qui peut contribuer à la pauvreté en milieu rural. L'évolution de la démographie, notamment la diminution de la population et l'aggravation concurrente de l'état de santé du reste de la population rurale accentuent encore ces difficultés. Par exemple, quand Mathews et Edwards (2004) ont examiné les différences entre les milieux rural et urbain pour dégager une meilleure compréhension de la situation des Terre-Neuviens qui n'ont pas de médecins réguliers, ils ont constaté que près des trois quarts des gens qui n'avaient pas de médecin régulier vivaient dans des communautés rurales. Pour

ce qui est de la santé, des proportions plus faibles de résidents ruraux sans médecin attitré étaient dans les catégories en meilleure santé. On peut donc en déduire que beaucoup de résidents ruraux doivent se déplacer pour aller voir un médecin. Cela entraîne des coûts supplémentaires pour le transport et pour d'autres dépenses reliées au transport sur de longues distances. Ces coûts supplémentaires peuvent contribuer à la pauvreté puisqu'elles taxent des revenus disponibles déjà limités. De plus, un moins bon état de santé empêche beaucoup de gens d'entreprendre des activités lucratives dans l'économie formelle ou informelle⁶.

Le manque de services disponibles localement n'est pas la seule raison qui explique le mauvais état de santé dans les communautés rurales. Kettle et al., (2005) affirment qu'un niveau d'éducation de base moins élevé et un revenu familial inférieur peuvent aussi mettre les résidents ruraux plus à risque de voir leur état de santé général se détériorer. On peut en déduire que les faibles niveaux de réussite scolaire représentent une cause importante de pauvreté, puisqu'ils influencent la santé et les habitudes de vie des gens. Kettle et al., (2005) indiquent que les facteurs de risque de maladies cardiovasculaires sont présents chez de jeunes adultes de Terre-Neuve-et-Labrador et que des jeunes adultes des régions rurales sont dans une situation de risque élevé en raison de la répartition de leur gras corporel. Thommasen et al., (2006) ont étudié les résidents de la communauté rurale et éloignée de Bella Coola Valley, en Colombie-Britannique, sur leurs habitudes de consommation d'alcool et leur ont demandé quelles étaient les considérations les plus importantes pour le bien-être de la communauté à partir d'une liste de questions sur la santé. Les résultats de cette étude indiquent que la majorité des résidents considèrent le chômage, l'alcoolisme et l'abus de drogues comme les problèmes de santé les plus importants (et interreliés) de la communauté.

Bas niveaux de scolarisation

Les données actuelles et la recherche au Canada appuient l'argument voulant que l'un de nos plus importants services publics, l'éducation, soit l'un des facteurs importants expliquant les taux relatifs de prospérité et de pauvreté chez les personnes, les familles et les communautés. L'éducation est étroitement liée au statut socioéconomique. Une éducation efficace pour les enfants et un apprentissage pendant toute la vie pour les adultes sont les clés de la prospérité des individus. L'éducation augmente les possibilités d'emploi, la sécurité du revenu et la

Les niveaux d'éducation plus faibles peuvent engendrer la pauvreté plus tard dans la vie.

- Les jeunes des milieux ruraux ont des taux d'instruction plus faibles si on les compare à leurs homologues urbains.
- Moins de jeunes des milieux ruraux font des études post-secondaires si on les compare à leurs homologues urbains.
- Collectivement, les adultes des régions rurales ont un niveau de scolarisation plus faible que ceux des régions urbaines, mais l'écart se rétrécit avec le temps.

⁶ Au cours des années 70 et 80, on entendait par secteur informel, un secteur d'entreprises ou d'activités économiques sans règles. En 1993, la Conférence internationale des statisticiens du travail (CIST) a adopté une définition statistique internationale des secteurs informels définis comme suit :

- a) des micro-entreprises appartiennent à des employeurs informels qui embauchent un ou plusieurs employés pour une durée continue;
- b) des opérations à leur propre compte qui appartiennent à des personnes qui peuvent employer des travailleurs de la famille et d'autres employés de façon occasionnelle (BIT, 2002)

satisfaction au travail. De plus, elle donne aux gens la connaissance et les habiletés nécessaires pour résoudre les problèmes et contribue à donner un sens de contrôle et de maîtrise sur les circonstances de la vie (ASPC, sans date)

Dans l'ensemble, les Canadiens, autant des milieux urbains que ruraux, qui ont un faible niveau d'alphabétisme, sont plus susceptibles d'être chômeurs, pauvres et en mauvaise santé, et on a constaté qu'ils risquent plus de perdre leur indépendance (Santé Canada, 1999; Rogers and Rogers, 1992). De plus, l'éducation est reliée à des styles de vie qui peuvent empêcher ou retarder l'apparition de maladies ou d'incapacités (Statistique Canada, 1992).

Malgré des points communs en matière d'éducation et de pauvreté partout au Canada, il existe aussi des différences entre les milieux rural et urbain. On note une différence marquée entre les milieux rural et urbain pour ce qui est de la capacité en lecture. On affirme (Éducation Canada, 2003) que cette disparité est plus fortement reliée aux différences entre les communautés. En effet, les facteurs reliés à la communauté l'emportent de beaucoup sur le statut socio-économique individuel des élèves pour expliquer la capacité de lecture différente entre les milieux rural et urbain (Éducation Canada, 2003). Plus précisément, les différences entre les communautés, comme les taux d'emploi, les degrés de scolarisation des adultes, le degré moyen d'éducation et de statut professionnel de tous les parents d'enfants de quinze ans qui fréquentent l'école ont un effet profond sur l'atteinte des niveaux d'apprentissage et de lecture. Dans toutes les provinces, l'impact de ces variables est considérable. Une étude réalisée en 2003 par Statistique Canada intitulée *Comprendre l'écart rural - urbain dans le rendement en lecture* a constaté que les étudiants des milieux ruraux n'avaient pas d'aussi bons résultats que leurs homologues urbains à l'échelle nationale, surtout à Terre-Neuve-et-Labrador, au Nouveau-Brunswick et en Alberta (voir l'annexe J).

La division entre les milieux rural et urbain quant au niveau de scolarisation est bien documentée (Éducation Canada, 2003; Alasia, 2003a; Looker and Thiessen, 2003; Roberts et al., 2005; Corbett, 2005). D'après Alasia (2003) le niveau de scolarisation baisse constamment (pendant un certain nombre d'années de recensement) à mesure qu'on va du milieu urbain au milieu rural. Cependant, cet écart diminue avec le temps. Par exemple, jusqu'en 1996, la proportion de personnes dont le niveau d'études était inférieur à la neuvième année dans les régions à prédominance rurale est passée de 21 à 18 p. 100, soit seulement 2 p. 100 au-dessus du niveau national pour 1996. Entre-temps, la proportion de personnes qui ont fait quelques études postsecondaires (incluant le collège et l'université) dans les régions à prédominance rurale est passée de 37 à 49 p. 100. Cependant, ce taux est toujours inférieur de 9 p. 100 au niveau national pour 1996. De plus, ce n'est qu'à l'Île-du-Prince-Édouard que les intentions de faire des études postsecondaires sont les mêmes dans les milieux rural et urbain. Les plus grandes différences dans les intentions d'aller à l'université se trouvent au Québec et en Alberta (Education Canada, 2003).

Corbett (2005) identifie certaines raisons qui peuvent expliquer la disparité en matière d'éducation supérieure. Tout en se concentrant sur les collectivités côtières de la Nouvelle-Écosse, Corbett (2005) affirme que les jeunes ruraux sont peut-être devant un ensemble de choix et de possibilités plus restreint qu'on ne le croit généralement. Des facteurs tels que l'augmentation des frais de scolarité, la centralisation des services d'éducation et d'autres services dans les régions rurales, le

coût élevé de la vie et l'expansion du travail mal rémunéré qui demande peu d'habiletés dans une économie en expansion peuvent expliquer les taux toujours élevés d'abandon scolaire et les taux de participation aux études post-secondaires très basses dans les communautés rurales (Butterwick et al., 2006; Corbett, 2005) et ils aggravent la pauvreté en région rurale.

La qualité des programmes d'études, l'abandon scolaire et les taux de réussite aux études chez les étudiants autochtones ont un impact profond sur les jeunes des Premières nations et sur leurs communautés. Dans une étude publiée en 2001, Saklofske et Grainger estiment qu'au cours des 15 prochaines années, environ un tiers de la population de la Saskatchewan sera de descendance Autochtone, dont au moins la moitié sera d'âge scolaire (de 5 à 17 ans). Parallèlement, le niveau de pauvreté et le nombre d'années d'études complétées font ressortir davantage leurs besoins considérables (Saklofske and Grainger, 2001). Par exemple, le taux d'achèvement des études secondaires chez les Indiens inscrits de 15 ans et plus est passé de 44,0 p. 100 à 48,6 p. 100 entre 1996 et 2001 en comparaison d'une augmentation de 65,2 p. 100 à 68,7 p. 100 pour la population totale du Canada. Toutefois, parmi la population totale du Canada, les taux d'achèvement des études pour les hommes et pour les femmes étaient à peu près égaux en 2001 soit 68,5 et 68,9 p. 100 respectivement.

Lee (2000) a entrepris une vaste étude des caractéristiques de la pauvreté en milieu urbain en utilisant des tableaux spéciaux tirés des recensements de 1991 et 1996 pour toutes les RMR et plusieurs régions d'AR du pays. L'auteur a constaté que les niveaux plus bas de réussite scolaire jumelés à des niveaux d'emploi plus bas, étaient les facteurs qui contribuaient de la façon la plus importante au problème de la pauvreté. Bien que cette analyse n'ait pas été réalisée dans le Canada rural et les petites villes, on peut s'attendre à ce qu'on identifie des facteurs contributifs semblables.

Résumé des causes de la pauvreté en milieu rural

Bien qu'il n'y ait pas de seuil de pauvreté officiel au Canada (ni pour le Canada rural), l'examen des diverses causes de la pauvreté peut permettre de mieux comprendre l'étendue du phénomène chez les résidents et les communautés des milieux surtout ruraux et des régions éloignées du Nord. Au cours de la dernière décennie, la situation économique et celle de l'emploi au Canada rural a eu un impact négatif très préoccupant sur ses résidents. Alors qu'il existe des variations parmi les provinces, on sait que les ruraux, comparativement à leurs homologues urbains, ont des revenus relativement faibles et moins de possibilités d'emploi. Ces importantes causes de pauvreté encouragent et soutiennent une migration constante du milieu rural vers le milieu urbain. Historiquement, les collectivités rurales ont bénéficié de liens plus étroits, de solidarité et de réseaux de soutien informels qui ont contribué à atténuer la pauvreté. Les changements économiques et démographiques actuels et l'érosion concurrente de plusieurs systèmes de soutien de la collectivité dans les régions rurales sont dans bien des cas trop puissants pour que les collectivités puissent les atténuer.

Bien qu'il existe peu d'études pour évaluer statistiquement les causes précises de la pauvreté en milieu rural, en général plusieurs des mêmes facteurs contribuent selon toute probabilité autant à la pauvreté en milieu urbain qu'en milieu rural. Là où il existe des différences entre les causes en

milieu urbain et en milieu rural, l'étendue des problèmes peut être différent compte tenu de chaque facteur. Par exemple, on sait que le manque d'instruction et d'emplois sont des facteurs qui contribuent à la pauvreté, sans égard au lieu de résidence; l'étendue des problèmes varie selon le secteur géographique. Comparativement aux résidents des villes, les résidents des régions rurales ont habituellement des niveaux de scolarité plus bas, de faibles niveaux d'alphabétisme, des revenus relativement bas, moins de possibilités d'emploi, moins de possibilités d'emplois mieux rémunérés, plus de travail saisonnier, plus de logements ayant besoin de réparations, une santé plus ou moins bonne et un accès relativement plus difficile aux services de santé.

4.2 Les résultats de la pauvreté dans les collectivités rurales

La pauvreté a des conséquences multiples dans les communautés rurales. Elle peut avoir des conséquences dans les villes rurales et provoquer de l'émigration et une diminution de la population dans ces régions. La pauvreté peut diminuer la capacité d'avoir de bons résultats à l'école et de pouvoir accéder à l'éducation supérieure. La pauvreté peut diminuer les possibilités d'obtenir un meilleur emploi à cause des coûts élevés des transports et des coûts de garde d'enfants. Elle peut avoir un impact sur la capacité de pourvoir aux besoins fondamentaux comme la nourriture et l'habitation. La pauvreté peut diminuer la santé et le bien-être d'une personne en général, et même conduire à l'abus d'alcool ou d'autres drogues et à la violence. Elle peut aussi entraîner une plus grande dépendance et une plus grande contrainte sur les systèmes de soutien sociaux et communautaires.

Conséquences sur l'économie rurale et sur l'émigration

De même qu'une économie rurale déficiente peut contribuer à la pauvreté, une communauté de personnes appauvries limite les nouveaux développements et le potentiel de prospérité. De plus, si quelqu'un ne reçoit pas assez d'argent pour son travail actuel ou est incapable de trouver du travail, il est raisonnable que cette personne déménage dans un endroit où elle pourra trouver un travail bien rémunéré. C'est pourquoi de nombreuses communautés rurales connaissent un déclin de leur population⁷. Par exemple, plusieurs régions rurales de la

La pauvreté dans les régions rurales peut entraîner une émigration importante dans la région locale.

- Les personnes qui émigrent des communautés rurales sont souvent les familles et les jeunes .
- Une diminution de la population peut entraîner une diminution des services sociaux.

⁷La plupart des régions rurales du Canada font face à une migration vers l'extérieur et à un déclin de la population alors que quelques-unes (situées près des grands centres urbains et de services) se caractérisent par une croissance modeste. Ce mouvement est partiellement dû à la croissance des centres d'hébergement ruraux qui sont souvent situés dans la partie la plus chaude et la plus rapprochée des côtes ou dans des communautés situées plus près des centres urbains et de services (Carter, 1999). Toutefois, il importe de noter que les réserves croissent, si on les compare aux communautés non autochtones. Si les communautés autochtones connaissent une telle croissance, ce n'est pas seulement à cause d'un taux de natalité plus élevé, mais à cause des changements à la Loi, la *Loi sur les Indiens* qui, dans les années 80, a permis à beaucoup de gens de recouvrer leur statut d'Autochtone. Cette tendance démographique a des répercussions sur le logement, sur les services de santé et sur les autres services sociaux de même que sur les possibilités d'emploi convenables (Mwansa et Bollman, 2005).

Saskatchewan et du Manitoba, du nord de l'Ontario, de la Gaspésie et des Cantons de l'Est du Québec, du nord du Nouveau-Brunswick, du Cap Breton et de Terre-Neuve-et-Labrador à l'extérieur de la Péninsule Avalon ont connu une émigration persistante, continue et de longue durée de leurs populations : près des deux tiers de toutes les subdivisions de recensement consolidées du Canada subissent un déclin de leur population (Mwansa et Bollman, 2005). Plusieurs de ces régions sont aussi associées à de l'emploi dans des industries uniques et à un manque de diversification économique.

Les jeunes familles et les jeunes personnes, de même que les personnes de 70 ans et plus sont celles qui quittent le plus souvent les communautés rurales (Bruce et al., 2003). En particulier, les régions rurales subissent une perte nette de gens de 20 à 24 ans alors que les populations plus âgées augmentent (Bruce et al., 2003). Le déclin des économies basées sur l'agriculture et sur d'autres ressources a contribué à la pauvreté en milieu rural et forcé un grand nombre de gens à quitter ces régions. Millward (2005), dans une analyse des principaux facteurs du déclin récent de la population en Nouvelle-Écosse, révèle que le taux plus élevé de chômage et les niveaux de salaires inférieurs ont la corrélation la plus étroite avec le déclin de la population.

Rothwell et al., (2002) identifient des différences marquées entre les provinces en termes de migration dans les régions rurales et les petites villes (RRPV). Par exemple, l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique, ont connu une migration positive nette dans leurs RRPV. Les RRPV du Manitoba, de la Saskatchewan et, dans une moindre mesure, du Québec, ont connu une émigration nette. Les RRPV de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick ont eu constamment des taux inférieurs de migration vers l'intérieur et vers l'extérieur et ont connu des taux relativement bas de migration nette. Les régions de RRPV de Terre-Neuve-et-Labrador ont connu des taux d'immigration particulièrement bas (Rothwell, et al., 2002). L'incidence de la pauvreté en milieu rural semble être liée aux modes migration dans chaque province. Par exemple, le salaire moyen dans les RRPV de la Colombie-Britannique était assez près de celui des grands centres urbains (GCU) - environ 90 p. cent - et il y avait aussi un taux élevé d'immigration vers les RRPV de la Colombie-Britannique. D'autre part, les salaires moyens à l'Île-du-Prince-Édouard étaient largement inférieurs - de 74 p. cent - à ceux des régions urbaines et le taux d'immigration vers les RRPV dans cette province était très inférieur (Vera-Toscano et al., 2001).

Les effets à long terme de ce changement démographique peuvent être économiquement et socialement dévastateurs pour des régions rurales entières. Une diminution de la population totale réduit l'ampleur et la qualité de plusieurs services qui sont importants pour le reste de la population, et peut-être plus importants encore pour les adultes plus vieux et pour la population âgée. Par exemple, en comparaison avec leurs homologues urbains, de plus grandes parties de la population semi-urbaine et rurale de Terre-Neuve-et-Labrador qui n'ont pas accès aux services d'un médecin font partie du groupe plus âgé (50 ans et plus) (Mathews et Edwards, 2004). De plus, Song et al., (2004) note que les personnes du nord de l'Ontario qui sont atteintes d'une maladie mentale préexistante font face à un manque de continuité des services et à une diminution progressive des professionnels de la santé, et doivent parcourir de longues distances pour avoir accès aux services. Selon Mitura et Bollman (2003), les Canadiens qui vivent dans des régions rurales et éloignées au Canada font face à des difficultés géographiques inégalées pour prendre soin de leur santé et obtenir des soins. Par exemple, environ les deux tiers des résidents des régions

nordiques éloignées demeurent à plus de 100 kilomètres d'un médecin, et les régions du nord ont la plus grande proportion de gens dont les besoins de soins de santé ne sont pas comblés (15 p. cent) en comparaison avec la population en général (12,5 p. cent). Ainsi, la pauvreté en milieu rural peut provoquer le déclin des économies rurales et une diminution des soins de santé.

On a observé diverses situations démographiques et les problèmes de pauvreté qui y sont reliés dans les régions du nord du Canada. Généralement, plusieurs communautés nordiques se caractérisent par des taux de croissance plus élevés, une population plus jeune, des familles plus nombreuses et des taux plus élevés de formation des ménages chez les Autochtones. La croissance rapide de la population suscite une demande aigüe d'habitation, de services et d'emplois dans ces communautés éloignées (Bruce, et al., 2003). On s'attend à ce que les populations des réserves des Premières nations conservent un caractère jeune, où les cohortes plus jeunes continueront de former de larges segments de la population. On s'attend à ce que les changements vers des cohortes plus âgées dans la population hors des réserves ait une ampleur semblable à celles des réserves au cours de la période de 1996-2010 (AINC, 1997).

Conséquences de l'accès aux études supérieures

Le coût des études postsecondaires, et surtout universitaires, augmente rapidement partout au Canada. La pauvreté ne permet pas aux gens de dépenser de l'argent dont ils ont besoin pour des biens de première nécessité comme la nourriture et l'habitation. Bien que les gens aient besoin d'une éducation plus avancée, la pauvreté elle-même et les contraintes socio-culturelles qui s'y rattachent peuvent les empêcher de faire de telles études.

La pauvreté en milieu rural peut entraîner de faibles résultats dans les études.

- Les personnes et les familles pauvres ne peuvent assumer les coûts des études postsecondaires, surtout à l'université.
- Les personnes pauvres ne possèdent généralement pas d'ordinateur et non pas accès à l'Internet.

L'éducation joue un rôle important pour attribuer les taux de pauvreté parmi les personnes et les communautés comme cause et comme résultat de la pauvreté. Comme le souligne Alasia (2003a), d'un côté l'éducation a un rôle déterminant à jouer dans le développement des communautés. Une main-d'oeuvre plus instruite peut améliorer la capacité d'une communauté à attirer et à générer des débouchés économiques et à les traduire en possibilités d'emplois de plus grande valeur. Par ailleurs, certaines régions font face à de multiples défis pour améliorer leur capital humain. Les régions rurales produisent souvent des retours plus faibles sur les investissements en éducation, et par conséquent les gens sont moins incités à poursuivre leurs études. Dans certains cas, les régions rurales offrent aussi peu de possibilités d'emploi aux travailleurs qualifiés. Ces communautés peuvent avoir à faire face à des problèmes multiples pour capitaliser sur leurs investissements en éducation, puisque l'émigration peut être l'option la plus vraisemblable pour une partie de leur main-d'oeuvre bien éduquée (Alasia, 2003a).

Le fait d'être pauvre et de vivre dans une région rurale limite aussi la possibilité d'utiliser un ordinateur et l'Internet. McLaren (2002) affirme que « la propriété d'un ordinateur et la connexion à Internet sont plus rares pour les personnes des classes inférieures mais, dans chaque classe de revenu, les personnes des régions rurales sont moins susceptibles de posséder un ordinateur et d'être connectées à l'Internet. » Singh (2004b) a étudié l'usage d'Internet dans les ménages et constaté qu'il est « moindre à l'extérieur des 15 régions métropolitaines de recensement (RMR). Ce résultat est valable même après qu'on tient compte de certains facteurs importants associés à la ruralité, qui sont également associés à un usage moindre d'Internet, comme la population plus âgée ayant fait des études moins avancées et ayant des revenus moins élevés ». Singh (2004b) conclut que le fait de vivre dans des régions rurales impose une restriction distincte sur l'usage d'Internet dans un ménage.

Looker et Thiessen (2003) affirment qu'il existe une division dans le domaine numérique chez les jeunes du Canada pour ce qui est d'avoir accès aux technologies de l'information et d'en faire l'expérience. Les jeunes du milieu rural ont moins de possibilité d'avoir accès à des ordinateurs à la maison. Les auteurs remarquent, cependant, que la fréquence d'utilisation et les niveaux de compétence perçus ne sont pas compromis, parce que les jeunes font un plus grand usage des ordinateurs à l'école. Les jeunes de sexe féminin et les filles qui font partie de familles dont les parents ont un niveau de scolarité faible sont aussi moins susceptibles d'avoir accès à un ordinateur à la maison; elles ont tendance à se servir de l'ordinateur moins fréquemment et ont une maîtrise moins grande des compétences dans l'utilisation des ordinateurs (Looker et Thiessen, 2003). En retour, cela peut entraîner moins de possibilités d'emploi dans le monde informatique émergent.

Conséquences sur les besoins essentiels et sur les systèmes sociaux qui les fournissent

La pauvreté peut limiter la capacité d'assumer le coût des besoins essentiels comme l'habitation, la nourriture et l'habillement. Les personnes pauvres habitent dans des habitations détériorées et de qualité inférieure; elles ont recours aux banques alimentaires et font face à une multitude d'obstacles.

Bien des personnes et des familles pauvres, y compris celles qui vivent dans des régions rurales, sont forcées de vivre dans des conditions inférieures. La situation de logement des ménages à faible revenu varie

considérablement d'une communauté rurale à l'autre. Dans un nombre grandissant de communautés rurales, les parents pauvres seuls qui travaillent et les aînés vivent généralement dans des ménages à faible revenu. Dans les régions à prédominance rurale, les régions les plus rapprochées des villes avaient un plus fort pourcentage de ménages ayant des problèmes de capacité financière. D'après Rupnik et al. (2001), 17 p. cent des ménages des régions rurales du nord n'atteignaient pas les normes de viabilité financière, alors que, dans les régions adjacentes aux régions métropolitaines, la proportion augmente à 22 p. cent. Ils font face à des coûts de logement élevés et à des taux de

La pauvreté en milieu rural affecte la capacité des gens à subvenir à leurs besoins essentiels.

- Les résidents des milieux ruraux qui se trouvent en situation de pauvreté vivent en général dans des conditions inférieures, sont limités par le manque de choix dans les maisons et les loyers.
- Les gens des milieux ruraux ont aussi besoin des banques alimentaires. Il existe 270 banques alimentaires qui interviennent dans des communautés de moins de 10 000 personnes.

vacance allant en diminuant. On trouve des ménages à faible revenu dans les communautés stables aussi bien que dans celles qui sont en déclin. Le manque de nouvelles constructions (surtout de nouveaux logements locatifs) est l'apanage des communautés dont la population est en déclin, et cela crée un environnement où les taux de vacances diminuent aussi.

Les ménages à plus faible revenu vivent habituellement dans des unités d'habitation de mauvaise qualité qui sont souvent mal isolées et qui ont des coûts élevés de chauffage et d'autres services. Elles ont aussi souvent besoin de réparations coûteuses. Par exemple, Bruce (2004) a observé que, dans le comté rural de Queens, en Nouvelle-Écosse, il y avait (parmi 3 990 propriétaires) une liste d'attente de 97 propriétaires qui satisfaisaient aux critères de revenu et de besoin et qui étaient candidats à des subventions pour des réparations aux maisons. Parmi ceux-là, plus de la moitié avaient besoin d'une aide immédiate en raison de préoccupations de santé ou de sécurité.

La situation des Autochtones du Canada révèle des conditions encore pires. Anderson (2002) observe que 65 p. cent des Autochtones vivant en réserves et 49 p. cent hors réserves vivent dans des habitations au-dessous des normes. Seulement 15 p. cent des membres des Premières nations vivant sur des réserves sont d'avis que le nombre d'unités d'habitation sur les réserves est adéquat (AINC, 2005).

Un effet capital de la pauvreté est la mauvaise qualité des habitations et l'itinérance. Une équipe de recherche qui examinait l'étendue de l'itinérance et de la crise reliée à la disponibilité de logements abordables dans le comté de Hastings, en Ontario, a identifié que les questions d'accessibilité, de pertes d'emploi et de chômage, les échecs matrimoniaux et les conflits ou les divergences dans les ménages étaient les causes les plus fréquentes de l'itinérance parmi les répondants (Hastings County Affordable Housing Research Project Team, 2005). Une étude de l'itinérance dans la partie rurale de la Colombie-Britannique a identifié le manque de choix de logements comme un problème important (VisionLink, 2002).

Bruce (2003b à venir) extrapole à partir de ces raisons de l'itinérance et identifie plusieurs tendances de développement économique et social qui contribuent à « l'itinérance à haut risque »⁸ dans les milieux ruraux. Les personnes qui sont à risque de devenir itinérantes en raison des coûts de logements élevés sont aussi à risque de devenir pauvres :

- Dans un contexte rural, le phénomène des sans-abri est souvent un phénomène « relatif » : il s'agit d'une population qui peut facilement devenir sans abri (en raison de faibles revenus, d'un manque de sûreté pour l'occupation d'un logement ou d'un logement de mauvaise qualité) ou qui est moins visible en raison du fait qu'elle vit dans des conditions sordides, que ses membres partageant des chambres à deux ou à trois avec d'autres membres de la famille ou des amis, qu'ils se déplacent d'un logement à un autre au sein de

⁸Le fait d'être sans abri réfère à toutes personnes qui risquent de ne pas avoir de place pour habiter parce qu'elles consacrent 50 p. cent ou plus de leur revenu brut aux coûts de logement sans égard à leur statut d'occupation ou parce que leur statut d'occupation n'est pas sûr. Le manque absolu d'abri est le fait de ne pas avoir d'endroit pour passer la nuit (SCHL, 1994).

la communauté ou de communauté en communauté ou parce qu'ils n'ont pas accès aux services qu'ils pourraient trouver en milieu urbain.

- Le problème est vraiment un problème de pauvreté - les ménages en milieu rural, ayant un faible revenu ou n'ayant pas de revenu sont exposés à devenir des sans-abri.
- D'une façon générale, il n'existe pas d'abris de secours pour les célibataires, les jeunes et les familles sans-abri ce qui signifie que de nombreux « sans-abri en milieu rural » migrent vers les centres urbains en quête de services et de solutions.
- Il existe une plus grande dépendance de la part des personnes et des familles pour se loger dans un motel.
- Les locataires à faible revenu dans les zones rurales sont souvent coincés par leurs capacités financières et ils n'ont guère d'autres choix en matière de logement.
- La faible densité de population et de services en milieu rural exigent une voiture pour se déplacer ce qui réduit la capacité de se payer un logement décent.
- Le phénomène des sans-abri en milieu rural est plus souvent causé par des changements économiques qui ne peuvent être contrôlés par les personnes et les ménages; l'impact de la perte d'emplois en rapport avec l'énergie, la fabrication et les travaux de ferme et leur remplacement, s'il y a lieu, par des emplois à faible revenu ou souvent à temps partiel dans le secteur des services, est noté dans plusieurs rapports; lorsqu'une personne perd son emploi dans une communauté rurale, elle a très peu de choix à part celui de se rendre dans une autre communauté pour y trouver du travail et, souvent, ce n'est pas le genre de choix que les gens aiment faire.
- L'itinérance rurale est moins susceptible d'être le résultat d'une maladie mentale qu'en milieu urbain.
- L'embourgeoisement rural causé par des gens qui, vivant dans des zones urbaines, déménagent pour profiter de logements moins coûteux ou par des gens qui veulent avoir une deuxième maison pour y passer leurs vacances (ce qui, dans les deux cas, se traduit par une augmentation des coûts d'habitation pour les habitants locaux) contribue à accroître le problème des sans-abri en milieu rural. On peut en trouver des exemples dans les communautés rurales où l'on note une augmentation du tourisme et des activités économiques de loisirs haut de gamme.
- Des familles entières et intactes sont plus susceptibles d'être le nouveau visage du phénomène d'itinérance que des personnes seules (comme c'est généralement le cas dans les centres urbains); cependant les conflits familiaux et la violence en milieu familial peuvent aussi se traduire par des désagréments familiaux laissant les femmes et les enfants avec un problème de logement.

De nombreuses communautés rurales au Canada, autant dans le Nord que dans le Sud, manquent de moyens pour faire face au phénomène de l'itinérance. Les personnes et familles à risques déménagent souvent vers des centres urbains pour avoir accès aux services qui n'existent tout simplement pas dans les régions et les communautés rurales, et ceci, à son tour, impose un fardeau supplémentaire aux services d'aide dans les plus grands centres (Tota,2004). La migration vers les centres urbains, l'aide fournie par les réseaux familiaux et informels de prise en charge et d'entraide permet aux gens d'éviter la clochardise absolue en les gardant « hors des routes » et « hors des bois » (Bruce, forthcoming). Un certain nombre d'études ont développé des moyens de mesurer et de comprendre l'importance du capital social et des réseaux sociaux dans les régions

rurales en tant qu'outils importants pour répondre à un grand éventail de besoins sociaux et personnels (voir, par exemple, Reimer, 2006; Turcotte, 2005). Cependant un grand nombre des « solutions » qui émergent du cadre (comme « le surfing de sofas » avec des amis, le partage de logement par deux ménages, etc..) sont des solutions à court terme qui aident les personnes et les familles à faire face aux situations actuelles des problèmes de logement. Ces solutions sont importantes mais on doit leur ajouter des solutions à plus long termes de prestation de service et la construction de nouveaux logements abordables.

Le manque de nourriture est un autre défi pour ceux qui vivent dans la pauvreté. L'Association canadienne des banques alimentaires avise que : « De nombreux Canadiens vivant à l'extérieur des nos régions urbaines se trouvent sans garantie d'alimentation c'est-à-dire qu'ils sont incapables d'acheter ou d'accéder à des aliments leur assurant ainsi qu'à leur famille une diète saine et nourrissante. La plus cruelle ironie est le fait que de nombreuses personnes qui ont faim résident dans les régions qui cultivent et produisent des produits alimentaires et sont souvent des participants directs aux activités qui alimentent leurs voisins, aussi bien au Canada qu'autour du monde.» (2003: 2). Par exemple, le nombre d'habitants de la Colombie-Britannique qui identifient la faim comme un de leurs soucis a grandement augmenté (de 17 p. cent en 2001 à 30 p. cent en 2002). La proportion de citoyens qui sont « sérieusement préoccupés » par la faim demeure élevée – 41 p. cent dans les régions atlantiques, 28 p. cent dans les Prairies et 26 p. cent en Ontario. L'Association ajoute qu'il existe plus de 477 banques et agences d'alimentation au Canada avec des populations de moins de 100 000. Parmi celles-ci, 270 sont actives dans des communautés de moins de 100 000 personnes (2003). Selon l'Association des banques alimentaires canadiennes (2005), près de 20 nouvelles banques d'alimentation ont ouvert leurs portes au cours des deux dernières années. À travers le Canada plus de cinquante banques d'alimentation ont ouvert leurs portes depuis l'an 2000.

Les résidents en milieu rural ou vivant dans de petits village font face aux mêmes pressions que leurs homologues dans les régions urbaines, mais ils font aussi face à des tensions additionnelles qui sont dûes à la nature de la vie rurale. Par exemple, L'Association des banques alimentaires canadiennes (2003) explique qu'il est peut-être plus difficile pour certains résidents en milieu rural d'accéder à l'aide sociale en raison des distances qui les séparent des centres et qui, par conséquent, les obligent à dépenser davantage d'argent pour l'essence ou le transport.

Les gens appauvris dépendent de l'aide communautaire et sociale (assistance sociale, banques d'alimentation, etc.). Cependant, un grand nombre d'entre eux font face à tout un éventail d'obstacles s'ils veulent accéder à l'aide dont ils ont besoin. « le manque d'accès à l'assurance emploi pour aider les travailleurs à transiter vers d'autres emplois, les programmes de formation qui ne sont disponibles qu'à ceux qui sont admissibles à l'assurance-emploi, le manque de garderies de qualité adéquate, les niveaux d'assistance sociale inhumains, les règlements du bien-être qui se traduisent par des récupérations fiscales, pour n'en nommer que quelques uns, constituent d'importantes barrières à l'intégration dans le marché du travail de groupes et de personnes marginalisés » (Halupa and Howlett, 2005: 5). Par conséquent, il existe un besoin de programmes et des politiques d'intervention du gouvernement pour réduire les problèmes de pauvreté. Ces interventions et ces aides devraient inclure la revitalisation des programmes de logements sociaux et abordables, l'augmentation des taux de la prestation fiscale canadienne pour

enfants, créant ainsi des voies d'accès à une éducation post-secondaire abordable et une assurance-emploi améliorée.

Conséquences pour la Santé, le Bien-être et la Qualité de vie

L'état de santé d'une personne peut être associé à son degré de richesse ou de pauvreté. Par exemple, selon un rapport du Comité consultatif fédéral/provincial/territorial sur la santé de la population (Health Canada, 1999), l'état de santé s'améliore à chaque échelon de l'échelle salariale et sociale. Le deuxième rapport sur la Santé des Canadiens (Santé Canada 1999) avise que seulement 47 p. cent des Canadiens se trouvant dans la tranche de revenu la plus basse évaluent leur santé

comme étant très bonne ou excellente, comparativement à 73 p. cent des Canadiens dans les groupes à revenus plus élevés. En outre, que ce soit leur âge, leur sexe, leur ethnie et leur lieu de résidence, les Canadiens à faible revenu sont plus susceptibles d'avoir une espérance de vie plus courte et à souffrir de davantage de maladies que les Canadiens à de revenus plus élevés (voir l'annexe K; Santé Canada 1999). Certaines de ces conséquences peuvent être exacerbées par le degré de pauvreté des personnes. Tel que noté plus haut, une plus petite proportion de Canadiens vivant dans des petits villages, des régions rurales et des régions du Nord ont évalué leur santé comme étant « excellente » comparés à la moyenne nationale (voir annexe I; Mitura et Bollman 2003). Là encore, certaines de ces auto-évaluations peuvent être faites par des gens pauvres qui font face à des niveaux de santé moins élevés ou encore à une mauvaise santé dûe au fait que ces personnes se trouvent dans une situation de pauvreté.

La pauvreté rurale à un effet négatif sur la santé, le bien-être et la qualité de vie

- 47 p. cent seulement des Canadiens évaluent leur santé comme étant très bonne ou excellente.
- Les « choix » de vie personnels sont grandement influencés par l'environnement socio-économique dans lequel les gens vivent, apprennent et travaillent.

De façon similaire, les situations dans lesquelles la pauvreté contribue à de mauvais états de santé et que la mauvaise santé contribue aux conséquences de la pauvreté, les pratiques de soins personnels de santé (qui réfèrent aux mesures que les personnes peuvent prendre pour empêcher les maladies et promouvoir une autogestion de la santé pour résoudre des problèmes et faire des choix qui améliore la santé) jouent un rôle et ceux qui vivent dans la pauvreté peuvent avoir davantage de difficultés à maintenir de bonnes pratiques de santé personnelle. « La recherche indique des facteurs de risques pour la santé personnelle y compris la surcharge pondérale (c.-à-d. un haut indice de masse corporelle) et le fait de fumer comme étant bien plus élevés dans les villages, les régions rurales et les régions du Nord du Canada. » (Mitura et Bollman, 2003:3). Ces pratiques et ces capacités de faire face à la situation aident les gens à relever les défis de la vie d'une façon positive sans avoir recours à des comportements à risques comme l'usage d'alcool ou de drogues ou la violence familiale. Ces activités peuvent aussi avoir pour conséquences le fait de se sentir exclu de la société et cela a une influence sur le bien-être. Parmi les facteurs de risques pour la santé les plus prédominants dans les populations non métropolitaines, on trouvait l'obésité (c.-à-d. un indice de masse corporelle plus élevé) et le fait de fumer. (Mitura and Bollman, 2003). Il existe une réalisation croissante que les « choix » de vie personnels sont grandement influencés

par les environnements socio-économiques dans lesquels les gens vivent, apprennent et travaillent (PHAC, aucune date).

Résumé des conséquences de la pauvreté

Certains des impacts de la pauvreté sont similaires dans les régions rurales et urbaines du Canada. Cela comprend les impacts sur l'éducation (ne pas bien réussir à l'école, et le manque de capacités pour payer une éducation post-secondaire, une éducation universitaire en particulier), le risque de devenir un sans-abri, un besoin accru d'utilisation des banques d'alimentation et des espérances de vie plus courtes.

Cependant, il existe des différences marquées quant à l'impact de la pauvreté dans les régions urbaines et rurales. La pauvreté dans les régions rurales peut mener à une importante migration sortante, de nombreux résidents quittant la région en quête d'un meilleur emploi. Les personnes et les familles quittent les communautés rurales pour éviter ou échapper à la pauvreté. Comme les régions rurales ont déjà de petites populations, cela peut avoir un effet désastreux sur les services vitaux comme ceux de la santé et de l'assistance sociale qui risquent d'être obligés de fermer.

De nombreuses causes et conséquences de la pauvreté comprennent des problèmes associés à l'obtention de logements de qualité, d'une éducation et au maintien d'une bonne santé. Ces « attributs » entrelacés pointent vers un cercle vicieux continu : les impacts négatifs profonds influençant générations après générations de groupes de population vulnérables y compris ceux que l'on trouve en milieu rural.

5.0 Lacune au chapitre des connaissances et des stratégies de collecte de données, d'analyse et de recherche

Dans cette section nous résumons les principales répercussions associées au manque de savoir sur la pauvreté en milieu rural et nous présentons certaines options pour y remédier. La plupart du savoir publié sur la pauvreté s'appuie généralement sur la situation en milieu urbain, à l'échelle du pays ou d'une province à l'autre. Par exemple, plusieurs des ensembles de données nationales et des études utilisées par Statistique Canada abordent la pauvreté et les problèmes connexes sans analyser les variations qui peuvent exister entre les milieux urbains et les milieux ruraux (à l'exception des rapports du SFR). La plupart des analyses potentiellement intéressantes qui portent sur des régions géographiques plus précises, (par exemple, les divisions de recensement en milieu rural, les zones d'influence métropolitaines - ZIM, en milieu rural, etc.) pour des données saisies et disponibles dans la base de données CANSIM de Statistique Canada ne le sont pas pour diverses raisons, incluant la suppression de données, les coûts de codage, la gestion des données, etc.

Le travail pour la plupart des groupes de défense et des groupes de réflexion nationaux (Organisation nationale anti-pauvreté - ONAP, Conseil canadien de développement social - Le CCDS, Conseil national du bien-être social - CNBS, les Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques - RCRPP et autres groupes) se concentrent avec raison sur les grandes questions de politique nationale dans le but de provoquer des changements qui pourront être utiles à tous les citoyens dans des situations de pauvreté sans égard au lieu où ils demeurent. Cependant, lorsque ces groupes entreprennent des recherches ou publient leurs analyses d'obstacles, celles-ci portent sur l'ensemble du pays (certaines analyses portent sur divers groupes démographiques ou populations particulières comme les enfants ou les femmes sans égard à la région géographique ou au lieu), ou des comparaisons entre les provinces ou sur des problèmes urbains. Dans la mesure du possible, on pourrait encourager ces groupes à inclure des comparaisons ou des écarts entre les milieux urbains et ruraux dans certains de leurs rapports sur les problèmes et les caractéristiques de la pauvreté et de les accompagner de suggestions pour corriger les écarts entre les interventions en matière de politique ou de programme et qui seraient plus appropriées dans un milieu rural.

Les recherches sur le milieu rural qui considèrent les régions rurales comme des régions géographiques comportent une lacune importante : les constatations faites dans les diverses ZIM et dans les régions rurales du Nord ne sont pas subdivisées. Même si, par exemple, nous avons des SFR et des cas de faibles revenus signalés dans des zones rurales adjacentes aux zones métropolitaines, non-adjacentes aux zones métropolitaines et dans celles situées dans le nord, ces cas ne sont pas rapportés dans les catégories de ZIM. De nouvelles collectes de données et leur analyses devraient inclure une analyse à l'échelle des ZIM. En outre, la plupart des études de cas ou d'études de problèmes de pauvreté au sein des populations rurales ne situent pas leurs analyses ou leurs constatations dans le cadre des ZIM. Comme cette approche de classification géographique relativement nouvelle offre des avantages en ce qu'elle permet de recueillir des données mieux ciblées et plus détaillées, une plus grande vulgarisation et connaissance des ZIM serait utile dans les divers ordres de gouvernements, aux chercheurs en milieu rural et aux organismes et groupes s'occupant des problèmes liés à la pauvreté en milieu rural.

En tenant compte de ces observations générales, nous avons établi une liste de sujets et de domaines (sans ordre de priorité ou d'importance) pour lesquels une recherche plus approfondie peut aider à s'attaquer aux écarts des savoirs. Dans chacun des cas ci-dessous, des analyses s'étendant au delà des ZIM et des régions géographiques plus au nord (avec des comparaisons pertinentes entre les régions urbaines et rurales) peuvent être utilisées pour mieux comprendre les causes et les effets de la pauvreté en milieu rural :

- Les immigrants en milieu rural – comprendre les causes et les effets de la pauvreté, comparaison avec les causes et les effets en milieu urbain.
- Les travailleurs migrants étrangers - le lien entre le migrant et la communauté établie - ou le manque de lien dans ce cas (tiré du rapport de Preibisch, 2004).
- La violence familiale en milieu rural - causes, rapports avec l'état de pauvreté, l'aide apportée pour résoudre ce problème (tiré du rapport de Kulig et autres., 2005).
- La mobilité de la main-d'oeuvre, des personnes et des ménages à faible revenu - la capacité pour les ménages à faible revenu de déménager pour recevoir un revenu provenant d'un emploi, les problèmes associés à l'infrastructure, au transport, au potentiel de l'économie sociale.
- Les conditions nécessaires et les obstacles rencontrés en voulant établir des programmes d'aide pour les pauvres au sein de la communauté établie - ce qui est unique dans un milieu rural, la capacité des organismes bénévoles d'offrir des services, le potentiel de l'économie sociale.
- Les données sur le logement rural portant sur les besoins criants de logement et les marchés de l'habitation - La SCHL ne recueille que des données des marchés des grands centres urbains. Les données sur les besoins impérieux de logement ne sont obtenues que par l'intermédiaire de recensements, et il est souvent difficile d'obtenir ce type de données lorsqu'elles s'appliquent à des collectivités ou des régions rurales.
- Les données sur les Autochtones vivant hors des réserves relativement à leur situation de pauvreté - Les données sont souvent amalgamées avec celles du milieu urbain en général.
- Les données concernant les problèmes liés à la pauvreté en milieu rural dans les réserves – Souvent, des données portant sur des réserves plus petites sont supprimées; on note une sous-représentation dans le recensement.
- Les Autochtones sans-abri en milieu rural - ce problème, et ses rapports avec les conditions socio-économiques des Autochtones, doit faire l'objet de plus de recherche afin de comprendre les différences qui existent au chapitre des problèmes et des solutions quand on les compare à ceux des sans-abri en milieu urbain (tiré du rapport de Beavis et autres, 1997).
- La relation qui existe entre une participation à l'économie parallèle et la pauvreté/les revenus.
- Des études longitudinales sur les conséquences à long terme des disparités qui existent dans l'impartition des soins de santé en milieu rural et urbain.
- Les adolescents en milieu rural - les facteurs socio-économiques et les comportements à risques pour la santé chez les adolescents en milieu rural.
- Examen de ce qui caractérise la tolérance à la pauvreté sur les plans individuel et collectif.

Diverses stratégies peuvent s'avérer nécessaires pour s'assurer que les données soient recueillies et que la recherche soit effectuée sur toutes ces questions et d'autres encore. Quatre stratégies très importantes sont suggérées et elles permettront, lorsqu'elles seront utilisées conjointement, de faire un grand pas en avant dans la recherche concernant les problèmes de pauvreté en milieu rural:

- Établir un partenariat avec le Secrétariat rural, Statistique Canada, le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et tout autre ministère ou organisme intéressé, pour établir et financer par une subvention un thème de recherche stratégique portant sur la pauvreté en milieu rural. Il s'agit ici de profiter du processus d'application et d'évaluation du CRSH, d'un financement provenant de plusieurs ministères (afin que le fardeau n'incombe pas à un seul ministère) et des diverses bases de données et des sources gérées par Statistique Canada (incluant les recensements, les enquêtes statistiques, les données des déclarants, les tableaux de CANSIM, etc.), dans le but d'encourager et de soutenir la recherche ciblée sur la pauvreté en milieu rural.
- Des nouveaux Bulletins d'analyse, Régions rurales et petites villes du Canada, publiés par Statistique Canada pourraient inclure des sous-analyses portant sur des gens pauvres ou dont le revenu est faible. Par exemple, dans une prochaine mise à jour du profil des caractéristiques socio-économiques des immigrants en milieu rural au Canada, une des variables de l'analyse pourrait être la comparaison entre des gens dont le revenu est faible à ceux qui ne le sont pas et de faire porter l'analyse également sur la répartition géographique entre les catégories de ZIM et de formuler des recommandations.
- La plupart des ministères et organismes fédéraux et provinciaux disposent de divers fichiers de données de gestion (par exemple : des fiches techniques de clients étant des prestataires actifs d'assurance-emploi, des clients recevant de l'aide sociale, etc.). Ces fichiers de données sont riches au plan de la diversité de renseignements qu'ils contiennent. Des partenariats entre chercheurs et ces ministères et organismes pourraient être conclus pour entreprendre des recherches créatives et intéressantes. Une attention particulière devrait être portée sur l'élimination d'identificateurs individuels ainsi qu'au regroupement des données dans des grappes sur lesquelles on se sera mis d'accord pour s'assurer que la confidentialité de ces données est protégée tout en fournissant un champ d'application pour des recherches stratégiques vraiment utiles.
- Encourager le CCDS (ou un autre institut de recherche ou groupe d'intervention) à reprendre son étude « La pauvreté urbaine au Canada : un profil statistique » (Lee, 2000) et utiliser les données mises à jour des recensements 2001 et 2006 et à étendre les régions géographiques d'analyses pour y inclure le milieu rural (incluant les quatre désignations ZIM, celles du Nord et celles qui sont éloignées). Ceci peut nécessiter un financement particulier de la part de divers ministères et organismes.

6.0 Conclusions

Ce document porte sur ce que l'on connaît de la pauvreté en général et ce que l'on connaît de la pauvreté en milieu rural au Canada. Il n'existe pas de seuil officiel de la pauvreté au Canada, mais le seuil de faible revenu (SFR) est généralement considéré comme le seuil non-officiel de la pauvreté. D'une façon générale le SFR et les Mesures de la pauvreté fondées sur un panier de consommation (MBM) sont des façons raisonnables de définir le seuil de la pauvreté en milieu rural car les deux prennent en considération le coût de la vie dans ce milieu et montrent qu'il existe des seuils différents de revenus en milieu rural et en milieu urbain. En général, le seuil du SFR est légèrement plus bas dans les régions rurales et le seuil des MBM est légèrement plus haut dans les régions rurales quand on les compare à celui des centres urbains. Les différences qui existent sont dues aux différentes méthodologies utilisées pour calculer le revenu disponible et les dépenses.

En l'absence d'un seuil officiel de la pauvreté, aucune des deux approches n'est « plus correcte » que l'autre et toutes deux font l'objet de certaines réserves. Par exemple, les SFR s'appliquent uniformément à travers le pays sans tenir compte des variations de coûts spécifiques dans des communautés de même dimension (le coût du logement à Toronto et à Vancouver est bien plus élevé qu'à Montréal, par exemple mais on n'en tient pas compte). De la même façon le choix « des articles considérés comme dépenses » dans le panier de consommation utilisé pour les mesures de la pauvreté pourrait être considéré comme étant plutôt subjectif. Qu'importe, il est important pour ceux qui utilisent l'un ou l'autre système de mesure (comme les chercheurs, les groupes d'intervention, les planificateurs et autres) d'identifier clairement le système de mesure utilisé et pourquoi.

En même temps, quoiqu'on puisse considérer les seuils de revenu SFR et MBM comme « raisonnables », il n'en reste pas moins que de nombreuses personnes et ménages se trouvent sous les seuils de revenu et les paiements d'assistance sociale et de bien-être effectués par les gouvernements provinciaux et les gouvernements des territoires sont inférieurs aux seuils établis pour tous les types de ménage. En outre, on pourrait faire face à de diverses questions comme, celle de savoir si oui ou non on peut s'attendre à ce que les gens qui vivent en milieu rural aient le potentiel ou l'occasion de pouvoir remédier à leur situation de pauvreté – ils pourraient, en fait, disposer de moins de leviers et d'opportunités (en raison du fait qu'ils vivent dans un milieu rural) pour se rapprocher du seuil de la pauvreté ou le dépasser. Ces opportunités comprennent, par exemple, des structures de métiers et d'emploi différentes dans les communautés rurales, moins de choix en termes de logements dans les communautés rurales, etc.

Les dimensions et les tendances de la pauvreté en milieu rural au Canada sont complexes et ont une influence qui varie selon les groupes particuliers de population et les zones géographiques. Cependant, il existe un manque général d'études nationales sur la pauvreté en milieu rural et sur ses diverses caractéristiques et particularités. La plupart des travaux de recherche tendent à avoir une optique nationale, provinciale, inter-provinciale et urbaine. Ceci rend difficile l'obtention d'éléments probants solides et fiables sur les nuances subtiles de la pauvreté en milieu rural et qui aillent au delà des mesures de la « population totale en milieu rural » qui sont généralement

disponibles. Les études qui ciblent le milieu rural et qui sous-divisent les constatations en divers types de sites ruraux ciblent souvent la cause ou les variables de ses effets (Statut d'emploi, niveau d'éducation atteint, etc.) plutôt que la pauvreté elle-même.

Les questions principales abordées dans cette étude sont :

- Il y a-t-il comparativement plus ou moins de gens vivant dans la pauvreté en milieu rural qu'en milieu urbain au Canada?
- Existe-t-il des différences entre les groupes de population qui vivent dans les milieux urbains et ceux qui vivent dans les milieux ruraux et qui se retrouvent dans une situation de pauvreté?
- Les causes et les conséquences de la pauvreté sont-elles différentes en milieu rural qu'en milieu urbain?

Le taux de pauvreté en milieu rural

L'analyse des mesures de base de la pauvreté - dans le cas d'un faible revenu utilisant le SFR - révèle qu'il existe un taux moins élevé de pauvreté dans le milieu rural du Canada que dans le milieu urbain. Les taux sont légèrement plus bas dans les zones rurales adjacentes aux zones métropolitaines et dans les zones rurales du Nord du pays. Lorsqu'on applique les seuils MBM, on découvre une incidence légèrement plus élevée de pauvreté dans les régions rurales comparées aux régions urbaines. Cependant, aucune étude répartit d'entrée l'incidence de pauvreté en milieu rural entre diverses sous-populations - enfants, jeunes, femmes, immigrants et autres. Il existe divers ensembles de données (recensement, données fournies par les déclarants, etc.) pour faire ces calculs et les appliquer dans une analyse qui cible le milieu rural.

L'incidence de faibles revenus (selon les SFR) dans la population générale varie selon les régions urbaines et les régions rurales du Canada. L'incidence de faibles revenus était à peu près la même dans les régions rurales et urbaines de 1981 à 1986 (en 1981, le pourcentage de pauvreté était de 15,8% dans les régions urbaines et de 16,2% dans les régions rurales). Cependant, pour les années de recensement 1991-1996-2001, l'incidence de faibles revenus dans les régions urbaines a augmenté alors qu'elle diminuait dans les régions rurales (en 2001 elle était de 18,8 pour cent en milieu urbain et de 13,5 pour cent en milieu rural). La croissance rapide des coûts de logement dans la plupart des centres urbains semble être la plus grande explication de l'augmentation de faibles revenus. Dans le contexte rural, la croissance relativement basse des coûts de logement rattachée à une modeste croissance des revenus aide à expliquer la baisse dans l'incidence de faibles revenus. Dans le milieu rural, l'incidence varie selon le degré de ruralité : elle a été plus haute de façon constante dans les régions rurales non adjacentes aux zones métropolitaines quand on la compare aux régions rurales adjacentes aux zones métropolitaines et dans les régions du Nord.

Il existe certaines variations d'une province à l'autre dans le cadre des différences urbaines-rurales reliées à l'incidence de faibles revenus. En 2001, la pauvreté en milieu rural était plus courante à Terre-Neuve-et-Labrador, en Nouvelle-Écosse, en Saskatchewan, et au Nouveau-Brunswick, et à un moindre degré dans les régions rurales de l'Ontario, de l'Alberta, et de l'île du Prince-Édouard. À l'intérieur des régions rurales de chaque province, il existe peu d'exemples de variation;

cependant, le taux de pauvreté est plus élevé dans les régions non adjacentes aux zones métropolitaines au Nouveau-Brunswick, au Québec, et au Manitoba qu'il est dans les régions rurales adjacentes dans chacune des provinces. Les régions rurales du Nord de la Saskatchewan et du Manitoba ont un taux de pauvreté plus élevé que dans les autres régions rurales de ces provinces. La pauvreté en milieu urbain est plus courante que la pauvreté en milieu rural dans toutes les provinces.

Les populations spéciales et la pauvreté

Notre examen de la documentation concernant la pauvreté en milieu rural suggère que les groupes de personnes suivants sont particulièrement vulnérables à la pauvreté en milieu rural : les enfants, les femmes (incluant les familles monoparentales), les immigrants, les aînés, et les Autochtones. Cependant, nous n'avons pas accès à des taux spécifiques de pauvreté publiés pour chacune de ces populations. Quoique ces populations soient semblables à celles affectées par la pauvreté dans les régions urbaines, et cela en raison de la nature spéciale des régions rurales, le nombre de personnes affectées dans chaque groupe varie vraisemblablement selon que l'on se trouve en milieu urbain ou en milieu rural, et la nature ainsi que l'importance des impacts sur ces populations rurales peuvent aussi être différentes de celles de leurs homologues urbains. Le travail du CCDS (Lee, 2000) a permis de constater que les groupes principaux avec le taux le plus élevé de pauvreté en milieu urbain en 1995 incluaient :

- Les familles monoparentales (59,2%)
- L'appartenance à un groupe autochtone (55,6%)
- Les personnes seules (45,2%)
- Les minorités visibles (37,2%)
- Les personnes handicapées (36,1%)
- Les jeunes âgés de 15 à 24 ans (30,7%)
- Les immigrants (30,0%)
- Les enfants de moins de 15 ans (29,8%)
- Les aînés, âgés de 65 ans et plus (25,0%)

Les sous-populations rurales font face à des défis particuliers reliés au lieu où elles se trouvent. Alors que les jeunes utilisent des banques d'alimentation aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, les enfants pauvres en milieu rural font face à des défis uniques. Leurs parents peuvent avoir bien du mal à trouver de bons emplois, des services de garderie abordables et à proximité et des moyens de transport à leur portée. Il est probable que moins de jeunes vivant en milieu rural soient en mesure d'aller à l'université si on les compare à leurs homologues en milieu urbain. En outre, un plus grand nombre de jeunes en milieu rural sont sans travail ou sans revenus quand on les compare à leurs homologues des centres urbains. Les jeunes femmes en milieu rural qui ont un emploi ont tendance à être moins bien payées que les jeunes femmes en milieu urbain. Les femmes qui vivent dans une situation de pauvreté en milieu rural ont moins d'occasion de remédier à leur situation quand on les compare aux femmes qui vivent dans de plus grands centres. Les immigrants qui vivent dans un milieu rural font face à des difficultés uniques dues à leur environnement comme l'isolement, la discrimination et de plus faibles salaires. Les Autochtones dont un grand nombre vivent dans des communautés rurales et éloignées des

Premières nations sont particulièrement vulnérables de vivre dans la pauvreté. Comme bien d'autres populations à risques, de nombreuses communautés des Premières nations font face à un « cercle vicieux » de causes et de conséquences reliées à la pauvreté.

Les raisons et les conséquences de la pauvreté

Les objectifs que se sont fixés les déterminants sociaux de la santé ont fourni un cadre utile pour planifier une étude des causes et des conséquences de la pauvreté en milieu rural. Quoiqu'il existe de nombreuses similitudes au travers du continuum rural-urbain, il semble qu'il y ait d'importantes différences entre les régions urbaines et les régions rurales en ce qui concerne les raisons et les conséquences spécifiques de la pauvreté. En outre, nous faisons cette observation parce que peu d'études ont identifié le lien spécifique qui existe entre certaines des différences socio-économiques dans les régions rurales (comparées à celles des régions urbaines) et leur lien direct ou indirect avec la pauvreté en milieu rural. Par exemple, il est bien prouvé que les économies rurales sont plus saisonnières en nature, que les revenus sont moins élevés dans les régions rurales, que le besoin de réparation des logements est plus élevé, que les conséquences pour la santé sont généralement moins bonnes, etc... Mais le véritable lien direct menant à la pauvreté n'a pas été démontré dans la plupart des cas et aura besoin de faire l'objet d'une recherche appropriée dans l'avenir.

Notre résumé de la documentation suggère un nombre de raisons et de conséquences de la pauvreté qui sont propres au milieu rural. Comparés à leurs homologues urbains, les résidents des régions rurales tendent à avoir des niveaux de scolarité plus bas, des niveaux d'alphabétisme plus bas, des niveaux de connaissances générales et de connaissances informatiques plus bas, des revenus plus faibles, moins d'opportunités d'emploi et moins d'emplois bien rémunérés. Il est certain que ces circonstances s'appliquent aussi à des résidents de régions urbaines, cependant ces circonstances sont généralement plus courantes dans les communautés rurales.

Certains facteurs contribuant à la pauvreté en milieu rural sont uniques dans le contexte rural. Les communautés rurales qui dépendent d'industries uniques (comprenant des industries comme la pêche et la foresterie), qui ont peu de logements locatifs et d'options d'habitation abordables, qui manquent de services locaux de soins de santé sont des obstacles à la capacité des résidents d'éviter la pauvreté. Il est non seulement important d'être conscient des causes de la pauvreté en milieu rural mais aussi des impacts profonds que la pauvreté peut avoir sur la société rurale.

Certains des impacts de la pauvreté sont semblables autant dans les régions rurales que dans les régions urbaines du Canada. Parmi ces impacts : l'éducation (faibles résultats à l'école, et manque de moyens pour payer les coûts d'une éducation postsecondaire, particulièrement à l'université), un accroissement du fardeau qui pèse sur les banques d'alimentation et le fait que les personnes avec de faibles revenus ont tendance à vivre moins longtemps quel que soit le lieu où elles résident.

Cependant, il existe des différences marquées en termes d'impacts de la pauvreté entre les régions rurales et les régions urbaines. La pauvreté dans les régions rurales peut mener à une importante

migration de sortie avec le départ de plusieurs résidents en quête d'un meilleur emploi. Comme les régions rurales sont déjà peu peuplées, ceci peut avoir un impact dévastateur sur les services sociaux et les soins de santé considérés comme essentiels et qui, de ce fait, pourraient se voir obligés de mettre fin à leurs activités.

Références consultées

Alasia, Alessandro. 2004. Cartographie de la diversité socioéconomique du Canada rural. Bulletin d'analyse : régions rurales et petites villes du Canada. Statistique Canada. 5 (2).

<http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=21-006-X2003002>

Alasia, Alessandro. 2003a. Le niveau de scolarité dans les régions rurales et urbaines : analyse des tendances, 1981 à 1996. Bulletin d'analyse : régions rurales et petites villes du Canada. Statistique Canada. 4 (5). <http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=21-006-X2002005>

Alasia, Alessandro. 2003b. Disparité intraprovinciale des revenus au Canada : données de 1992 à 1999. Documents de travail sur l'agriculture et le milieu rural. Document de travail N° au catalogue 63.

<http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=21-601-M2003063>

Alasia, Alessandro et Erik Magnusson. 2005. Le niveau de compétences professionnelles : le fossé entre les régions rurales et les régions urbaines du Canada. Bulletin d'analyse : régions rurales et petites villes du Canada. Statistique Canada. 6 (2).

<http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=21-006-X2005002>

Allard, Yvon E., Wilkins, Russell, et Berthelot, Jean-Marie. 2004. Mortalité prématurée dans les régions sociosanitaires à forte population autochtone. Rapports sur la santé. Statistique Canada. 15 (1).

<http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=82-003-X20030016765>

Anderson, Robert B. 2002.. *Entrepreneurship and Aboriginal Canadians: A Case Study in Economic Development. Journal of Developmental Entrepreneurship*. 7 (1) : p. 45-66.

Anderson, John. 2003. *Aboriginal Children in Poverty in Urban Communities: Social exclusion and the growing racialization of poverty in Canada*. Notes de présentation au *Subcommittee on Children and Youth at Risk of the Standing Committee on Human Resources Development and the Status of Persons with Disabilities*. Ottawa : CCDS.

Armstrong, Robin P. 2001. Tendances géographiques du bien-être socioéconomique des collectivités des Premières nations au Canada. Documents de travail sur l'agriculture et le milieu rural. Document de travail N° au catalogue 46. Statistique Canada.

<http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=21-601-M2001046>

Basok, Tanya. 2002. *Tortillas and Tomatoes: Transmigrant Mexican Harvesters in Canada*. Montréal : McGill-Queen's University Press.

Beavis, M., Klos, N., Carter, T., et Douchant, C. 1997. Étude documentaire. *Literature Review: Aboriginal Peoples and Homelessness*. Winnipeg: Institute of Urban Studies, University of Winnipeg.

Belden, Joseph N. 1999. *Housing for the Rural Elderly, in Housing in Rural America: Building Affordable and Inclusive Communities*. Publié sous la direction de Joseph N. Belden et Robert J. Wiener. Thousand Oaks : Sage Publications. p. 91-97.

Beshiri, Roland. 2004. Les immigrants au Canada rural : une mise à jour de 2001. Bulletin d'analyse : régions rurales et petites villes du Canada. Statistique Canada. 5 (4).

Bocking, Stephen. 1996. *Northern Science Undermined: Budgets Decline as Environmental Concerns Increase*. *Alternatives Journal*. 22 (4) : p. 7.

Brown, W. Mark, et John R. Baldwin. 2003. *The changing geography of the Canadian manufacturing sector in metropolitan and rural regions, 1976-1997*. *The Canadian Geographer/Le Géographe canadien*. 47 (2) : p. 116.

Bruce, David. Forthcoming (Août 2006). *Homelessness in Rural and Small Town Canada, in International Perspectives on Rural Homelessness*. Publié sous la direction de Paul Cloke et Paul Milbourne. London : Routledge.

Bruce, David. 2004. *Housing Supply/Demand Market Study : To Identify Housing Needs in the Liverpool Area of the Region of Queens Municipality (RQM). Phase One : Affordable Housing Needs and Solutions*. Sackville : Rural and Small Town Programme.

Bruce, David. 2003a. Les besoins de logement des personnes à faible revenu habitant en milieu rural. Le point en recherche; Série socio-économique 116. Ottawa : SCHL

Par Bruce, D. 2003b. Les besoins de logement des personnes à faible revenu habitant en milieu rural : Revue statistique Volume 2, Étude documentaire, Rapport de l'étude de cas. Ottawa : SCHL.

<https://www03.cmhc-schl.gc.ca/b2c/b2c/init.do?language=fr>

Bruce, David, et Carter, Tom, avec Burns, Ausra, Distasio, Jino, et Gobly, Jillian. 2003. Rapport de recherche : Analyse documentaire des tendances socioéconomiques influant sur les marchés de l'habitation et de la consommation. Ottawa : SCHL.

<https://www03.cmhc-schl.gc.ca/b2c/b2c/init.do?language=en&shop=Z01EN&areaID=0000000013&productID=00000000130000000002>

Bruce, David, avec Carter, Tom, Starr, Ed, Fuller, Paddy, Distasio, Jino, et Burns, Ausra. 2002. Les besoins de logement des personnes à faible revenu habitant en milieu rural. Ottawa : SCHL.
<https://www03.cmhc-schl.gc.ca/b2c/b2c/init.do?language=fr>

Butterwick, Shauna, et White, Caroline. 2006. *A Path out of Poverty: Helping BC Income Assistance Recipients Upgrade Their Education. An Economic Security Project Report*. Vancouver : Canadian Centre for Policy Alternatives (Centre canadien de politiques alternatives).

Campbell, Angela. 2002. *Type 2 Diabetes and Children in Aboriginal Communities: The Array of Factors that Shape Health and Access to Health-Care*. *Health Law Journal*. 10 : p. 147.

Campagne 2000. 2005. Une décision s'impose au Canada : Abolissons la pauvreté. Rapport 2005 sur la pauvreté des enfants au Canada. <http://campaign2000.ca/rc/rc05/05NationalReportCard.pdf>. Consulté le 3 août 2006.

Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux (ACTS). Le revenu et la pauvreté chez les femmes au Canada : revue de la situation 2004. Ottawa. http://www.casw-acts.ca/default_f.htm

Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). 2000. L'habitation au Canada : Séries de données électroniques, base de données. Ottawa : SCHL.

Association canadienne des banques alimentaires (ACBA). 2005. Hungercount. Toronto : ACBA. <http://www.feednovascotia.ca/getinformed/files/General%20Facts%20-%20Nov%202005.pdf> Consulté le 23 juin 2006.

Association canadienne des banques alimentaires (ACBA). 2003. La faim en milieu rural au Canada. Toronto : ACBA. http://foodbank.duoweb.ca/documents/LaFaimRural_word2.pdf

Conseil canadien de développement social (CCDS). 2001. Définir et redéfinir la pauvreté : le point de vue du CCDS. Ottawa : CCDS. <http://www.ccsd.ca/francais/ip/2001/pauv.htm>

Conseil canadien de développement social. 2000. Données de base sur la pauvreté au Canada 2000. <http://www.ccsd.ca/francais/pubs/catpub/dbp2000.htm> Consulté le 3 août 2006.

Institut canadien de recherches sur les femmes (ICREF). 2006. Éluclider la problématique de la pauvreté et de l'exclusion des femmes. Ottawa : ICREF. http://www.criaw-icref.ca/indexFrame_f.htm

Carter Research Associates Inc. 1999. *Changes and Challenges in Affordable Housing in Saskatchewan: An Issues Paper*. Regina : Municipal Affairs, Culture and Housing.

Cartwright, Fernando et Mary K. Allen. 2002. Comprendre l'écart rural-urbain dans le rendement en lecture. Ottawa : Statistique Canada <http://www.statcan.ca:8096/bsolc/francais/bsolc?catno=81-595-MIF2002001>

Cooke, Martin, Beavon, Daniel, et Mindy McHardy. 2004. Mesure du bien-être des peuples autochtones : application de l'indicateur du développement humain des Nations Unies aux Indiens inscrits au Canada, 1981 à 2001. Direction de la recherche stratégique et de l'analyse. Winnipeg : Affaires indiennes et du Nord Canada . http://www.aincinac.gc.ca/pr/ra/pub4_e.html

Corbett, Michael. 2005. *Rural Education and Out-Migration: The Case of a Coastal Community*. Revue canadienne de l'éducation. 28 (1/2) : p. 52 à 74.
<http://www.csse.ca/CJE/Articles/FullText/CJE28-1-2/CJE28-1-2-corbett.pdf>

Corbett, Ron. 1990. *Coming of age. A Profile of the Elderly in Atlantic Canada*. Sackville : Mount Allison University, Programme d'études et de recherches sur les milieux ruraux et les petites villes.

Curto, Justin et Rothwell, Neil. 2003. Emploi à temps partiel dans les régions rurales du Canada. Bulletin d'analyse : régions rurales et petites villes du Canada. Statistique Canada. 4 (1).
<http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=21-006-XIF2002001>

Daniel, Mark, Cargo, Margaret D., Lifshay, Julie, and Lawrence W Green. 2004. *Cigarette Smoking, Mental Health and Social Support*. Revue canadienne de santé publique. 95 (1): 45-50.

Dobbs, Bonnie, Swindle, Jennifer; Keating, Norah; Eales, Jacquie and Janice Keefe. 2004. *Caring Contexts of Rural Seniors. Phase II Technical Report*. University of Alberta: Edmonton.

Doherty, Gillian, Rose, Ruth, Friendly, Martha, Lero Donna and Sharon Hope Irwin. 1995. *Childcare: Canada Can't Work Without It*. <http://www.childcarecanada.org/pubs/op5/op5.pdf>. Consulté : Le 3 août 2006.

du Plessis, Valerie. 2004. Tendances en termes d'activités d'emploi autonome en dehors des fermes chez les femmes en milieu rural. Statistique Canada.

du Plessis, V., Beshiri, R., Clemenson, H. et Bollman, R. 2001. Définitions du milieu rural. Bulletins d'analyse - Régions rurales et petites villes du Canada. Statistique Canada. 3 (3).

Education Canada. 2003. Comprendre l'écart dans les capacités de lecture en milieu rural et en milieu urbain. Education Canada. 143 (3).

Directeurs fédéraux-provinciaux-territoriaux du soutien du revenu 2004. Rapport statistique d'assistance sociale, 2004. Ottawa: Développement social Canada.

Freiler, Christa, Rothman, Laurel, et Pedro Barata. 2004. Voies d'accès au progrès : Solutions structurelles pour s'attaquer à la pauvreté des enfants. Campagne 2000
<http://www.campaign2000.ca/res/dispapers/PathwaysENG.pdf>. Consulté le 3 août 2006.

Giles, Philip. 2004. Mesure des faibles revenus au Canada. Ottawa: Statistique Canada.

Halupa, Paulette et Dennis Howlett. 2005. Présentation au Comité permanent des finances, Audiences prébudgétaires 2005. Ottawa: Organisation nationale anti pauvreté.

Hastings County Affordable Housing Research Project Team. 2005. *The Affordable Housing Crisis in Hastings County. South Hastings Access to Permanent Housing Committee and the Housing Working Group*. Hastings County, Ontario.

Division des statistiques sur la santé. 1992. Rapports sur la santé. Catalogue : 82-003. Ottawa: Statistique Canada. 5 (2): 143-156.

Santé Canada. 1999. Comité consultatif fédéral, provincial et territorial sur la santé de la population. Vers un avenir sain. Deuxième rapport sur la santé des Canadiens. Ottawa : Ministre des travaux publics et des services gouvernementaux.

Howe, R. Brian, Covell, Katherine. 2003. La pauvreté infantile au Canada et les droits de l'enfant. *Human Rights Quarterly*. 25 (4): 1067.

Hull, Jeremy. 2006. Les femmes autochtones. Un profil tiré du recensement 2001. Winnipeg : Affaires indiennes et du Nord du Canada . http://www.ainc-inac.gc.ca/pr/pub/abw/index_e.html

Hull, Jeremy. 2001. Les mères célibataires autochtones au Canada, 1996. Un profil statistique. Winnipeg: Affaires indiennes et du Nord Canada . http://www.ainc-inac.gc.ca/pr/ra/smt/index_e.html

Ressources Humaines et Développement Social Canada (RHDSC). 2006. Faible revenu au Canada : 2000-2002 Utilisant les Mesures de la pauvreté fondées sur un panier de consommation. Ottawa.

Ressources Humaines et Développement Social Canada (RHDSC) . 2003. Comprendre les statistiques s'appliquant au faible revenu en utilisant les mesures de la pauvreté fondées sur un panier de consommation. Québec. Division de la recherche appliquée. Politique stratégique.

Division de la statistique du revenu. 2004. Les seuils de faible revenu for 2005 and Mesures de faible revenu pour 2004. Ottawa: Statistique Canada.

Bureau International du Travail (BIT). 2002. Les femmes et les hommes dans l'économie parallèle: Un tableau statistique. Genève : BIT.

Affaires indiennes et du Nord Canada . 2005. Le paysage : L'opinion publique des problèmes autochtones et du Nord. Ottawa : Ministre des Affaires indiennes et du Développement du Nord. http://www.ainc-inac.gc.ca/pr/pub/lnd/lscp/index_e.html

Affaires indiennes et du Nord Canada . 1997. Implications de la démographie des Premières Nations. Winnipeg: Groupe de consultation Four Directions. http://www.ainc-inac.gc.ca/pr/ra/execs/index_e.html

Jensen, Leif. 2006. *At the Razor's Edge: Building Hope for America's Rural Poor. Rural Realities*. 1 (1).

Kettle, Susan M., Roebbothan, Barbara V., et Roy West. 2005. Prévalence de facteurs de risques de maladies cardio-vasculaires chez les jeunes adultes vivant dans les communautés rurales et urbaines à Terre-Neuve et au Labrador. *Journal canadien de la médecine rurale*. 10 (2): 81-86.

Kulig, Judith C., Nahachewsky, Deana, Hall, Barry L., et Ruth Grant Kalischuk. 2005. La violence chez les jeunes en milieu rural : Une préoccupation pour la santé publique! *Revue canadienne de santé publique*. 96 (5): 357-400.

Lee, Kevin. 2000. *La pauvreté urbaine au Canada : Un profil statistique*. Ottawa: CCDS.

Looker, E. Dianne, et Victor Thiessen. 2003. Au delà du fossé numérique dans les écoles canadiennes : de l'accès à la compétence dans l'utilisation des technologies de l'information. *Analyse informatique des sciences sociales*. 21 (4): 475.

McCracken, Mike, Tsetso, Kathy, Jean, Bruno, Young, Kay, Huxter, Danny, Halseth, Greg et Marion Green. 2005. Les aînés en milieu rural et éloigné au Canada. *Le partenariat rural canadien*. Exposé de position.

Marshall, Jeff, et Bollman, Ray D. 1999. Structures des dépenses de ménages en milieu rural et urbain en 1996. *Bulletins d'analyse - Régions rurales et petites villes du Canada*. 1 (4).

Mathews, Maria, et Alison C. Edwards. 2004. Avoir un docteur régulier : Différences en milieu rural, semi-urbain et urbain à Terre-Neuve. *Journal canadien de la médecine rurale*. 9 (3): 166-173.

Maxwell, Judith. 2006. Les taux de pauvreté déclinent mais où est la sécurité? *Globe and Mail*. 12 avril. Page A15.

McGillivray, Anne, Comaskey, Brenda, et Greg Marquis. 2001. Des yeux pochés tout le temps : Violence conjugale, les femmes autochtones et le système judiciaire. *Revue d'études canadiennes*. 36 (1): 166.

McLaren, Louise. 2002. Technologies d'information et de communication en milieu rural au Canada. *Bulletins d'analyse - régions rurales et petites villes du Canada*. Statistique Canada. 3 (5).

Millward, Hugh. 2005. Changement dans la population rurale en Nouvelle-Écosse, 1991-2001: Analyse à deux et à plusieurs variables des raisons importantes. *Le Géographe canadien* 49 (2): 180-198.

Mitura, Verna, et Bollman, Ray D. 2003. La santé des Canadiens en milieu rural : une comparaison rurale-urbaine des indicateurs de santé. *Bulletins d'analyse - régions rurales et petites villes du Canada*. 4 (6).

Morissette, René et Garnett Picot. 2005. Travail à bas prix et familles économiquement vulnérables au cours des deux dernières décennies. Statistique Canada 11F0019 N° au catalogue 248

Mwansa Pius B. et Ray D. Bollman. 2005. Tendances démographiques communautaires dans un contexte régional. Bulletins d'analyse - régions rurales et petites villes du Canada. 6 (3).

Organisation nationale anti-pauvreté. 2003. Le visage de la pauvreté au Canada : une vue d'ensemble. Ottawa.

Conseil national du bien-être social . 2006. Profil de la pauvreté 2002 et 2003. Volume 124. Ottawa: Le ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux.

Conseil national du bien-être social . 2004. Revenus de bien-être social 2003. Ottawa: Le ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Conseil national du bien-être social . 2003. Revenu de bien-être social 2002. Ottawa: Le ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux.

Agence pour la santé de la population du Canada (ASPC). Pleins feux sur la santé de la population. <http://www.phac-aspc.gc.ca/ph-sp/phdd/>. Accessed May 10, 2006.

Preibisch, Kerry L. 2004. Les travailleurs agricoles migrants et les processus d'inclusion social en milieu rural au Canada : Encuentros et desencuentros. *Canadian Journal of Latin American & Caribbean Studies*. 29 (57): 203.

Randall, James, and R. Geoff Ironside. 1996. Géographie économique des communautés dépendant de ressources au Canada. *Le Géographe canadien*. 40 (1): 17-35.

Reimer, Bill. 2006. L'économie parallèle dans le Canada non-métropolitain. *La Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*. 43 (1): 23-50.

Riedlinger, Dyanna. 2001. Réagir aux changements climatiques dans les communautés du Nord : Impacts et Adaptations. *Arctic*. 54 (1): 96.

Roberts, Judy, O'Sullivan, Julia, et Joan Howard. 2005. Les rôles des technologies conventionnelles et émergentes pour venir en aide aux enfants et adolescents ayant des besoins particuliers dans les communautés rurales et du Nord. *Revue de l'éducation à distance*. 20 (1): 84-104.

Rogers, R. G., Rogers, A. and Belanger, A. 1992. *Disability-free life among the elderly in the United States*. *Journal of Ageing and Health*. 4 (1): 19-42.

Ross, Rene, Harper, Lucille, et MacDonald, Bernadette. 2006. Stratégies de survie : Les femmes prestataires du Soutien à l'emploi & Aide au revenu (SEAR) en Nouvelle-Écosse font leurs

recommandations les plus importantes pour des réformes des politiques. Statut de la femme
Canada: Programme de la femme.

Ross, David P. and Roberts, Paul. 1999. Revenu et bien-être de l'enfant : une nouvelle perspective
du débat sur la pauvreté. Conseil canadien de développement social (CCDS).

Ross, Rene. 2006. Se battre pour survivre: Les femmes prestataires du Soutien à l'emploi & Aide
au revenu (SEAR) identifient leurs priorités pour une réforme des politiques. Statut de la femme
Canada: Programme de la femme.

Rothwell, Neil. 2001. L'emploi en milieu rural et dans de petites villes au Canada. Une mise à jour
pour l'an 2000. Bulletins d'analyse - régions rurales et petites villes du Canada. Statistique
Canada. 3 (4).

Rothwell, Neil. 2002. Variation saisonnière de l'emploi en milieu rural. Bulletins d'analyse -
régions rurales et petites villes du Canada. Statistique Canada. 3 (8).

Rothwell, Neil, Bollman, Ray D., Tremblay, Juno, et Jeff Marshall. 2002. Nouvelles habitudes
migratoires en milieu rural et dans les petites villes du Canada. Série de documents de travail dans
le domaine de l'agriculture et en milieu rural au catalogue 55.

Rupnik, Carlo, Tremblay, Juno, et Bollman, Ray D. 2001a. Les conditions d'habitation dans des
régions à prédominance rurale. Bulletins d'analyse - régions rurales et petites villes du Canada.
Statistique Canada. 2 (4).

Rupnik, Carlo, Thompson-James, Margaret, et Bollman, Ray D. 2001b. La mesure du bien-être
économique des Canadiens vivant en milieu rural utilisant des indicateurs de revenus. Bulletins
d'analyse - régions rurales et petites villes du Canada. Statistique Canada. 2 (5).

Saklofske, Donald H, and Jim Grainger. 2001. La psychologie scolaire au Saskatchewan: La fin
d'une décennie, le début d'un siècle. La Revue canadienne de psychologie scolaire. 17 (1): 67.

Sanmartin, Claudia, Houle, Christian, et Berthelot, Jean-Marie. 2002. Rapport au Comité
responsable des indicateurs de rendement : temps d'attente et accès aux soins de santé 24/7.
Groupe de gestion et d'analyse des soins de santé. Ottawa: Statistique Canada.

Saunders, Ron. 2005. La levée des bateaux : politiques pour rendre le travail payant. Série sur le
travail vulnérable N° au catalogue 5. Ottawa: Réseaux canadiens de recherche en politiques
publiques .

Singh, Vik. 2004a. L'écart dans les revenus en milieu rural et en milieu urbain dans les provinces
: une mise à jour pour l'an 2000. Bulletins d'analyse - régions rurales et petites villes du Canada.
Statistique Canada. 5 (7).

Singh, Vik. 2004b. Facteurs associés à l'utilisation d'Internet par les ménages. *Bulletins d'analyse - régions rurales et petites villes du Canada*. Statistique Canada. 5 (1).

Song, X., Macknight, C., Mitnitski, A., Latta, R., et K. Rockwood. 2004. Fragilité et la survie des adultes plus âgés en milieu rural et en milieu urbain dans l'étude canadienne sur la santé et le vieillissement. *Le Gérontologue*. 44 (1): 7.

Statistique Canada. 2006a. Aperçus du voisinage - Votre guide aux ensembles d'informations statistiques disponibles auprès de la Division des données régionales et administratives. Ottawa. Statistique Canada.

Statistique Canada. 2006b. Garde d'enfant: Un profil de huit années. Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ) et Série de rapports de recherche sur les enfants et les jeunes.

<http://www.statcan.ca/Daily/English/060405/d060405a.htm>

Statistique Canada. 2006c. Le revenu au Canada. Catalogue N°: 75-202-XWE. Ottawa: Statistique Canada.

Statistique Canada. 2006d. Les seuils de faible revenu pour 2005 et les Mesures de faible revenu pour 2004. Ottawa: Série de documents de recherche - Revenu. Division de la statistique du revenu.

Statistique Canada. 2003. 2001 *Census Dictionary*. Ottawa. Cat. N° au catalogue 92-378-XIE.

Statistique Canada. 2001. Recensement démographique 2001. Ottawa: Statistique Canada.

Stedman, Richard C., Parkins, John R., et Thomas M. Beckley. 2005. Dépendance de la forêt et bien-être économique du milieu rural canadien : variation selon le secteur forestier et la région. *Canadian Journal of Forest Research*. 35 (1): 215-221.

Steele, Margaret. 2002. Options de logement pour les femmes vivant seules dans des zones rurales. *Le point en recherche; série socio-économique Series Issue 112*. Ottawa: SCHL.

Summerby-Murray, Robert, et David Bruce. 1998. Indicateurs des changements du statut de pauvreté dans les régions rurales du Nouveau Brunswick : utilisation des mesures de revenus pour établir une géographie permanente. Nova Scotia Agricultural College.

Thommasen, Harvey V., Hanlon, Neil, Thommasen, Carol, et William Zhang. 2006. Habitudes de consommation d'alcool et les perspectives communautaires sur les abus de l'alcool dans Bella Coola Valley. *Journal canadien de la médecine rurale*. 11 (1): 15-22.

Torjman, Sherri and Eric Leviten-Reid. 2004. Apprentissage et évaluation pour la réduction de pauvreté. Ottawa : Caledon Institute of Social Policy.

Tota, K. 2004. Les sans-abris dans la municipalité régionale de Halifax (HRM) : un portrait des rues et abris. Halifax Regional Municipality, Planning and Development Services.

Turcotte, Martin. 2005. Engagement social et participation civiques : les populations rurales et de petites villes sont elles vraiment avantagées? Bulletins d'analyse - régions rurales et petites villes du Canada. Statistique Canada. 6 (4).

Vera-Toscano, Esperanza, Phimister, Euan, et Alfons Weersink. 2004. *Panel Estimates of the Canadian Rural/Urban Women's Wage Gap*. *American Journal of Agricultural Economics*. 86 (4): 1138-1152.

Vera-Toscano, Esperanza, Phimister, Euan, et Alfons Weersink. 2001. Les dynamiques du revenu et de l'emploi en milieu rural au Canada. Le risque de pauvreté et d'exclusion. Document de travail 43. Statistique Canada: Division de l'agriculture.

VisionLink Consulting. 2002. Les visages des sans-abri dans une région rurale : les problèmes de logement et les sans-abri dans la région frontrière de West Kootenay Boundary Region. Nelson, Colombie britannique : The Advocacy Centre

Wardman, Dennis, Clement, Ken, et Darryl Quantz. 2005. Accès et utilisation des services de santé par la population autochtone rurale de la Colombie britannique. *International Journal of Health Care Quality Assurance*. 18 (2/3): R26-32.

Young, T Kue, Malchy, Brian, Enns, Murray W, and Brian J Cox. 1997. Les suicides chez les populations autochtones du Manitoba de 1988 à 1994. *Association médicale canadienne*. 156 (8): 1133.

Autres ouvrages de référence

Alasia, Alessandro et Rothwell, Neil. 2003. Le fossé ville-campagne ne se comble pas : la disparité des revenus perdus. Bulletin d'analyse. Statistique Canada. 4 (4).
<http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=21-006-X2002004>

Bentley, D. 1995. La mesure des sans-abri : une analyse de récentes recherches. Winnipeg : Institute of Urban Studies, Université de Winnipeg.

Brownell, Marni, Friesen, David, et Teresa Mayer. 2002. Taux de traumatismes chez les enfants au Manitoba. Revue canadienne de santé publique. 93: 50-57.

Bruce, David avec Carter, Tom, et Starr, Éd. 2005. Le logement social dans le contexte d'une dépopulation rurale. Le point en recherche; série socio-économique no. 05-019. Ottawa: SCHL.

Bruce, David. 1998. Propriété domiciliaire abordable au Nouveau Brunswick : Rapport final de la table ronde du Ministre sur la propriété. Fredericton, NB: Municipalités du Nouveau Brunswick, Culture et Logement.

Bruce, David. 2000a. Les changements du marché des logements locatifs au Canada atlantique. Ottawa : SCHL.

Bruce, David. 2000b. *Housing Opportunities Study for Charlotte County. Report to the Charlotte County Aquaculture and Fish Processors Adjustment Committee*. Sackville NB: Rural and Small Town Programme.

Bryant, Christopher et Joseph, Alun E. 2001. La population rurale du Canada. Tendances en termes d'espace de d'implications sur place. Le Géographe canadien. 45 (1): 132-137.

Callaghan, M. 1999. Comprendre les sans-abri dans Muskoka, district de Muskoka.

Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). 1994. Guide technique pour comprendre les estimés et bases de données de besoins de base en logements en 1991. Ottawa : SCHL

Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). 1995. Rapports de recherche relatifs aux sans-abri. Ottawa : SCHL. <http://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/inso/bi/reoureha/liraresu/index.cfm>

Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). 1991. Les besoins de base en logements au Canada. Ottawa : SCHL.

Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). 1999. Rapports de recherche relatifs au logement pour les canadiens plus âgés : Le guide du marché pour les individus âgés de 55 et plus. Ottawa: SCHL. <http://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/inso/bi/reoureha/liraresu/index.cf>

Conseil canadien de développement social (CCDS). 2000a. Les revenus des familles se sont améliorés en 1998 mais plus pour certaines que d'autres. <http://www.ccsd.ca/pr/lico02aj.htm>

Caron, Nadine R. 2005. Getting to the Root of Trauma in Canada's Aboriginal Population. Canadian Medical Association. 172 (8): 1023-1025.

Carter Research Associates. 1995. À la recherche de nouvelles politiques pour le logement social au Saskatchewan. Un regard sur l'avenir. Regina : Saskatchewan Housing Corporation.

Carter, T. 1997. Pratiques courantes pour l'offre de logements abordables : le contexte canadien. Débat sur le logement. 8 (3): 593-631.

Cooke, Martin. 2002. The effects of personal characteristics on migration from Prairie cities to First Nations. Canadian Ethnic Studies. 34 (2): 40.

Cox, Sarah. 2002. Early Childhood Development - Models and Studies. Education Renewal Initiative Secretariat.

Deacon, Phil. 1996. Rapports de recherche sur le logement des autochtones. Division de la politique et de la recherche. Ottawa : SCHL.

Dore, Mohammed H. I., et Surendra Kulshreshtha. 2003. Le marché du travail et les différences rurales-urbaines parmi les Premières nations : le cas du Saskatchewan. Journal of Socio Economics. 32 (2): 147.

du Plessis, Valerie, et Cooke-Reynolds, Melissa. 2005. L'activité liée au travail autonome chez les Canadiens vivant en milieu rural. Tendances sociales canadiennes. Statistique Canada. 5 (7).

Family and Community Services. 2002. Social Assistance Recipient Profile. Unpublished special tabulations. Fredericton.

Frankish, C. J., Hwang, S. et Quartz, D. 2003. Les rapports entre les sans-abri et la santé au Canada : Les leçons et les priorités de la recherche. Document de discussion préparé pour le laboratoire de pensée international sur la réduction des disparités en matière de santé et la promotion d'équité pour les populations vulnérables. Ottawa.

Frenette, Marc, Picot, Garnett and Roger Sceviour. 2004. Durée de la résidence dans les quartiers à faible revenu : Évidence pour Toronto, Montréal et Vancouver. Statistique Canada. http://www.statcan.ca/francais/freepub/11-015-XIF/income/residential_f.htm.

- Galabuzi, Grace-Edward. 2005. *Canada's Economic Apartheid: The Social Exclusion of Racialized Groups in the New Century*. Toronto, Ont: Canadian Scholars' Press Inc.
- Gardner, Peter. 1994. *Aboriginal Community Incomes and Migration in the NWT : Policy Issues and Alternatives*. *Canadian Public Policy*. 20 (3): 297-318.
- Goar, Carol. 2006. *The Colour of Canadian Poverty*. *Toronto Star*. Le 28 avril : A18.
- Gouvernement du Canada. 2003a. *L'Initiative nationale pour les sans-abri (INSA) : Initiative de partenariats en action communautaire*. http://www21.hrdc-drhc.gc.ca/home/index_f.asp. Consulté le 3 mars 2004.
- Gouvernement du Canada. 2003. *L'Initiative nationale pour les sans-abri (INSA): Fond régional des sans-abri*. http://www21.hrdc-drhc.gc.ca/home/index_f.asp. Consulté le 3 mars 2004.
- Halseth, Greg. 1999. « Nous sommes venus travailler »: description des migrations d'emplois dans les petites communautés basées sur les ressources en C.-B. *Le Géographe canadien*. 43 (4): 363-388.
- Hanlon, Neil, et Greg Halseth. 2005. *The Greying of Resource Communities in Northern British Columbia: Implications for Health Care Delivery in Already Under-served Communities*. *Le Géographe canadien*. 49 (1): 1-24.
- Havens, Betty. 2004. *Social Isolation and Loneliness: Differences between Older Rural and Urban Manitobans*. *Canadian Journal on Aging / La Revue Canadienne du Vieillissement*. 23 (2): 129-140.
- Homelessness Working Group, National Housing Research Committee. (2000-2003) Meeting Notes.
- Hutten-Czapski, Peter A. 1999. *Déclin des services obstétriques dans le Nord de l'Ontario*. *Journal canadien de la médecine rurale*. 4 (2): 72-77.
- Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) 2005. *Analyse des conditions socio économiques, 1996 et 2001, Indiens de plein droit, Indiens de plein droit vivant dans des réserves et la population totale du Canada*. Ottawa.
- Informetrica Limited. 2004. *Les économies des Premières nations : une perspective comparative. Une étude de base entre les villes et les communautés des Premières nations*. Ottawa : SCHL.
- Joseph, Alun E. 1992. *Problèmes de prestations des services de santé à domicile pour les aînés en milieu rural : une perspective ontarienne*. Dans *Health in Rural North America: The Geography of Health Care Services and Delivery*. Publié sous la direction de : Wilbert M. Gesler et Thomas C. Ricketts. New Brunswick, New Jersey; Rutgers University Press. 89-110.

- Kerr, Don, and Roderic Beaujot. 2003. La pauvreté infantile et la structure familiale au Canada, 1981-1997. *Journal of Comparative Family Studies*. 34 (3): 321-339.
- Lefebvre, Sophie. 2003. Le logement, une question de revenu. *Revenu/Habitations*. Ottawa: Statistique Canada. 2 (4).
- Leipert, Beverly D., Reutter, Linda. 2005. Le développement de la tolérance : Comment les femmes restent en santé dans les régions isolées géographiquement dans le Nord. *Recherche qualitative sur la santé*. 15 (1): 49.
- Lilley, Susan et Campbell, Joan M. 1999. Sables mouvants : Évolution du Canada atlantique, les tendances démographiques et économiques et leur impact sur les aînés. Étude réalisée pour la promotion de la santé et le service des programmes, Bureau régional atlantique, Santé Canada.
- Martens, Patricia J., Mayer, Teresa, et Shelley Derksen. 2002. Facteurs affectant la santé génésique des adolescents au Manitoba. 93: S39-44.
- Mayer, Francine, Ross, Nancy, Berthelot, Jean-Marie, et Wilkins, Russel. 2002. Espérance de vie sans incapacité selon la région socio-sanitaire. *Rapports sur la santé*, Statistique Canada. 13 (4).
- McIntyre, Lynn, Glanville, N. Theresa, Raine, Kim D., Dayle, Jutta B., et al. 2003. Est-ce-que les mères célibataires compromettent leur nutrition pour donner à manger à leurs enfants? *Journal de l'Association médicale canadienne*. 168 (6): 686-692.
- Moore, Eric G. et Rosenberg, Mark W. 2001. La population des personnes âgées au Canada : les défis de la diversité. *Le Géographe canadien*. 45 (1): 145-150.
- Conseil national du bien-être social . 2001-02. Les coûts de la pauvreté. Ottawa : Conseil national du bien-être social .
- Conseil national du bien-être social . 1998-1999. Un nouveau seuil de la pauvreté : Oui, Non, ou peut-être? Un document de discussion. Ottawa : Le ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.
- Conseil national du bien-être social . 2004. Profil de la pauvreté 2001. Ottawa: Le ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
- Conseil national du bien-être social . 2004. Un revenu pour vivre? Ottawa: Le ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
- Peterson, Sandra, Shapiro, Evelyn, et Noralou P. Roos. 2005. Variation régionale dans l'utilisation des soins à domicile au Manitoba. *La Revue Canadienne du Vieillessement*. 24 (1) : 69-80.

Phipps, Shelley A. 2005. La pauvreté chronique et l'asthme chez les enfants dans les provinces maritimes par rapport au reste du Canada. Lynn N Lethbridge. *Revue canadienne de santé publique*. 96 (1): 18-24.

Post, Patricia A. 2002. *Hard to Reach: Rural Homelessness and Health Care*. Nashville, TN: National Health Care for the Homeless Council.

Racher, Fran. 2001. La santé en milieu urbain : Les contextes pour agir. *Revue canadienne de santé publique*. 92 (4): 317.

Rambeau, S. et Todd, K. 2000. Zones d'influence (ZIM) des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement. Série de documents de travail de la géographie. Séries N° au catalogue 2000-1. Ottawa : Division de la géographie, Statistique Canada

Raphael, Dennis. 2002. *Pauvreté, Revenu, Inégalité et la Santé au Canada*. Université York : Hygiène scolaire et gestion des politiques. Toronto: CSJ Foundation for Research and Education.

Rivest, Francois, Bosse, Pascal, Nedelca, Silviu, et Alain Simard. 1999. *Access to Physician Services in Québec: Relative Influence of Household Income and Area of Residence*. Analyse de politiques. Volume 25 N° au catalogue 4 : 454. (<http://economics.ca/cgi/jab>) (disponible en anglais seulement)

Romanow, Roy. 2005. L'indice canadien du mieux-être. Une vérification de la réalité. *La revue canadienne du bien-être*. Vol. 5 N° au catalogue 1 (http://www.atkinsonfoundation.ca/ciw/SkinnedFolder_1114534864965)

Ross, David P., Scott, Katherine J., et Smith, Peter J. 2000. *L'aide-mémoire canadien sur la pauvreté en l'an 2000*. Ottawa: Conseil canadien de développement social (CCDS).

Rostum, H. 1987. *Établissements humains au Canada : Tendances et politiques, 1981-1986*. Ottawa : SCHL.

L'impact des communautés rurales sur les politiques (RCIP). 2003. *Peindre le paysage du milieu rural en Nouvelle-Écosse. L'impact des communautés rurales dans les rapports de police*. Halifax : Réseau de communautés côtières et AHPRC, Université de Dalhousie.

Sarlo, Chris. 2001. *Mesure de la pauvreté au Canada*. Vancouver: *Bulletins de problèmes critiques*. <http://www.fraserinstitute.ca/shared/readmore.asp?sNav=pb&id=216> Consulté le 3 juin2006.

Brownell, Marni, Kozyrskyj, Anita, Roos, Noralou P., Friesen, David, et al. 2002. Utilisation des services de soins de santé par les enfants au Manitoba. *Revue canadienne de santé publique*. 93: S57-63.

Schellenberg, Grant and Ross, David P. 1997. Rendue pauvre par le marché : un aperçu des revenus et de la pauvreté familiale. Ottawa : Centre des statistique internationales, Conseil canadien de développement social (CCDS).

Schetagne, Sylvain, Jackson, Andrew, et Harman, Shelley. 2001. Un pas en avant : L'Indice de sécurité personnelle 2001. Ottawa : Conseil canadien de développement social (CCDS).

Schissel, Bernard, and Terry Wotherspoon. 2001. The business of placing Canadian children and youth "at-risk". (Disponible en anglais seulement) Revue canadienne de l'éducation. 26 (3).

Soles, Trina Larsen. 2004. Message du président : Donut-Defined Rurality. Journal canadien de la médecine rurale. 9 (3): 143.

Spurr, P. 2001. Études spéciales sur les données du recensement de 1996 : conditions de logement des ménages autochtones. Le point en recherche; série socio-économique Numéro 55-6. Ottawa : SCHL.

St. John, Philip D., Havens, Betty van Ineveld, Cornelia H. M., et Marcia Finlayson. 2002. Rural-Urban Differences in Health Status of Elderly Manitobans. Journal canadien de la médecine rurale. 7 (2): 89-94.

Starkes, Jill M., Poulin, Christiane C., et Stephen R. Kisely. 2005. Besoins non satisfaits pour le traitement de dépression au Canada atlantique. Revue canadienne de psychiatrie. 50 (10): 580-591.

Statistique Canada. 2003. Population du Canada: Le Recensement 2001 Ottawa : Statistique Canada.

Stedman, Richard C., Parkins, John R., et Thomas M. Beckley. 2004. Dépendance des ressources et bien-être communautaire en milieu rural au Canada. Sociologie rurale. College Station. 69 (2): 213-235.

Thurston, Wilfreda E., Blundell-Gosselin, Heather Jo., et Ardene Robinson Vollman. 2003. Les craintes en matière de santé des fermiers et fermières : les implications pour la planification d'une promotion de la santé. Journal canadien de la médecine rurale. 8 (4): 239.

Transport 2000 Canada. (2004) Transport 2000 <http://www.transport2000.ca/atlantic/about.html>. Consulté le 3 août 2006 (site anglais seulement).

Tsoukalas, Spyridoula et Andrew Mackenzie. 2003. L'Indice de sécurité personnelle 2003, cinq ans plus tard. Ottawa: CCDS (<http://www.ccsd.ca/francais/pubs/catpub/psi2003.htm>)

Wenman, Wanda M., Joffres, Michel R., Tataryn, Ivanna V., and R. Pearson, et al. 2004. Une étude prospective des cohortes relative aux facteurs de risques de grossesse et aux conséquences

des naissances chez les femmes autochtones. *Journal de l'Association médicale canadienne*. 171 (6): 585-590.

Willows, Noreen D. 2005. Les déterminants d'une alimentation saine chez les peuples autochtones du Canada. L'état actuel des connaissances et les écarts dans la recherche. *Revue canadienne de santé publique*. 96: S32-37.

Wilson, Kathleen et Rosenberg, Mark W. 2002. Les géographies de crise : l'exploration de l'accessibilité aux soins de santé au Canada. *Le Géographe canadien*. 46 (3): 223-234.

Annexe A : Mesures de remplacement pour évaluer la pauvreté

Il existe un certain nombre de mesures de « remplacement » qui pourraient également servir à décrire ou à calculer le nombre et le type de personnes, de ménages et de familles en situation de pauvreté ou de faible revenu. Ces mesures sont discutées ci-après.

Bénéficiaires de l'aide sociale (le nombre de...)

Les personnes qui demandent et reçoivent des allocations pour le logement, des allocations personnelles ou d'autres types d'allocation dans le cadre de programmes d'aide sociale (dont le nom précis, de même que les critères d'admissibilité, varient d'une province et d'un territoire à l'autre) pourraient être considérées comme des personnes en situation de pauvreté ou de faible revenu. Ces personnes ont épuisé toutes les autres sources de soutien financier ou de revenu et se sont tournées vers les programmes du gouvernement pour répondre à leurs besoins de base.

Un exemple des indemnités d'aide sociale versées par la Nouvelle-Écosse (2002) montre que les paiements sont effectivement très bas :

1. 264 \$ par mois pour une personne célibataire apte au travail;
2. 500 \$ par mois pour une personne célibataire qui n'est pas apte au travail (a un type d'incapacité);
3. 750 \$ par mois pour un parent célibataire et un enfant, et 45 \$ par enfant additionnel;
4. 791 \$ par mois pour deux parents et un enfant, plus 45 \$ pour chaque enfant additionnel.

En Nouvelle-Écosse, les indemnités se divisent en deux volets : un montant est versé pour le logement (pour en payer le coût) et un autre pour les besoins personnels (l'habillement, l'épicerie et les autres besoins fondamentaux) :

- Allocation de logement :
 - ménage d'une personne – 285 \$ par mois pour la location ou si la personne est propriétaire, 222 \$ si elle partage le loyer avec quelqu'un;
 - ménage de deux personnes – 550 \$ par mois pour la location ou s'ils sont propriétaires; 242 \$ par mois s'ils partagent le loyer avec quelqu'un;
 - ménage de trois personnes et plus – 600 \$ par mois pour la location ou s'ils sont propriétaires; 282 \$ par mois s'ils partagent le loyer avec quelqu'un.
- Allocation personnelle (en présumant que la personne loue un logement, qu'elle est propriétaire ou qu'elle partage le loyer avec quelqu'un) :
 - chaque adulte reçoit 190 \$ par mois;
 - chaque enfant à charge jusqu'à 18 ans reçoit 133 \$ par mois;
 - chaque enfant à charge de 18 à 20 ans reçoit 190 \$ par mois.

Il importe de souligner que le nombre de personnes recevant de l'aide sociale ne constitue pas nécessairement un tableau réel de la population qui se trouve en situation de pauvreté ou de faible revenu. En fait, toutes les personnes qui pourraient être admissibles à ce type d'aide ne présentent pas de demande.

Il est aussi important de souligner que de nombreuses études s'interrogent sur le bien-fondé de l'aide sociale pour répondre aux besoins fondamentaux d'une personne. Le plus visible des organismes qui s'interrogent à ce sujet est le Conseil national du bien-être social, un organisme national sans but lucratif qui prend la défense des personnes à faible revenu. Le Conseil publie un rapport annuel qui suit et évalue la pertinence des programmes d'aide sociale et il a produit un certain nombre d'études évaluant la situation des personnes à faible revenu au Canada. Tel que souligné au tableau X, les pourcentages d'aide sociale dans chacune des provinces sont bien en-deçà des seuils de faible revenu (SFR). Le tableau 19 ci-après donne un large éventail d'exemples – et là encore, les pourcentages sont très faibles partout relativement aux SFR.

Tableau 19 : Estimation du revenu tiré annuellement de l'aide sociale (prestation de bien-être social de base) par type de ménage en 2002

Province/Territoire	Célibataire employable	Personne handicapée	Parent seul, un enfant	Couple, deux enfants
Terre-Neuve-et-Labrador	3 048 \$	7 140 \$	11 436 \$	11 916 \$
Île-du-Prince-Édouard	5 757 \$	7 602 \$	9 814 \$	14 473 \$
Nouvelle-Écosse	4 980 \$	8 580 \$	8 760 \$	11 520 \$
Nouveau-Brunswick	3 168 \$	6 696 \$	8 772 \$	9 828 \$
Québec	6 444 \$	9 312 \$	8 712 \$	10 939 \$
Ontario	6 240 \$	11 160 \$	10 210 \$	12 223 \$
Manitoba	5 352 \$	7 157 \$	9 636 \$	12 849 \$
Saskatchewan	5 808 \$	7 416 \$	9 036 \$	12 192 \$
Alberta	4 764 \$	6 384 \$	8 505 \$	12 678 \$
Colombie-Britannique	6 166 \$	9 437 \$	10 300 \$	12 253 \$
Yukon	11 990 \$	11 990 \$	15 816 \$	21 561 \$
Territoires du Nord-Ouest	11 490 \$	14 830 \$	18 050 \$	23 036 \$
Nunavut	10 148 \$	12 288 \$	24 802 \$	28 431 \$

Source : Adapté des rapports du Conseil national du bien-être social, revenu du bien-être social de 2002 (printemps 2003: 16-20)

Logement social (le nombre de personnes qui vivent dans un logement social ou qui sont sur une liste d'attente pour en obtenir un...)

Parmi les autres mesures de remplacement, citons le nombre de personnes qui vivent dans le logement social ou qui sont sur une liste d'attente pour en obtenir un. Malgré l'existence de nombreux types différents de logements sociaux construits au fil des ans (en fonction des critères d'admissibilité), les plus courants sont ceux qui appliquent une formule de « loyer établi en fonction du revenu ». Pour ces types de logements, l'admissibilité est fondée sur le revenu qui doit être inférieur à un seuil donné. La personne ou le ménage qui occupe un de ces logements paie 30 p. 100 de son revenu mensuel pour le loyer (certains logements dans quelques provinces peuvent appliquer une formule légèrement différente) et le programme d'aide couvre le reste du montant. Les logements peuvent appartenir au gouvernement provincial, à une administration municipale, à une organisation sans but lucratif ou au secteur privé (dans ce dernier cas, il s'agirait de logements de « supplément au loyer »). Les personnes qui occupent ces types de

logement ou qui sont admissibles à occuper un logement vacant (leur candidature a été approuvée et leur nom est sur une liste d'attente) sont considérés comme étant en situation de faible revenu et elles ne possèdent pas un revenu suffisant pour pouvoir se payer un logement sur le marché privé dans leur collectivité.

Les limites établies du revenu applicables à un logement (LRL) varient d'une province et d'un territoire à l'autre. Il existe généralement plusieurs LRL en fonction de la taille du logement demandé et de son emplacement (en région rurale ou en région urbaine). La taille du logement nécessaire est fondée sur la taille du ménage et c'est la province qui fixe le seuil de revenu à partir duquel l'admissibilité est établie pour les régions rurales et pour les régions urbaines. Le seuil pourrait être considéré comme une mesure en-deçà de laquelle les ménages se trouvent en situation de faible revenu ou de pauvreté. Par exemple, les LRL pour les régions rurales du Nouveau-Brunswick⁹ sont les suivantes :

- 21 000 \$ pour les ménages qui ont besoin d'un logement d'une chambre;
- 25 000 \$ pour les ménages qui ont besoin d'un logement de deux chambres;
- 28 000 \$ pour les ménages qui ont besoin d'un logement de trois chambres.

Ces chiffres sont généralement supérieurs au seuil de faible revenu (SFR) et à la MPC (mesure de la pauvreté fondée sur un panier de consommation). Par exemple, le SFR pour les régions rurales du Nouveau-Brunswick est de 26 500 \$ pour une famille de quatre; la MPC de 2002 pour les régions rurales du Nouveau-Brunswick est de 25 000 \$ pour une famille de quatre.

Le nombre d'occupants de logements sociaux et le nombre de personnes et de ménages que l'on trouve sur les listes d'attente ne constituent pas des mesures idéales de la pauvreté car tous ceux qui sont admissibles à une aide au logement ne présenteront pas nécessairement de demandes ou ne rendront pas public le fait qu'ils ont besoin d'une aide à cet égard. Cependant, lorsque les chiffres sont disponibles, ils fournissent une certaine mesure de l'un des aspects de la situation de pauvreté dans une collectivité ou une région administrative donnée.

Recours aux banques alimentaires (le nombre de personnes qui ont recours aux banques alimentaires...)

Comme pour les mesures de remplacement précitées, le nombre de personnes qui utilisent les banques alimentaires peut constituer une autre mesure de la pauvreté ou du faible revenu. Généralement, ceux qui recourent à ces banques alimentaires doivent s'inscrire auprès de celles-ci et montrer une preuve de revenu pour obtenir un service. C'est là une mesure imparfaite car tous ceux qui pourraient avoir besoin de ce type d'aide n'iront pas nécessairement dans une banque alimentaire pour l'obtenir.

⁹On a tenté d'établir des LRL pour l'ensemble des provinces et des territoires mais aucun document publié ne contenait l'information; nous avons demandé à la SCHL de nous fournir l'information mais elle ne pouvait le faire avant la fin de la présente étude. Il convient de signaler que chacune des provinces et chacun des territoires établit ses propres LRL en fonction des conditions du marché dans leur province ou leur territoire puis les révisent et les ajustent après un certain temps (habituellement cinq ans). Toutefois, ces ajustements ne sont pas toujours faits la même année dans l'ensemble des provinces et des territoires.

Annexe B : Données sur les sources de la pauvreté

Il existe de nombreuses sources de données que peuvent consulter ceux qui cherchent à évaluer le nombre et le type de personnes et de ménages en situation de pauvreté et de faible revenu. Ces sources sont résumées dans le tableau ci-après. Certaines données sont recueillies par le gouvernement fédéral (principalement par Statistique Canada), d'autres par les gouvernements provinciaux et territoriaux et certaines par des organisations sans but lucratif et par d'autres instances. Ce tableau sommaire n'inclut aucune donnée de chercheurs individuels ou d'autres personnes qui mènent des études « ponctuelles » ou même des études longitudinales sur des populations ou des collectivités précises. Le tableau permet de déterminer les ensembles de données plus importantes ou les sources gratuites ou du moins disponibles pour le public, même si dans ce dernier cas il faut peut-être payer pour se les procurer.

Tableau 20 : Sommaire des sources de données sur la pauvreté rurale

Source	Données	Géographie	Fréquence	Commentaires
Statistique Canada Enquête sur les finances des consommateurs (tableau de données 3502; Enquête sur la dynamique du travail et du revenu - tableau de données 3889	Personnes à faible revenu	Provinces et quelques régions métropolitaines de recensement, mais pas de région rurale	Annuelle	Applique le SFR, disponible pour de nombreux types différents de ménages et de personnes
Statistique Canada Recensement	Personnes à faible revenu (SFR)	Tous les niveaux de lieu géographique, y compris les régions rurales, les petites villes et les subdivisions de recensement	Quinquennale	Calculs des données du recensement indiquant combien de personnes, de familles se trouvent au seuil du faible revenu en utilisant la formule de SFR et en l'appliquant aux revenus déclarés dans le recensement et aux types de ménages; la majorité des données sur le recensement qui se trouvent sur le site Web de Statistique Canada peuvent être obtenues gratuitement

Source	Données	Géographie	Fréquence	Commentaires
Statistique Canada Recensement	Problème d'abordabilité du logement – dépenses correspondant à plus de 30 p. 100 du revenu pour le logement	Tous les niveaux de lieu géographique, y compris les régions rurales, les petites villes et les subdivisions de recensement	Quinquennale	Hypothèque, intérêts, impôts; ou location, et manque de revenu pour trouver un logement moins cher mais convenable sur le marché; quelques tableaux gratuits trouvés sur le site Web qui font le lien entre l'abordabilité et les revenus consacrés au logement et les types de logement
Statistique Canada Données régionales et administratives (tirées des déclarations annuelles du déclarant)	Mesures de faible revenu (MFR)	Tous les niveaux de lieu géographique et de codes postaux	Rapports annuels, moyennant un coût	On peut obtenir un éventail de mesures et de sources de revenu d'une gamme de types de ménages, y compris des estimations du faible revenu
Développement des ressources humaines Canada	Rapport sur la mesure de la pauvreté fondée sur un panier de consommation (MPC) – tableaux détaillés	Données calculées pour 19 collectivités précises, 29 tailles de collectivité dans les 10 provinces	D'abord effectué à partir des revenus de 2000; il ne semble exister aucune mise à jour	Calculé uniquement pour un ménage composé de deux adultes et de deux enfants, pour tous les autres types de ménage, les calculs doivent être faits à partir d'autres sources et d'autres mesures
Ministères provinciaux des services aux collectivités, des services à la famille* Nombre de cas d'aide sociale	Nombre et type de personnes dont les noms figurent sur les listes d'aide sociale (les taux diffèrent d'une province à l'autre)	Les chiffres sont habituellement compilés pour chaque région administrative (dont certaines peuvent être rurales), il est habituellement possible d'extraire des chiffres précis pour une collectivité ou un code postal tout en respectant la confidentialité, ce facteur varie selon les provinces	Les pourcentages sont mis à jour de façon irrégulière Le nombre de personnes recevant de l'aide sociale est mis à jour tous les mois et annuellement	Des listes sont dressées pour les personnes, les familles, les personnes âgées, les personnes handicapées, les étudiants, les jeunes, les personnes recevant une aide médicale; qui ne sont pas tous admissibles à une aide
Services communautaires, services aux familles, hébergement* Limites du revenu applicables à un logement	Listes d'attente pour le logement social déterminé à partir des limites de revenu pour le logement Listes d'occupation des logements sociaux	Les chiffres sont habituellement compilés par région administrative, les données varient d'une province à l'autre	Mensuelle, annuelle	Des listes sont dressées pour les personnes, les familles, les personnes âgées et les personnes handicapées; toutes les personnes admissibles ne placent pas leur nom sur une liste d'attente

Source	Données	Géographie	Fréquence	Commentaires
Conseil national du bien-être social	Rapports sur les taux d'aide sociale et les revenus des divers types de ménages qui reçoivent une aide, dans chacune des provinces et dans les territoires	Provinces (les taux sont appliqués uniformément peu importe l'emplacement géographique)	Annuelle	
Banques alimentaires	Nombre et types d'utilisateurs	Communautaire (la définition du terme collectivité varie en fonction de la zone desservie par la banque alimentaire)	Irrégulière, variable	Tous ceux qui ont besoin d'une aide ne se font pas nécessairement connaître aux administrateurs des banques alimentaires

* Le nom varie d'une province à l'autre, en fonction du ministère qui est responsable de ces mesures

Quelques provinces ont également commencé à faciliter l'accès aux données qui peuvent être utilisées au niveau communautaire. Terre-Neuve-et-Labrador (comptes communautaires : <http://www.communityaccounts.ca/communityaccounts/onlinedata/default.asp>) et la Nouvelle-Écosse (comptes communautaires : <http://www.gov.ns.ca/finance/communitycounts/>) ont élaboré des programmes d'accès aux données sur le Web qui offrent un accès gratuit aux statistiques fédérales et provinciales. Dans certains cas, il s'agit simplement de données reproduites ou de liens à d'autres sources de données (comme le recensement) mais dans d'autres cas des données provinciales qui ne se trouvent pas ailleurs sont fournies. On s'est efforcé de fournir le plus de données possibles à des niveaux communautaires très précis (c.-à-d. au niveau municipal ou au niveau des subdivisions de recensement; ou dans le cas de Terre-Neuve, au niveau des zones économiques également). Dans certains cas, les données ne sont disponibles qu'au niveau des régions administratives.

En outre, il est important de souligner qu'un certain nombre d'organismes maintiennent des sites Web qui fournissent des liens à des données sur la pauvreté et à des données connexes, notamment :

Conseil canadien de développement social <http://www.ccsd.ca/>

Liens sur la recherche sociale au Canada <http://www.canadiansocialresearch.net/poverty.htm>

Organisation nationale anti-pauvreté <http://www.napo-onap.ca/>

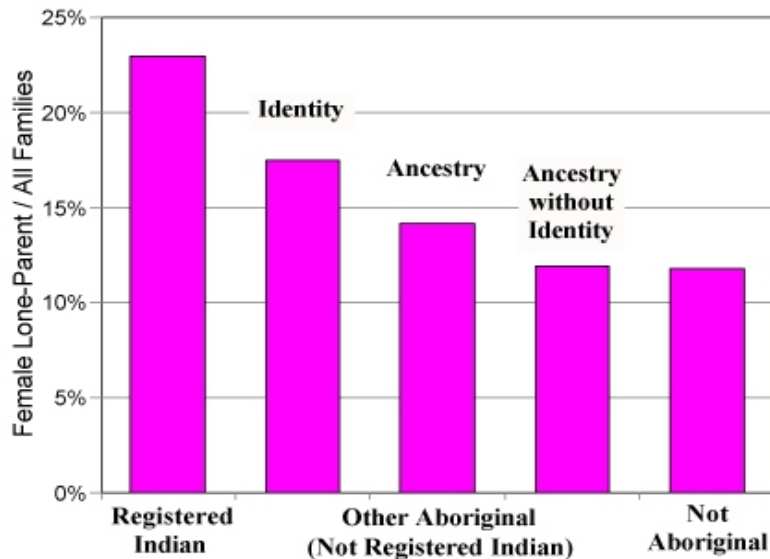
Conseil national du bien-être social <http://www.newcnbes.net/>

Institut Vanier de la famille <http://www.vifamily.ca/>

Annexe C : Taux pour les familles monoparentales

Adapté de Hull, 2001 (MAINC, totalisations personnalisées fondées sur le Recensement du Canada de 1996)

Comparaison des taux pour les familles monoparentales ayant une femme comme chef de famille pour des populations choisies



Female Lone-Parent/All Families = Femme chef de famille monoparentale/Toutes les familles

Identity = Identité

Ancestry = Origine ancestrale

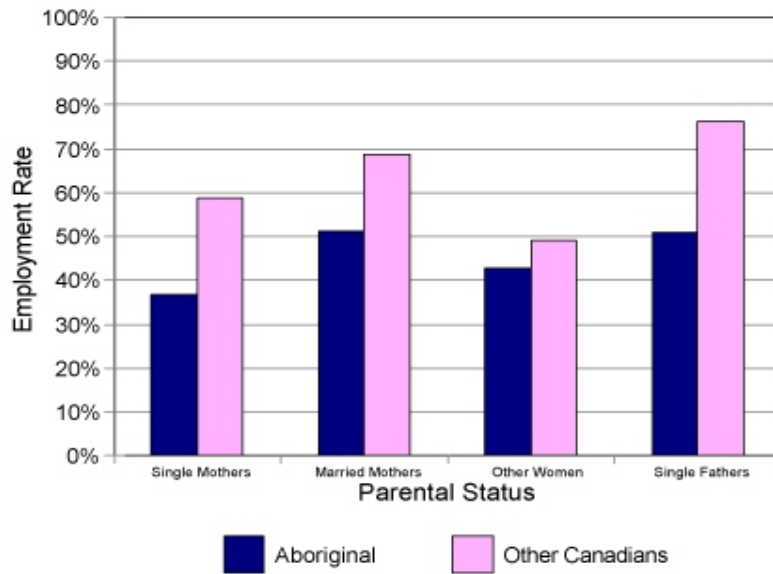
Ancestry without Identity = Origine ancestrale sans identité

Registered Indian = Indien inscrit

Other Aboriginal (Not Registered Indian) = Autre Autochtone (qui n'est pas un Indien inscrit)

Not Aboriginal = Non autochtone

Taux d'emploi dans la population de 15 ans et plus qui ne fréquente pas l'école à plein temps en fonction de l'identité autochtone et de la situation parentale



Employment
d'emploi

Rate = Taux

Single Mothers = Mères célibataires

Married Mothers = Mères mariées

Other Women = Autres femmes

Single Fathers = Pères célibataires

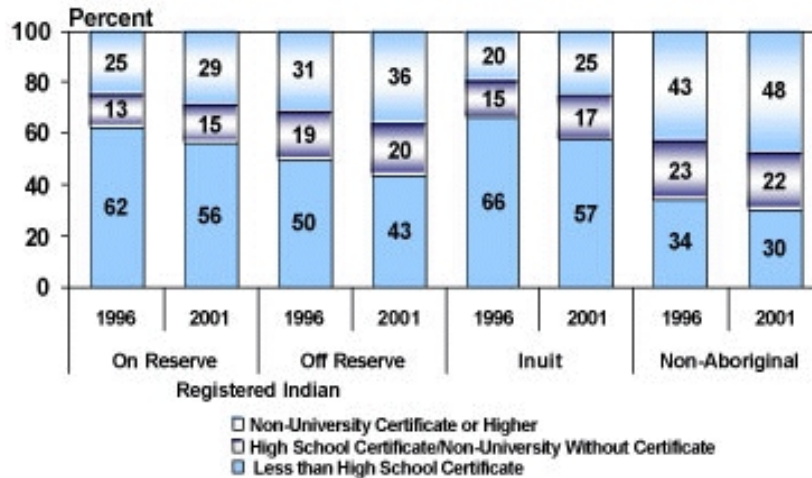
Parental Status = Situation parentale

Aboriginal = Autochtone

Other Canadians = Autres Canadiens

Annexe D : Répartition de la population féminine de 15 ans et plus qui ne fréquente pas l'école à plein temps selon le niveau de scolarité le plus élevé atteint, 1996-2001

Adapté de Hull, 2006 (MAINC, totalisations personnalisées fondées sur le Recensement du Canada de 1996)



Percent = Pourcentage

On Reserve = Dans la réserve

Off Reserve = À l'extérieur de la réserve

Inuit = Inuits

Non Aboriginal = Non autochtone

Registered Indian = Indiens inscrits

Non-University Certificate or Higher = Pas de certificat ou de diplôme universitaire plus élevé

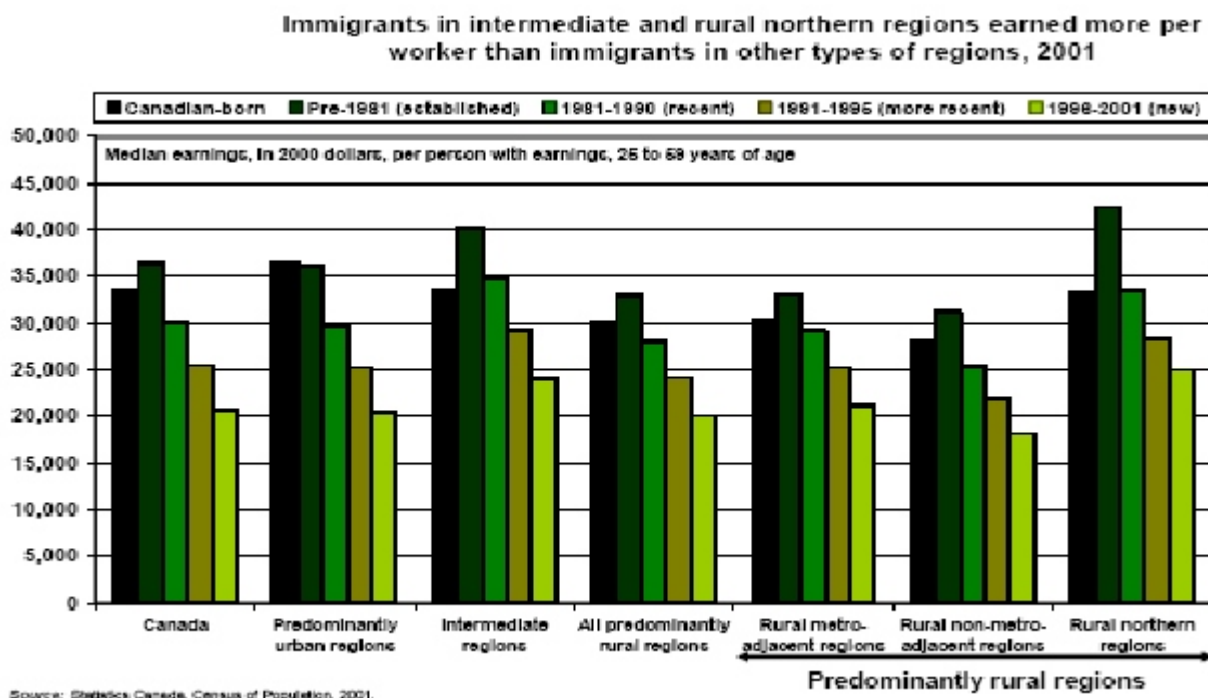
High School Certificate/Non-University Without Certificate = Diplôme d'études secondaires/Aucune étude universitaire sans certificat

Less than High School Certificate = Niveau d'études inférieur au diplôme d'études secondaires

Annexe E : Revenus des immigrants en 2001

Adapté de Beshiri, 2004

Immigrants in intermediate and rural northern regions earned more per worker than immigrants in



other types of regions, 2001 = Les immigrants des régions intermédiaires et des régions du Nord ont gagné moins par travailleur que les immigrants d'autres types de régions, 2001

Canadian-born = Né au Canada

Pre-1981 (established) = Arrivé avant 1981 (établi)

1981-1990 (recent) = 1991-1990 (immigrant récent)

1991-1995 (more recent) = 1991-1995 (immigrant plus récent)

1986-2001 (new) = 1986-2001 (nouveau)

Median earnings, in 2000 dollars, per person with earnings, 25 to 69 years of age = Revenus médians, en dollars de 2000, par personne gagnant un revenu, de 25 à 69 ans

Canada = Canada

Predominantly urban regions = Régions à prédominance urbaine

Intermediate regions = Régions intermédiaires

All predominantly rural regions = Régions à prédominance rurale

Rural metro-adjacent regions = Régions rurales à proximité d'une ville

Rural non-metro-adjacent regions = Régions rurales éloignées d'une ville

Rural northern regions = Régions rurales du Nord

Predominantly rural regions = Régions à prédominance rurale

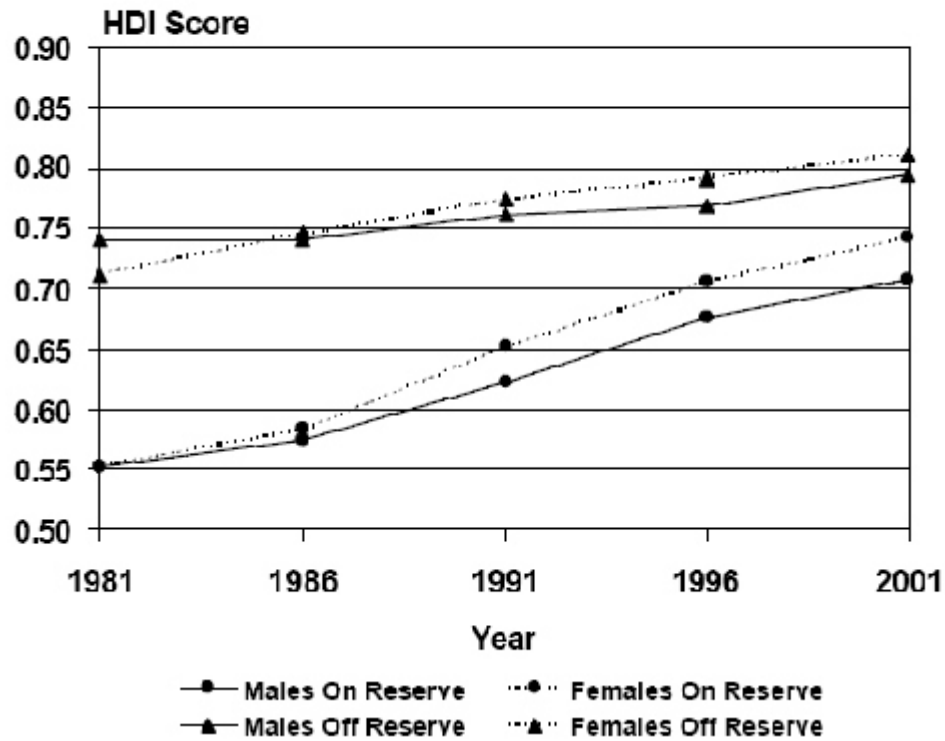
Source : Statistics Canada, Census of Population, 2001 = Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001

Recensement de la population, 2001

Annexe F : Résultats de l'IDH pour les Indiens inscrits vivant dans les réserves et à l'extérieur des réserves, 1981-2001

Adapté de Cooke et al, 2004

HDI Scores, Registered Indian Males and Females, On and Off Reserve, 1981-2001



HDI Scores, Registered Indian Males and Females, On and Off Reserve, 1981-2001 = Résultats de l'IDH, Indiens et Indiennes inscrits, vivant dans les réserves et à l'extérieur des réserves, 1981-2001

HDI Score = Résultat de l'IDH

Year = Année

Males On Reserve = Hommes vivant dans les réserves

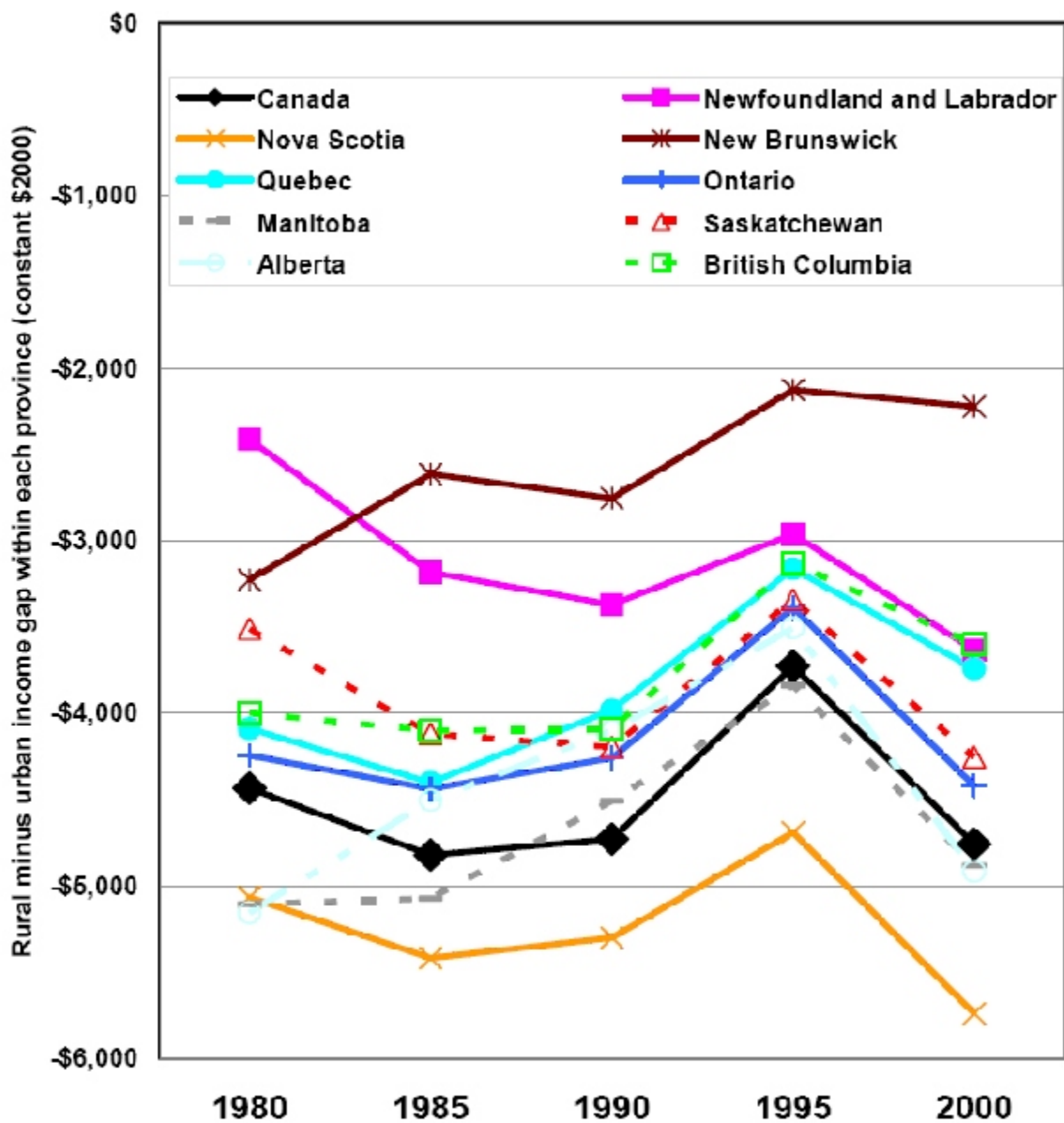
Males Off Reserve = Hommes vivant à l'extérieur des réserves

Females On Reserve = Femmes vivant dans les réserves

Females Off Reserve = Femmes vivant à l'extérieur des réserves

Annexe G : Écart de revenu entre les régions rurales et les régions urbaines

Adapté de Singh, 2004a



Note: All of Prince Edward Island is designated as a predominantly rural region.

Source: Statistics Canada. Census of Population, 1981 - 2001.

Rural minus urban income gap within each province (constant \$2000) = Écart de revenu entre les régions rurales et les régions urbaines dans chacune des provinces (2 000 \$ constants)

Canada = Canada

Nova Scotia = Nouvelle-Écosse

Quebec = Québec

Manitoba = Manitoba

Alberta = Alberta

Newfoundland and Labrador = Terre-Neuve-et-Labrador

New Brunswick = Nouveau-Brunswick

Ontario = Ontario

Saskatchewan = Saskatchewan

British Columbia = Colombie-Britannique

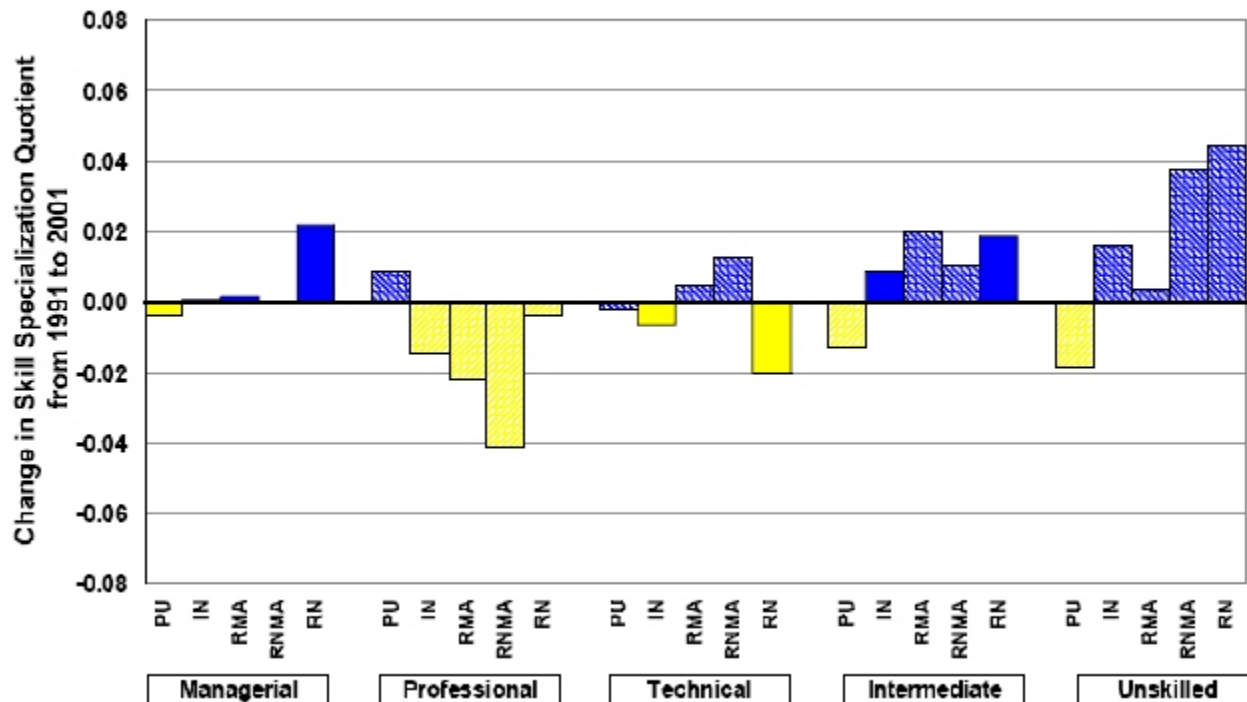
Note: All of Prince Edward Island is designated as a predominantly rural region = Nota : La totalité de l'Île-du-Prince-Édouard est désignée comme une région à prédominance rurale

Source: Statistics Canada. Census of Population, 1981-2001 = Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1981-2001

Annexe H : Déclin des possibilités d'emploi en région rurale

Adapté de Alasia and Magnusson 2005

Figure 6 The intensity of the unskilled occupational group increased in predominantly rural regions between 1991 and 2001



PU=predominantly urban regions; IN=intermediate regions; RMA=rural metro-adjacent regions; RNMA=rural non-metro-adjacent regions; and RN=rural northern regions
Source: Statistics Canada, Census of Population, 2001.

The intensity of the unskilled occupational group increased in predominantly rural regions between 1991 and 2001 =Le groupe des travailleurs non spécialisés a augmenté en importance dans les régions à prédominance rurale entre 1991 et 2001

Figure 6 = Figure 6

Change in Skill Specialization Quotient from 1991 to 2001 = Changement dans le quotient de spécialisation des compétences entre 1991 et 2001

Managerial = Gestion

Professional = Professionnel

Technical = Technique

Intermediate = Intermédiaire

Unskilled = Non spécialisé

PU=predominantly urban regions; IN=intermediate regions; RMA=rural metro-adjacent regions; RNMA=rural non-metro-adjacent regions; and RN=rural northern regions = PU=régions à prédominance urbaine; IN=régions intermédiaires; RRP=régions rurales périurbaines; RRNP=régions rurales non périurbaines et RN=régions rurales du Nord

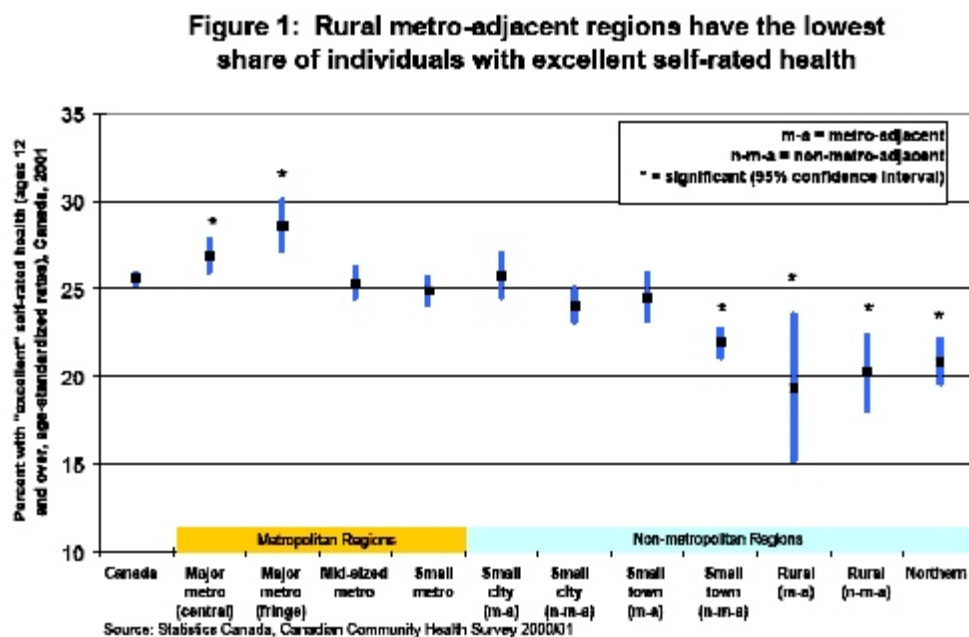
Source: Statistics Canada, Census of Population, 2001 = Source : Statistique Canada,

Recensement de la population, 1981-2001

Annexe I : Auto-évaluation de la santé chez les résidents des régions rurales

Adapté de Mitura and Bollman, 2003

Figure 1: Rural metro-adjacent regions have the lowest share of individuals with excellent self-rated health = Les régions rurales périurbaines affichent le pourcentage le plus bas de personnes



qui évaluent leur santé comme étant excellente

m-a = metro-adjacent = p=périurbaine

n-m-a = non-metro-adjacent = np=non périurbaine

= significant (95% confidence interval) = important (intervalle de confiance de 95 p. 100)

Percent With 'excellent' self-rated health (ages 12 and over, age-standardized rates), Canada, 2001 = Pourcentage de personnes ayant évalué que leur santé est « excellente » (de plus de 12 ans, pourcentages normalisés en fonction de l'âge), Canada, 2001

Metropolitan Regions = Régions métropolitaines

Non-metropolitan Regions = Régions non métropolitaines

Canada = Canada

Major metro (central) = Grande ville (centre)

Major metro (fringe) = Grande ville (périphérie)

Mid-sized metro = Centre urbain de taille moyenne

Small metro = Petit centre urbain

Small city (m-a) = Petite ville (p)

Small city (n-m-a) = Petite ville (np)

Small town (m-a) = Petite ville (p)

Small town (n-m-a) = Petite ville (np)

Rural (m-a) = Région rurale (p)

Rural (n-m-a) = Région rurale (np)

Northern = Région du Nord

Source: Statistics Canada, Canadian Community Health Survey 2000/01 = Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes

Annexe J : Écart entre les régions rurales et les régions urbaines en ce qui concerne la lecture dans les provinces du Canada

Adapté de Cartwright et Allen, 2002

Figure 1

Mean reading scores for students in urban and rural schools compared to provincial averages

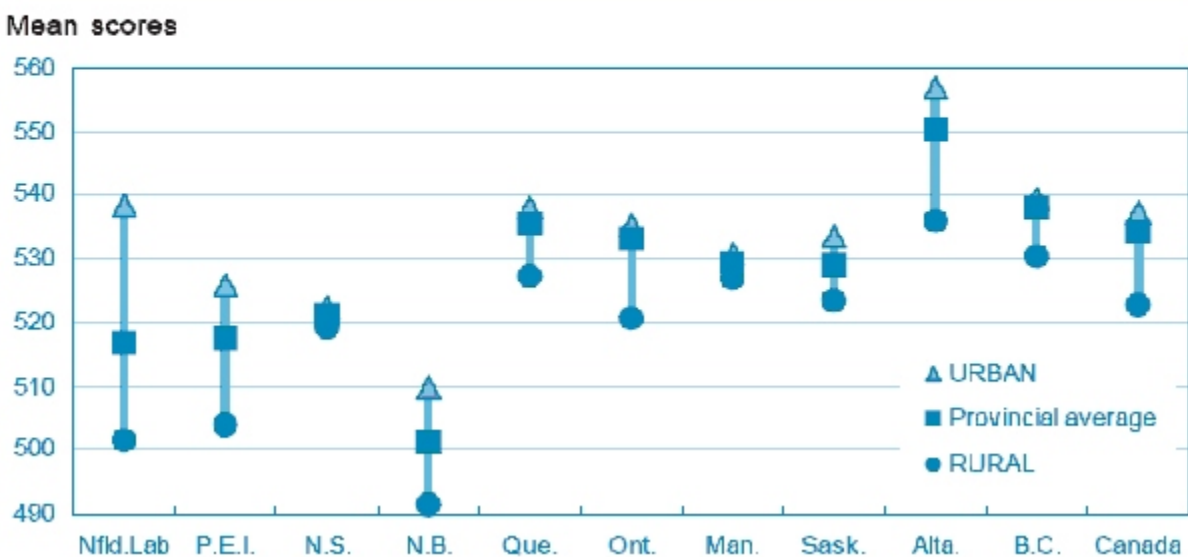


Figure 1 = Figure 1

Mean reading scores for students in urban and rural schools compared to provincial averages =
Moyenne des résultats de lecture pour les élèves des écoles urbaines et ceux des écoles rurales
comparativement aux moyennes provinciales

Mean scores = Résultats moyens

Urban = Urbain

Provincial average = Moyenne provinciale

Rural = Rural

Nfld. Lab. = T.-N.-L.

P.E.I. = Î.-P.-É.

N.S. = N.-É.

Que. = Qc

Ont. = Ont.

Man. = Man.

Sask. = Sask.

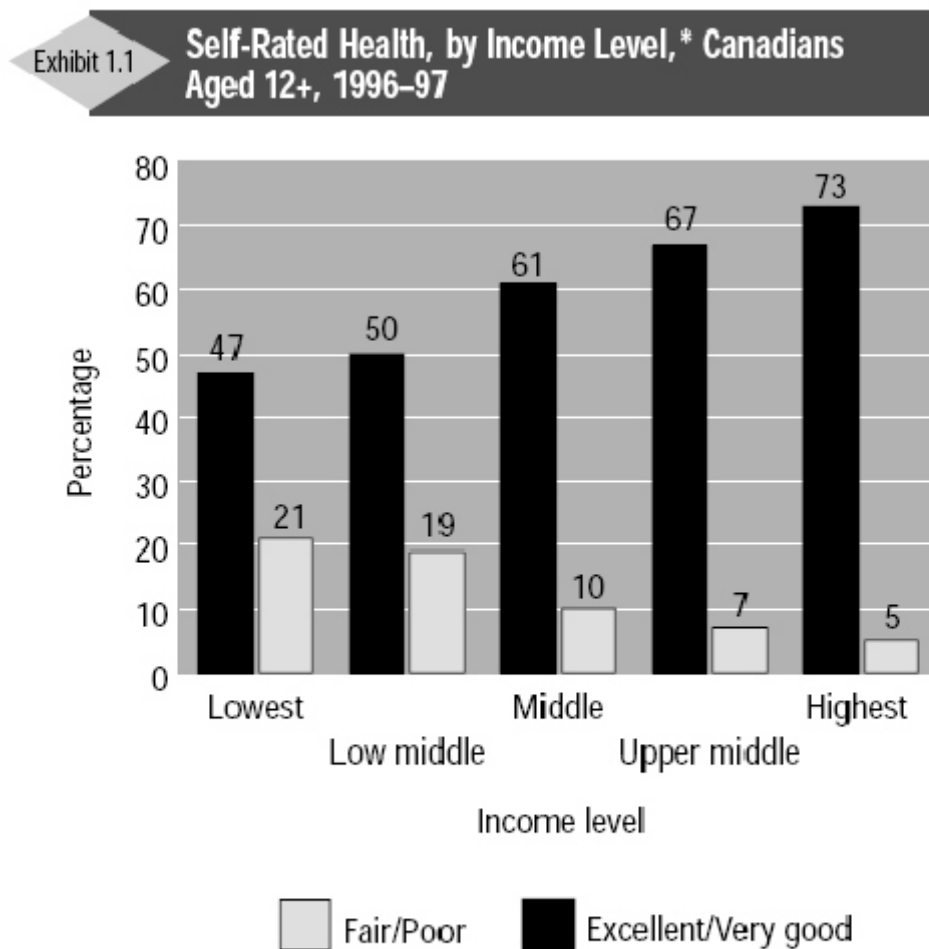
Alta. = Alb.

B.C. = C.-B.

Canada = Canada

Annexe K : Lien entre la santé évaluée par les citoyens et le niveau de revenu

Adapté de Santé Canada, 1999



* Income levels in this figure and those to follow that are based on the NPHS represent total household incomes before taxes and are adjusted for family size and age-standardized.

Source: Statistics Canada. *National Population Health Survey, 1996-97*.

Exhibit 1.1 = Pièce 1.1

Self-Rated Health, by Income Level,* Canadians Aged 12+, 1996-97 = Santé autodéclarée, par niveau de revenu*, Canadiens de 12 ans et plus, 1996-1997

Percentage = Pourcentage

Lowest = Faible

Middle = Moyen

Highest = Élevé

Low middle = Faible moyen

Upper middle = Moyen supérieur
Income level = Niveau de revenu
Fair/Poor = Faible/pauvre
Excellent/Very good = Excellent/très bon

* Les niveaux de revenu de ce graphique et les suivants qui sont fondés sur l'ENSP représentent le revenu total des ménages avant impôt et sont ajustés en fonction de la taille de la famille et normalisés en fonction de l'âge

Source : Statistique Canada. *Enquête nationale sur la santé de la population, 1996-1997*